



## Conseil économique et social

Distr. générale  
18 juin 2002  
Français  
Original: anglais

---

### Session de fond de 2002

New York, 1er-26 juillet 2002

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Activités opérationnelles du système des Nations Unies  
au service de la coopération internationale  
pour le développement : rapports des conseils d'administration  
du Programme des Nations Unies pour le développement/  
Fonds des Nations Unies pour la population,  
du Fonds des Nations Unies pour l'enfance  
et du Programme alimentaire mondial**

### **Rapport annuel de la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, 2001**

#### **Note du Secrétaire général**

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre au Conseil économique et social le rapport annuel de la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial pour 2001.

---

\* E/2002/100.





برنامج  
الغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Session annuelle  
du Conseil d'administration

Rome, 20-23 mai 2002

## RAPPORTS ANNUELS

Point 4 de l'ordre du  
jour

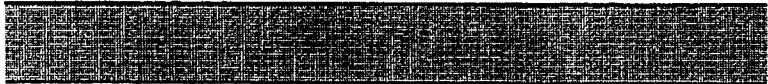
*Pour approbation*

# F

Distribution GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2002/4\***  
(en français seulement)  
27 mai 2002  
ORIGINAL: ANGLAIS

\* Réimprimé pour raisons techniques

## RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR EXÉCUTIF POUR 2001





# Rapport annuel du Directeur exécutif pour 2001





# Note au Conseil d'administration

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Division des stratégies et des politiques (SP):

Mme D. Spearman tél.: 066513-2600

Spécialiste de la formulation des politiques, Service des politiques (SPP):

M. K. Owusu-Tieku tél.: 066513-2125







# Note concernant le document

Conformément à l'Article VII.2 du Règlement général, le Directeur exécutif soumet chaque année un Rapport annuel à l'approbation du Conseil d'administration.

Le Rapport annuel du Directeur exécutif pour 2001 suit la présentation commune des rapports annuels des fonds et programmes des Nations Unies, comme demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 48/162.

Conformément à la résolution 53/192 de l'Assemblée générale, le rapport comporte une analyse approfondie des problèmes rencontrés et des enseignements retirés, et surtout des questions découlant de la mise en oeuvre du Programme de réformes du Secrétaire général, de l'examen triennal des activités opérationnelles de développement et du suivi des conférences internationales tenues sous l'égide des Nations Unies. La Section II du présent rapport constitue le Rapport annuel du Conseil d'administration pour le Conseil économique et social et le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Les chiffres figurant dans le présent document, qu'il s'agisse des quantités de produits ou des recettes et des dépenses, sont provisoires et reflètent les estimations de la direction du PAM, sur la base des informations actuellement disponibles.





# Table des matières

|                                                                                                                                                             | Page           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>AVANT-PROPOS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO</b>                                             | xi             |
| <b>PRÉFACE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF</b>                                                                                                                        | xiii           |
| <b>NOTES DE CARACTÈRE GÉNÉRAL</b>                                                                                                                           | xvii           |
| <b>LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT</b>                                                                                                   | xix            |
|                                                                                                                                                             | Paragraphe     |
| <b>SECTION I: REGARD SUR 2001</b>                                                                                                                           | <b>1-45</b>    |
| <b>LE DÉFI: NOURRIR LES PAUVRES QUI ONT FAIM</b>                                                                                                            | 1-17           |
| <b>77 millions de bénéficiaires</b>                                                                                                                         | 1-7            |
| <b>Sauver des vies humaines en période de crise</b>                                                                                                         | 8-11           |
| <b>Crises prolongées et efforts de redressement</b>                                                                                                         | 12             |
| <b>Lutte contre la faim chronique</b>                                                                                                                       | 13-17          |
| <b>LE PLAIDOYER: CENTRER L'ATTENTION DU PUBLIC SUR LES PAUVRES QUI ONT FAIM</b>                                                                             | 18-23          |
| <b>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ORGANISATION</b>                                                                                                            | 24-34          |
| <b>AMÉLIORATION DE L'OBLIGATION REDDITIONNELLE ET DE LA GOUVERNANCE</b>                                                                                     | 35-40          |
| <b>APPROCHES NOVATRICES</b>                                                                                                                                 | 41-45          |
| <b>SECTION II: LES RÉALISATIONS EN 2001</b>                                                                                                                 | <b>46-153</b>  |
| <b>MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RÉFORMES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DES DISPOSITIONS DE L'EXAMEN TRIENNAL DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE DÉVELOPPEMENT</b> | 46-124         |
| A. Structures et mécanismes                                                                                                                                 | 46-56          |
| B. Financement et ressources                                                                                                                                | 57-71          |
| C. Système de coordonnateurs résidents                                                                                                                      | 72-73          |
| D. Application du système des bilans communs de pays et des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement                                     | 74-77          |
| E. Harmonisation des programmes                                                                                                                             | 78-100         |
| F. Intégration aux programmes de la problématique hommes-femmes                                                                                             | 101-104        |
| G. Équilibre entre les sexes                                                                                                                                | 105-108        |
| H. Renforcement des capacités                                                                                                                               | 109-112        |
| I. Locaux et services communs                                                                                                                               | 113-116        |
| J. Coopération avec la Banque mondiale                                                                                                                      | 117-120        |
| K. Suivi et évaluation                                                                                                                                      | 121-124        |
| <b>SUIVI DE CONFÉRENCES INTERNATIONALES</b>                                                                                                                 | <b>125-137</b> |
| Sommet du Millénaire                                                                                                                                        | 125-126        |
| Jomtien + 10: Forum sur l'éducation dans le monde                                                                                                           | 127-129        |
| Beijing + 5: Le Sommet sur les femmes                                                                                                                       | 130-132        |
| Sommet mondial de l'alimentation                                                                                                                            | 133-134        |
| Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)                                                                                                | 135-137        |
| <b>SECOURS HUMANITAIRES ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE</b>                                                                                                | <b>138-149</b> |
| Personnel d'intervention en cas d'urgence                                                                                                                   | 139-140        |



|                                                                                                                                                                                                               |                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Services de gestion en cas d'urgence                                                                                                                                                                          | 141            |
| Dépôt des Nations Unies pour les interventions humanitaires                                                                                                                                                   | 142            |
| Planification des interventions en cas d'urgence                                                                                                                                                              | 143            |
| Formation à la sécurité                                                                                                                                                                                       | 144            |
| Évaluations des besoins                                                                                                                                                                                       | 145            |
| Évaluations des capacités logistiques                                                                                                                                                                         | 146            |
| Aide alimentaire en situations de conflit                                                                                                                                                                     | 147-149        |
| <b>RECOMMANDATIONS</b>                                                                                                                                                                                        | <b>150-153</b> |
| Mise en oeuvre du programme de réformes du Secrétaire général et des dispositions de la résolution 56/201 de l'Assemblée générale relative à l'examen triennal des activités opérationnelles de développement | 151            |
| Suivi des conférences internationales: résolutions 55/162 de l'Assemblée générale et 2001/35 du Conseil économique et social                                                                                  | 152            |
| Secours humanitaires et secours en cas de catastrophe: résolutions 56/201 de l'Assemblée générale et 2001/35 du Conseil économique et social                                                                  | 153            |



# Annexes et cartes

## ANNEXES

|                                                                                                                                                                        | Page  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>I</b> Organigramme du PAM                                                                                                                                           | 38    |
| <b>II</b> Profil de l'aide alimentaire dans le monde, 1996-2001                                                                                                        | 39-40 |
| <b>III</b> Dépenses opérationnelles du PAM                                                                                                                             | 41-52 |
| Tableau 1: Ventilation des dépenses opérationnelles du PAM par région et catégorie d'activités, 1998-2001                                                              | 41-46 |
| Tableau 2: Ventilation des dépenses opérationnelles du PAM par pays, région et catégorie d'activités, 1998-2001                                                        | 47-50 |
| Tableau 3.A: Ventilation des dépenses opérationnelles du PAM pour les projets de développement et les opérations de secours par catégorie de pays et région, 1998-2001 | 51    |
| Tableau 3.B: Ventilation des dépenses opérationnelles du PAM pour les projets de développement par catégorie de pays et région, 1998-2001                              | 52    |
| <b>IV</b> Carte: Ventilation des dépenses opérationnelles du PAM par région et catégorie d'activités, 2001                                                             | 53    |
| <b>V</b> Contributions                                                                                                                                                 | 54-55 |
| Tableau A: Contributions totales confirmées pour 2001, par donateur                                                                                                    | 54    |
| Tableau B: Principaux donateurs du PAM par type de contribution, en 2001                                                                                               | 55    |



13



# Avant-propos

Dans un monde d'abondance, près de 800 millions d'êtres humains se couchent chaque soir le ventre vide. Il y a dans presque tous les pays un grand nombre de personnes qui sont sous-alimentées et qui ne peuvent pas réaliser tout leur potentiel parce que la nourriture manque ou est inabordable. Dans le même temps, une réduction spectaculaire de la faim et de la pauvreté est devenue une possibilité réelle sous l'effet de la mondialisation et de l'innovation technologique. C'est précisément pour cette raison que les dirigeants mondiaux, réunis d'abord lors du Sommet mondial de l'alimentation, en novembre 1996, puis au Sommet du Millénaire, en septembre 2000, se sont fixé pour objectif de réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de la population mondiale qui souffre de la faim. Et c'est aussi la raison pour laquelle les dirigeants mondiaux se réuniront en juin de cette année, à Rome, pour le *Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après*, afin de donner un élan nouveau aux efforts entrepris partout dans le monde pour secourir ceux qui ont faim.

Le Programme alimentaire mondial a un rôle important à jouer dans ce processus. Au cours des 40 années écoulées, le PAM est apparu comme un défenseur éloquent des pauvres et comme un organisme capable d'apporter une aide alimentaire à des millions d'êtres affamés dans le monde entier. Ce rapport annuel expose les nombreuses activités réalisées par le PAM en 2001 pour fournir des vivres aux populations vulnérables et en butte aux effets de conflits, de catastrophes naturelles et d'une faim chronique. L'un des traits saillants de ses activités a été l'effort sans précédent qui a été entrepris en Afghanistan pour éviter une famine. Le rapport explique les différentes réformes introduites dans la gestion du Programme et les partenariats que celui-ci a créés pour renforcer ses activités.

Ce rapport marque un tournant pour le PAM. Le Directeur exécutif sortant, Mme Catherine Bertini, mérite toute la gratitude de la communauté internationale pour le dévouement et l'habileté avec lesquels elle a dirigé le Programme pendant dix ans. Elle a ainsi posé pour son successeur, M. James T. Morris, des bases solides sur lesquelles celui-ci pourra s'appuyer dans la tâche redoutable qui consiste à diriger les nobles efforts déployés par le PAM pour que la faim soit enfin éliminée de notre vivant.



Kofi Annan

**Le Secrétaire général de  
l'Organisation des Nations Unies**



Jacques Diouf

**Le Directeur général de l'Organisation des  
Nations Unies pour l'alimentation et  
l'agriculture**







# Préface

À bien des égards, nous vivons aujourd'hui dans un monde bien meilleur qu'il ne l'était lorsque je suis arrivée à Rome en 1992. Le développement économique, les progrès de la science et l'avancée de l'informatique ont contribué à réduire la faim et la pauvreté partout dans le monde.

D'un autre côté, la persistance de conflits civils au cours des dix dernières années a détruit l'existence et les moyens de subsistance de millions d'êtres humains et a empêché des générations tout entières de sortir de l'ornière de la faim. Des catastrophes naturelles continuent de dévaster des communautés démunies. Le SIDA a décimé des populations partout dans le monde et réduit l'espérance de vie dans de nombreux pays. En outre, même lorsqu'il n'y a pas de guerre, de sécheresse ou de maladies, des millions d'êtres humains continuent de vivre dans une pauvreté extrême et de souffrir de la faim jour après jour.

En 2001, le PAM a relevé le défi de la faim dans de nombreux pays. Il a distribué des quantités records de vivres —près de 4,2 millions de tonnes— aux populations les plus pauvres de la planète. Luttant contre les effets dévastateurs de la guerre en République démocratique du Congo et en Angola ou de la sécheresse au Nicaragua et au Honduras, le PAM a fourni des aliments à ceux qui en avaient besoin. En Afghanistan, le PAM, contre tout espoir, a pu en quelques semaines seulement doubler le volume de son aide alimentaire et la faire parvenir aux populations vulnérables avant que les neiges de l'hiver rendent tout approvisionnement impossible. Reconnaisant le dévouement des fonctionnaires du PAM, les dirigeants mondiaux ont décerné au Programme le titre de "héros méconnu de l'Afghanistan".

L'an dernier, le PAM a poursuivi ses efforts pour s'attaquer aux causes de la faim chronique, à savoir la pauvreté et le manque de possibilités. Le PAM a lancé une ambitieuse campagne tendant à promouvoir l'éducation pour tous au moyen de programmes d'alimentation scolaire. En 2001, grâce au PAM, plus de 15 millions d'enfants, dans 57 pays, ont pu déjeuner ou recevoir une collation à l'école. Conscient de ce que les femmes, et surtout les femmes éduquées, jouent un rôle clé dans la solution du problème de la faim, le PAM a investi davantage dans l'éducation des filles. Dans plus d'une vingtaine de pays, il distribue des rations à emporter à la maison pour encourager les familles pauvres qui ont faim à envoyer leurs filles à l'école.

En 2001, les investissements dans le renforcement des structures du PAM ont commencé à porter leurs fruits. La décentralisation des bureaux régionaux a été menée en à bien en septembre. Le pouvoir de décision ayant été rapproché des bénéficiaires, le PAM est désormais mieux à même de répondre à leurs besoins. Afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle dans un environnement décentralisé, le PAM a introduit les technologies les plus modernes pour faciliter la communication entre Rome et les bureaux établis dans les coins les plus reculés de la planète. Le système d'information WINGS, mis en place au niveau de l'Organisation tout entière, relie le siège et les bureaux extérieurs et permet aux directeurs de programmes de disposer immédiatement de toute l'information dont ils ont besoin.



Le PAM est aujourd'hui la plus vaste organisation humanitaire qui soit au monde. Nous avons par conséquent le devoir de porter l'attention de la communauté internationale sur le sort des millions d'êtres humains qui ne peuvent pas échapper à la faim. Grâce au dévouement de ses fonctionnaires, le PAM continuera de lutter pour un avenir à l'abri de la faim.



**Catherine Bertini**  
**Directeur exécutif**



# In Memoriam

*À la mémoire des fonctionnaires du Programme  
alimentaire mondial qui ont perdu la vie  
en 2001 au service des pauvres qui ont faim*

***Safi Ullah, Afghanistan***

***16 mars***

***Mikidadi Maarufu,***

***République démocratique du Congo***

***26 avril***

QU'ILS REPOSENT EN PAIX





# Notes de caractère général

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des États-Unis.

Sauf indication contraire, toutes les quantités de produits alimentaires sont exprimées en tonnes.

Les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) sont tous ceux qui accusent un déficit vivrier (c'est-à-dire qui sont importateurs nets de céréales) et dont le produit national brut (PNB) par habitant ne dépasse pas le niveau retenu par la Banque mondiale comme ouvrant droit à l'aide de l'Association internationale de développement (IDA) (1 445 dollars en 1999). En 2001, la FAO a classé 82 pays dans la catégorie des PFRDV.

Les pays les moins avancés (PMA) ont été définis par l'Organisation des Nations Unies comme étant "les pays à faible revenu qui souffrent de handicaps durables du point de vue de la croissance, et notamment de niveaux faibles de mise en valeur des ressources humaines et/ou de faiblesses structurelles graves". En 2001, 49 pays étaient classés dans cette catégorie par l'Assemblée générale des Nations Unies.

**Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du PAM, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.**





## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

|           |                                                                                             |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| ACV       | Analyse et cartographie de la vulnérabilité (PAM)                                           |
| CAC       | Comité administratif de coordination                                                        |
| CARE      | Société coopérative pour l'aide au monde entier                                             |
| CEI       | Communauté d'États indépendants                                                             |
| CII       | Compte d'intervention immédiate (PAM)                                                       |
| COMPAS    | Système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits (PAM)                |
| FAO       | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture                         |
| FIDA      | Fonds international de développement agricole                                               |
| FMIP      | Programme d'amélioration de la gestion financière (PAM)                                     |
| HCR       | Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés                                       |
| IDA       | Association internationale de développement                                                 |
| IPSR      | Intervention prolongée de secours et de redressement                                        |
| NEPAD     | Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique                                      |
| OEDA      | Bureau de la vérification interne des comptes                                               |
| OEDE      | Bureau de l'évaluation et du suivi                                                          |
| OEDI      | Bureau de l'Inspecteur général (PAM)                                                        |
| OMS       | Organisation mondiale de la santé                                                           |
| ONG       | Organisation non gouvernementale                                                            |
| ONUSIDA   | Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA                                          |
| PFRDV     | Pays à faible revenu et à déficit vivrier                                                   |
| PMA       | Pays les moins avancés                                                                      |
| PNB       | Produit national brut                                                                       |
| PNUD      | Programme des Nations Unies pour le développement                                           |
| SICIAV    | Système d'information et de cartographie de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité |
| SSP       | Schéma de stratégie de pays (PAM)                                                           |
| UNDG      | Groupe des Nations Unies pour le développement                                              |
| UNESCO    | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture                   |
| UNICEF    | Fonds des Nations Unies pour l'enfance                                                      |
| UNSECOORD | Bureau du Coordonnateur des mesures de sécurité des Nations Unies                           |
| VCT       | Vivres-contre-travail                                                                       |
| WINGS     | Système mondial et réseau d'information du PAM                                              |







# Section I: Regard sur 2001

## LE DÉFI: NOURRIR LES PAUVRES QUI ONT FAIM

### 77 millions de bénéficiaires

1. En 2001, le PAM a secouru 77 millions de personnes, parmi les plus pauvres des pauvres, que des calamités naturelles, des conflits et la misère empêchaient de sortir du piège de la faim. La majorité d'entre elles ont bénéficié de programmes d'aide alimentaire d'urgence visant à faire face aux effets de catastrophes naturelles ou de conflits soudains. Bien d'autres ont eu besoin d'une assistance continue du fait de la persistance d'une crise, de l'érosion de leurs moyens de subsistance ou d'une misère extrême.
2. L'année 2001 a constitué un défi. Le PAM a continué de faire face à d'importants besoins dans la Corne de l'Afrique, l'Asie centrale et la Corée du Nord tout en poursuivant sa lutte contre la faim chronique et ses séquelles, à savoir la pauvreté et l'absence de possibilités. Grâce à ses structures décentralisées, le PAM a pu réagir rapidement lorsque des secours d'urgence sont apparus nécessaires en Amérique centrale, en Afrique australe et en Asie. En outre, la crise en Afghanistan a amené le PAM à lancer l'une des plus vastes opérations de secours de son histoire pour étendre son assistance à plus de 6 millions de nouveaux bénéficiaires.
3. Grâce à un niveau record de contributions —1,9 milliard de dollars— le PAM a pu distribuer près de 4,2 millions de tonnes d'aide alimentaire aux pauvres qui ont faim. L'appui que les donateurs ont apporté au PAM en 2001 a atteint le chiffre le plus élevé depuis sa création: les contributions reçues pendant l'année ont dépassé de plus de 12 pour cent celles de 2000 et ont couvert 83 pour cent des besoins de produits alimentaires pendant l'année. Cette augmentation est imputable pour une large part à un don des États-Unis, dont la contribution a augmenté de 52 pour cent, mais l'appui fourni par la République de Corée, l'Italie, le Luxembourg, la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Islande s'est nettement accru aussi.
4. L'appui généreux (54 pour cent des contributions) fourni pour les opérations de secours d'urgence a permis au PAM d'intervenir rapidement pour sauver des vies humaines et atténuer les souffrances des populations dans le besoin. Les investissements effectués par le PAM dans ses capacités d'intervention immédiate, et en particulier dans ses mécanismes de déploiement rapide de personnel d'intervention, de télécommunications en temps de crise et d'évaluation des besoins, ont commencé à apporter la preuve de leur utilité lors des différentes crises qui ont surgi pendant l'année mais ont véritablement été couronnés de succès lorsque le PAM a été amené à diriger les opérations de secours en Afghanistan.



5. Les interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) donnent au PAM une flexibilité suffisante pour fournir des secours qui demeurent nécessaires tout en s'employant, dans tous les cas où cela est possible, à préparer un redressement et à susciter l'espoir d'éliminer la faim. En 2001, les contributions aux IPSR se sont montées à 510 millions de dollars et ont couvert 95 pour cent des besoins de produits alimentaires pour ces opérations. En août 2001, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a nommé le Directeur exécutif adjoint du PAM, Namanga Ngongi, comme son représentant spécial en République démocratique du Congo, où le Programme mène une IPSR dont l'envergure n'est dépassée que par deux autres. Cette nomination est un hommage à la contribution personnelle que M. Ngongi apporte aux efforts déployés pour éliminer la faim et les souffrances.
6. Le PAM et ses partenaires savent bien que les opérations dans les zones de conflit, où il arrive souvent que les factions armées ne manifestent aucun respect pour les efforts humanitaires, coûtent fort cher sur le plan humain. C'est ainsi que deux fonctionnaires du PAM ont trouvé la mort dans les mouvements de violence dirigés contre le personnel humanitaire. Pendant l'année écoulée, la violence a également causé des pertes parmi le personnel d'autres organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales (ONG). Garantir la sécurité de son personnel ainsi que promouvoir la coordination, au niveau de l'ensemble du système des Nations Unies, des mesures de sécurité visant à protéger tous les agents humanitaires qui risquent leur vie pour secourir les victimes des conflits demeurent prioritaires pour le PAM.
7. Bien que les ressources reçues au titre des activités de développement aient été sérieusement insuffisantes, le PAM n'a pas fléchi et poursuit ses efforts pour s'attaquer à la faim chronique. Ainsi, il a lancé la Campagne mondiale en faveur de l'alimentation scolaire pour aider les enfants les plus pauvres du monde à s'instruire, ce qui est l'un des moyens les plus efficaces de briser le cercle vicieux de la faim et de la misère. La légère augmentation des contributions aux activités de développement est largement imputable à l'appui apporté à cette campagne, en particulier par les États-Unis. Dans l'ensemble, cependant, le manque de ressources a sérieusement affecté la capacité du PAM de secourir les pauvres qui ont faim et d'appuyer les efforts que mènent les organismes des Nations Unies pour atténuer la pauvreté. L'insuffisance des ressources disponibles a compromis les efforts du PAM dans la région de l'Afrique centrale, au Moyen-Orient et en Amérique latine, où près de la moitié ont reçu moins de 50 pour cent des ressources prévues par les budgets de leurs projets de développement pendant l'année.

### **Sauver des vies humaines en période de crise**

8. La crise en **Afghanistan** a mis en relief le rôle de direction que peut jouer le PAM et la souplesse avec laquelle il peut intervenir pour faire face aux besoins des populations affectées par des crises en dépit des hostilités et de difficultés logistiques extrêmes. Déjà engagé dans une opération de secours aux populations touchées par la sécheresse, le PAM s'est empressé de rétablir ses circuits d'acheminement de vivres après le 11 septembre, ce qui lui a permis de réorganiser les secours dès le 25 septembre. Ainsi, les produits alimentaires en provenance de l'Iran, de l'Ouzbékistan, du Pakistan, du Tadjikistan et du Turkménistan ont immédiatement commencé à être transportés par péniches, camions et avions. Les principaux donateurs ont notamment été les États-Unis, le Japon, la Commission européenne, l'Allemagne et l'Italie.



9. Dès octobre, il est apparu clairement que les séquelles de la guerre et de la sécheresse et l'imminence de l'hiver avaient considérablement accru les besoins alimentaires en Afghanistan. Ainsi, le PAM a mobilisé plus d'une centaine d'agents internationaux sélectionnés parmi ceux qui figurent sur son fichier du personnel d'intervention en cas d'urgence ou conformément aux arrangements conclus avec ses partenaires pour gagner la course contre la montre et distribuer les vivres nécessaires avant l'arrivée de l'hiver. En complément de l'opération d'urgence du PAM en Afghanistan, le PAM a lancé sa plus vaste opération spéciale<sup>1</sup> (35 millions de dollars) pour surmonter les difficultés logistiques et appuyer les efforts concertés entrepris par les organismes humanitaires dans la région. Contre toute attente, le PAM a réussi, en deux mois seulement, à livrer quelque 200 000 tonnes de produits alimentaires en Afghanistan, y compris une quantité sans précédent de 116 000 tonnes en décembre seulement, la plus vaste distribution mensuelle de vivres jamais menée par le PAM pour faire face à une situation d'urgence complexe.
10. En 2001, le PAM est également intervenu pour atténuer les effets de différentes catastrophes naturelles survenues de par le monde:
- Par suite de l'insuffisance des précipitations dans la Corne de l'Afrique, plus de 9 millions d'êtres humains en **Éthiopie**, au **Kenya**, au **Soudan**, en **Somalie** et en **Érythrée** n'ont pas pu se reprendre après la grave sécheresse de 2000 et ont continué d'avoir besoin de secours d'urgence.
  - Lorsque des tremblements de terre ont secoué l'**Inde**, **El Salvador** et le **Pérou**, les populations vivant déjà dans l'insécurité alimentaire avant ces catastrophes ont été plongées dans le dénuement le plus total. Le PAM a pu intervenir rapidement pour empêcher une famine en empruntant des vivres aux stocks de produits alimentaires constitués pour les activités de développement dans chacun de ces pays ou en achetant des aliments localement.
  - Lorsque l'une des pires inondations de mémoire d'homme a déferlé sur le **Malawi** et a fait 130 000 sans-abri, le PAM a pu répondre immédiatement à l'appel au secours lancé par le gouvernement en prélevant des vivres sur les stocks de produits alimentaires constitués pour ses activités de développement afin de faire face aux besoins immédiats en attendant que des contributions soient reçues à la suite de l'appel humanitaire lancé aux donateurs.
  - Après que la sécheresse a décimé la première et indispensable récolte, aggravant ainsi la situation précaire déjà créée par la très mauvaise récolte principale d'octobre 2000, la **Corée du Nord** a été confrontée à l'un des pires déficits vivriers des dix dernières années. Grâce au généreux appui fourni par les États-Unis, le Japon, la République de Corée, l'Italie et la Commission européenne, le PAM a pu satisfaire les besoins accrus pendant la période de soudure de 2001 en élargissant l'opération de secours qu'il menait déjà pour atteindre un plus grand nombre de personnes vulnérables.

---

<sup>1</sup> Les opérations spéciales ont pour but de mettre en place les moyens logistiques et de réaliser les travaux d'infrastructure nécessaires pour faciliter le mouvement de l'aide alimentaire, habituellement pendant des situations d'urgence. L'on peut en citer comme exemples les activités tendant à mettre en place des moyens de communication ou à réparer le réseau routier et ferroviaire, l'infrastructure aéroportuaire et portuaire et le matériel.



- Le bureau régional du PAM à Managua est intervenu rapidement dès que la sécheresse a commencé à sévir en Amérique centrale. Ainsi, le PAM a fourni une assistance à plus de 510 000 personnes habitant des régions rurales appauvries du **Honduras**, du **Nicaragua**, du **Guatemala** et d'**El Salvador**. Grâce à ses structures décentralisées de prise de décisions, le PAM a pu intervenir rapidement lorsque se sont produites d'autres catastrophes plus localisées. C'est ainsi qu'il a pu secourir quelque 44 000 personnes au **Nicaragua** et au **Honduras** après le cyclone Michelle.
  - Le bureau régional du PAM pour l'Afrique orientale et australe (basé à Kampala) a pu suivre l'évolution de la sécheresse en Afrique australe. En particulier, il a lancé l'alarme lorsque la situation alimentaire a commencé à se dégrader au **Zimbabwe**, lancé un appel d'urgence en décembre et ouvert un bureau de pays à Harare pour superviser les efforts de secours.
11. En Afrique et dans d'autres régions du monde, les conflits et troubles civils ont exposé à la faim des millions d'êtres humains:
- Les conflits en **République démocratique du Congo** et en **Angola** ont entraîné de nouvelles vagues de réfugiés dans les pays voisins et de nouveaux déplacements de populations dans les communautés ravagées par la guerre. Des secours d'urgence ont été fournis à environ 600 000 personnes, dont plus de 100 000 réfugiés et plus de 250 000 personnes déplacées dans leur propre pays.
  - Grâce aux efforts de rétablissement de la paix déployés par la communauté internationale, le PAM a pu, pour la première fois depuis des années, distribuer des vivres aux populations sous-alimentées et affectées par les conflits dans les provinces vulnérables de l'**Équateur** et au Katanga, en **République démocratique du Congo**, ainsi que dans les montagnes de Nuba, dans le sud du **Soudan**.
  - Les conflits continus dans le **Territoire palestinien** ont poussé des milliers d'habitants de ces secteurs au bord de l'abîme. Ainsi, le PAM a fourni des secours à 250 000 personnes parmi les plus démunies. À la fin de 2001, cependant, il manquait encore 11,7 millions de dollars, soit environ 72 pour cent du total des fonds requis, pour l'opération d'urgence et l'IPSR réalisées par le PAM dans le Territoire palestinien.
  - En avril, face à une nouvelle arrivée au **Kosovo** de réfugiés d'ethnie albanaise venus de l'ex-République yougoslave de Macédoine, le PAM a réagi en prélevant des secours sur les stocks d'intervention rapide constitués dans l'éventualité d'une crise dans les Balkans.
  - Dans le sud du **Soudan**, la réaction rapide des donateurs a permis d'éviter une crise humanitaire, plus de 2 millions de personnes déjà touchées par les conflits étant encore éprouvées par une grave sécheresse.



### ***Secours alimentaires d'urgence en République démocratique du Congo***

*Dès que les efforts de paix ont permis de parvenir à nouveau jusqu'aux provinces orientales de la République démocratique du Congo, dont l'accès était précédemment interdit par le manque de sécurité, le PAM et ses partenaires sont intervenus rapidement pour secourir les populations —des milliers de personnes— qui vivaient dans les régions précédemment isolées par la guerre. Étant donné les niveaux consternants de malnutrition et de mortalité infantile constatés dans ces régions, le PAM a étoffé son personnel d'urgence pour accroître ses distributions de vivres partout où cela était possible. Les routes étant infranchissables, le PAM a transporté les vivres par péniches jusqu'à Kalemie et a organisé ensuite un pont aérien pour distribuer immédiatement des secours aux populations désespérées qui affluaient vers les villes de Manono, Kabalo, Kongolo, Kiambi et Nyunzu. Les nouvelles reçues par les centres de distribution des produits alimentaires du PAM montrent que le nombre de patients assistés par les centres d'alimentation thérapeutique a diminué et que la situation nutritionnelle des enfants suivis par les centres s'est améliorée.*

### **Crises prolongées et efforts de redressement**

12. Le PAM a accompagné ses efforts de secours aux réfugiés, aux personnes déplacées dans leur propre pays et aux personnes exposées à l'insécurité alimentaire par des conflits prolongés, d'activités tendant à faciliter le redressement:

- Dans la **Région des Grands Lacs**, les crises se sont poursuivies. Ainsi, au **Burundi**, au mois de mars, une grave sécheresse et l'insécurité persistante ont obligé à porter de 1,2 à 2 millions de personnes le nombre de bénéficiaires de l'opération régionale.
- En **Angola**, en dépit d'une grave insécurité et d'attaques lancées contre ses avions, le PAM a continué de secourir plus de 1 million de personnes et de satisfaire les besoins immédiats des personnes nouvellement déplacées tout en essayant de renforcer l'autonomie des populations déplacées grâce à des programmes vivres-contre-travail et à des projets de réinstallation.
- En **Guinée**, au **Libéria** et en **Sierra Leone**, il a fallu continuer à fournir une aide alimentaire à 1 million de personnes pour empêcher l'apparition d'une situation de famine. Les communautés ont pu progresser sur la voie du redressement grâce à l'élargissement des activités de relèvement entreprises par le PAM en Guinée et aux opérations de relèvement entreprises en Sierra Leone.
- En **Somalie**, des sécheresses successives ont virtuellement brisé les capacités de survie de plus d'un demi million d'êtres humains.
- En **Colombie**, le PAM a resserré sa collaboration avec ses partenaires pour empêcher que 114 000 personnes déplacées privées de moyens de subsistance et d'économies après avoir dû fuir les régions rurales pour se réinstaller dans des régions plus urbanisées, ne tombent dans une misère encore plus profonde.



### ***Collaboration avec les femmes en Somalie***

*En Somalie, où le sort des populations ne cesse d'empirer par suite des troubles civils et de la sécheresse, le PAM a mis les secours alimentaires d'urgence directement entre les mains des femmes. En collaboration avec l'Agence de secours des Églises norvégiennes, le PAM a commencé en novembre à distribuer des rations familiales à quelque 5 500 femmes de deux districts de Gedo, soit une quantité de vivres suffisante pour nourrir plus de 33 000 personnes. La région, qui n'avait reçu aucune aide alimentaire depuis plus de deux ans, est l'épicentre de la sécheresse actuelle, qui a ravagé les récoltes et qui a fait des pertes atteignant parfois 60 pour cent parmi les troupeaux. Bien que son approche ait initialement suscité quelque scepticisme, le PAM a négocié son plan de distribution avec les autorités locales et a assumé la responsabilité de la distribution des vivres, conjointement avec l'ONG qui lui était associée pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de fuite. Lors du suivi effectué après la distribution des vivres, l'on a constaté que chacun —hommes et femmes— s'accordait à reconnaître que mettre l'aide alimentaire entre les mains des femmes était effectivement la meilleure solution si l'on voulait que les besoins alimentaires de la famille tout entière soient satisfaits.*

### **Lutte contre la faim chronique**

13. Les contributions reçues pour des activités de développement ont atteint 270 millions de dollars en 2001, soit un peu plus qu'en 2000. Néanmoins, l'appui que le Programme peut apporter à des activités de développement ne représente que la moitié de ce qu'il était en 1994. Ainsi, les efforts entrepris par le PAM pour contribuer à la réalisation de l'objectif fixé par le Sommet du Millénaire, consistant à réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion d'êtres humains qui ont faim, sont entravés par l'insuffisance des ressources reçues pour les activités tendant à lutter contre la faim chronique.



**Le PAM en chiffres—2001**

**Le PAM a secouru 77 millions d'êtres humains parmi les plus pauvres du monde**

20 millions de bénéficiaires d'activités d'aide au développement

43 millions de bénéficiaires d'opérations d'urgence

14 millions de bénéficiaires d'IPSR

**Parmi ces bénéficiaires on comptait:**

8 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, recevant une assistance essentiellement dans des camps

3 millions de réfugiés

**Les quantités totales de produits alimentaires distribuées ont atteint 4,2 millions de tonnes**

660 600 tonnes pour des projets de développement

2,7 millions de tonnes pour des opérations d'urgence

818 700 tonnes pour des IPSR

**Les dépenses opérationnelles se sont montées au total à 1,7 milliard de dollars**

13 pour cent des dépenses opérationnelles ont été consacrées aux activités de développement

59 pour cent des dépenses opérationnelles ont été consacrées à des opérations d'urgence (y compris le Compte d'intervention immédiate (CII) et les opérations spéciales)

23 pour cent des dépenses opérationnelles ont été consacrées à des IPSR

63 pour cent des dépenses opérationnelles (développement) ont été consacrées à des pays figurant parmi les moins avancés (PMA)

93 pour cent des dépenses opérationnelles (développement) ont été consacrées à des pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV)

**Les contributions reçues ont atteint 1,9 milliard de dollars**

270 millions de dollars ont été des contributions à des activités de développement

1,1 milliard de dollars ont été des contributions à des opérations d'urgence (y compris le CII et les opérations spéciales)

510 millions de dollars ont été des contributions à des IPSR

20 millions de dollars ont été fournis à d'autres fins, y compris le programme d'administrateurs auxiliaires

**82 pays où le PAM a mené des activités opérationnelles en 2001**

55 pays où ont été réalisées des activités de développement

50 pays où ont été réalisées des opérations d'urgence

41 pays où ont été réalisées des IPSR

**Nouveaux engagements approuvés en 2001**

16 nouveaux programmes de pays, dont la valeur approuvée représente 774,6 millions de dollars et 2,2 millions de tonnes de produits

7 nouveaux projets de développement (y compris les activités relevant des programmes de pays approuvés) avec des engagements de 49,9 millions de dollars et de 113 100 tonnes de produits

41 nouvelles opérations d'urgence représentant une valeur de 1,1 milliard de dollars et de 2,5 millions de tonnes de produits

11 nouvelles IPSR pour une valeur de 489,4 millions de dollars et de 0,8 million de tonnes de produits

**En tout, 59 nouvelles activités opérationnelles et 16 programmes de pays ont été lancés dans différentes régions du monde**



14. En dépit de l'insuffisance des ressources disponibles pour les activités de développement, 16 nouveaux programmes de pays ont été approuvés. En décembre 2001, 93 pour cent des programmes et projets de développement en cours avaient été refondus et harmonisés avec la politique du PAM visant à favoriser le développement.
15. En 2001, le PAM a lancé une campagne mondiale pour nourrir et instruire les millions d'enfants qui vont à l'école l'estomac vide ou que la misère et la faim empêchent d'aller à l'école. L'éducation est en effet l'élément clé si l'on veut briser le cercle vicieux de la misère et de la faim. Le PAM a créé des partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies, comme l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pour promouvoir l'éducation des filles et des garçons dans les pays les plus pauvres du monde.
16. Le PAM a adopté un certain nombre de mesures pour élargir et améliorer ses activités d'alimentation scolaire. Grâce à une substantielle contribution spéciale des États-Unis ainsi qu'à des dons de la Commission européenne, de l'Italie, de la Suisse et de la France, le PAM a pu secourir à peu près 3 millions d'enfants de plus que précédemment, ce qui a porté le nombre total d'enfants qui bénéficient de ses programmes d'alimentation scolaire à plus de 15 millions dans 57 pays. Le PAM a aussi investi pour améliorer l'information sur ce type de programmes, notamment en réalisant des enquêtes sur les programmes nationaux d'alimentation scolaire ainsi que des études de référence sur les écoles appuyées par le PAM —dans l'un et l'autre cas en consultation avec l'UNESCO— et en étudiant de nouveaux moyens afin de mieux suivre l'exécution des programmes.

***L'impact des programmes d'alimentation scolaire et de déparasitage: l'expérience du Népal***

*En 2001, le PAM et l'OMS ont décidé de prendre la campagne de déparasitage réalisée au Népal comme modèle pour élargir les efforts déployés dans ce sens dans le cadre des programmes d'alimentation scolaire du PAM. Au Népal, le projet d'alimentation scolaire du PAM a servi de support à un programme de déparasitage dans les écoles primaires, les élèves nourris à l'école recevant également des soins et une éducation sanitaire. En outre, le taux brut de scolarisation s'est accru de 39 pour cent pour l'ensemble des élèves et de 43 pour cent pour les filles en comparaison de ce qu'il était dans les écoles ne participant pas au programme. Cet effort concerté a permis de réduire considérablement l'incidence des parasites intestinaux chez les élèves, qui a été ramenée de 74,2 pour cent en 1996 à 51,1 pour cent en 2000, tandis que l'incidence de cas graves est tombée de 9,3 pour cent à 1,9 pour cent. Ces réductions se sont accompagnées d'une nette diminution de l'incidence d'anémie et d'une amélioration marquée de l'état de santé et de la situation nutritionnelle des enfants.*

17. Dans nombre des pays où opère le PAM, les opérations de secours d'urgence qui doivent être organisées périodiquement sont reliées aux activités de développement. Dans le nord du Soudan, par exemple, le PAM a renforcé un projet de mise en valeur des ressources hydrauliques pour faire face à une grave sécheresse. Ainsi, les communautés ont pu continuer d'être approvisionnées en eau tandis que les activités vivres-contre-travail ont contribué à stabiliser la consommation alimentaire des ménages lorsque les récoltes ont été mauvaises. De graves inondations ont à nouveau affecté le Mozambique en février 2001, et le PAM a pu réagir rapidement grâce aux stocks de produits alimentaires —4 500 tonnes— constitués avant les inondations dans des régions





stratégiques du pays pour les activités de développement. Ces stocks ont permis de secourir 20 000 personnes en attendant l'arrivée des secours alimentaires d'urgence.

## LE PLAIDOYER: CENTRER L'ATTENTION DU PUBLIC SUR LES PAUVRES QUI ONT FAIM

18. En 2001, les efforts de plaidoyer entrepris par le PAM en faveur des pauvres qui ont faim ont notamment revêtu la forme de consultations, de campagnes de publicité, d'expositions et d'activités de formation.
19. Au cours des deux années écoulées, le PAM a participé à une large consultation concernant les dimensions et la dynamique de l'insécurité alimentaire dans le sud de l'Asie. Conjointement avec la *South Asia Association for Regional Cooperation* (SAARC), la Fondation M. S. Swaminathan et des chercheurs de la région, le PAM a entrepris une analyse du problème posé par l'accès à l'alimentation et s'est employé à trouver le moyen de mieux cibler ses activités sur les régions vulnérables, notamment à la lumière du rôle que jouent les filets de sécurité fondés sur l'alimentation dans la réduction de la faim. Ce processus de consultation a beaucoup contribué à sensibiliser les décideurs à l'importance que revêtent les programmes appuyés par une aide alimentaire s'agissant d'atteindre les objectifs nationaux en matière de sécurité alimentaire.
20. Cette étude a débouché sur la publication d'un rapport intitulé *Promouvoir le développement: l'aide alimentaire dans le sud de l'Asie*, lancé par le Sous-Directeur exécutif conjointement avec le Premier Ministre de l'Inde. Ce rapport analyse et cerne l'étendue de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité dans le sud de l'Asie et contient un certain nombre de recommandations tendant à améliorer l'efficacité des programmes d'aide alimentaire. À la suite de cette analyse, le PAM a collaboré avec la Commission du plan de l'Inde pour établir et publier un *Atlas de l'insécurité alimentaire dans les régions rurales de l'Inde*, qui a pour but de mobiliser une action en faveur des pauvres qui ont faim et de rassembler des ressources pour la campagne nationale "L'Inde à l'abri de la faim" menée par le Gouvernement indien.
21. En vue de la célébration de la Journée internationale de la femme de 2001, le PAM a produit au Kenya un documentaire mettant en relief comment l'aide alimentaire contribue à promouvoir l'éducation des filles. Pour compléter ce film, le PAM a mené des campagnes d'information dans les écoles du pays en prenant l'exemple de femmes kényennes ayant réussi dans des professions non traditionnelles très visibles —par exemple pilotes, avocates, juges ou agents de police— pour motiver les filles et les encourager à fréquenter l'école. Ces efforts ont été très largement rapportés dans les médias du pays. Au Soudan, le PAM, le Ministère de l'éducation et des ONG locales, ont eu recours à des émissions à la radio, à des ateliers et à des réunions d'information des maîtres, des dirigeants communautaires et des parents pour promouvoir l'éducation des filles et l'égalité entre hommes et femmes en tant que moyen d'encourager le développement.
22. Pour la Campagne mondiale en faveur de l'alimentation scolaire, le Programme a élaboré une nouvelle série de matériels d'information pour la presse et a publié des affiches, des cartes de vœux et un calendrier pour l'année 2002. Une série d'articles et d'éditoriaux publiés dans des journaux américains, italiens et japonais à grand tirage et de programmes diffusés par des chaînes de télévision comme CNN et la BBC ont mis en relief les avantages durables de l'alimentation scolaire.



23. En 2001, le PAM a établi une carte de la faim qui illustre l'étendue de la malnutrition dans les différents pays et régions. Cette carte a été largement diffusée auprès des représentants des gouvernements, des enseignants et des élèves dans de nombreux pays du monde. Le PAM a remanié son site sur l'Internet pour permettre aux parties intéressées d'avoir plus aisément accès à l'information sur la mission, les stratégies, les programmes, les activités et les rapports du PAM.

## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ORGANISATION

24. Deux importantes réformes internes —la décentralisation complète des opérations et la mise en place du nouveau Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS)— ont été menées à bien en 2001.
25. **Décentralisation:** En septembre 2001, la dernière étape de la décentralisation des bureaux régionaux basés à Rome a été achevée avec la réinstallation des bureaux pour l'Afrique et pour l'Asie. Les six bureaux régionaux décentralisés sont les suivants: Afrique de l'Ouest (à Dakar), Afrique centrale (à Yaoundé), Afrique orientale et australe (à Kampala), Asie (à Bangkok), Amérique latine (à Managua) et Moyen-Orient et Asie centrale (au Caire). Le bureau pour l'Europe orientale se trouve encore à Rome; 10 des 13 pôles régionaux existants ont été fermés et seuls ont été conservés ceux d'Islamabad, de Lima et de Maputo.
26. La prise de décisions a maintenant été rapprochée des bénéficiaires et les réunions du Comité d'examen des programmes se tiennent au sein des bureaux régionaux, ce qui permet aux directeurs de pays ainsi qu'à tous les conseillers des bureaux régionaux de participer plus directement aux activités. Les bureaux régionaux ont établi des liens plus étroits avec ceux des autres organismes des Nations Unies et des ONG. Connaissant mieux la situation sur place et pouvant assurer une coordination plus étroite sur le terrain, le PAM est mieux à même de répondre aux besoins des bénéficiaires et de leur fournir plus efficacement une assistance.
27. Le recrutement étant désormais effectué au niveau des bureaux régionaux, un plus grand nombre de consultants nationaux ont été engagés. Les pouvoirs en matière de passation de marchés et d'achats de produits alimentaires et d'articles non alimentaires ayant été délégués, un plus grand nombre de fournisseurs figurent dans les fichiers d'approvisionnement du PAM. Les fonctionnaires chargés des achats sur le terrain ont renforcé les capacités des bureaux extérieurs en matière de passation des marchés et ont acheté localement de plus grandes quantités de produits alimentaires à des pays en développement, particulièrement en Afrique. La valeur totale des produits alimentaires achetés dans les pays en développement, principalement en Afrique, a atteint 166 millions de dollars.
28. **Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS):** Le lancement, en janvier 2001, du système WINGS a été l'aboutissement de trois années de travail sur le Programme d'amélioration de la gestion financière (FMIP), qui avait pour but de mettre au point de nouveaux processus et de nouvelles procédures de gestion financière, de traitement et d'analyse des comptes, de gestion des états de paie et de budgétisation.
29. Le système WINGS reliera tous les services administratifs et services d'appui du PAM du siège et de tous les bureaux de pays. Ce système intégré opérant au niveau de l'ensemble de l'Organisation est une première pour le système des Nations Unies.



30. Le PAM a déjà tiré d'importants avantages de ce système —notamment une plus grande transparence, une amélioration de l'obligation redditionnelle à l'égard des donateurs et l'accès en ligne à l'information— et les directeurs peuvent désormais prendre des décisions mieux informées. Un Centre de compétences a été créé pour former les fonctionnaires et fournir des indications et un appui technique aux bureaux extérieurs et pour continuer à adapter et à améliorer le système. En 2001, 700 fonctionnaires ont été formés à l'utilisation du nouveau système.
31. **Système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits (COMPAS):** Le PAM a élargi et renforcé les capacités de son système mondial de suivi des produits —COMPAS— pour l'adapter aux besoins opérationnels des bureaux de pays. En 2001, le système COMPAS a été installé dans 72 bureaux de 18 pays, ce qui a porté le nombre total de bureaux de pays raccordés au système à 53. Pendant la même période, 480 000 opérations ont été effectuées concernant la distribution de 2,6 millions de tonnes de produits alimentaires dans 45 000 localités pour plus de 2 600 organisations et près de 3 400 fournisseurs. Les nouveaux perfectionnements apportés au système COMPAS permettent d'avoir un accès en ligne aux informations concernant les produits dans la filière et les livraisons ainsi que d'échanger des données et d'avoir une interface avec le système WINGS.
32. **Renforcement des capacités institutionnelles:** En 2001, le PAM a commencé à mettre en oeuvre en collaboration avec le Royaume-Uni son partenariat de stratégie institutionnelle, sur la base duquel le Royaume-Uni versera au PAM 20 millions de livres sterling (soit l'équivalent de quelque 28 millions de dollars) sur quatre ans pour renforcer ses moyens d'intervention en cas d'urgence, améliorer la gestion des programmes, moderniser la conception des projets en y incluant des approches orientées vers la création de moyens de subsistance durables et renforcer les mécanismes de gouvernance et d'obligation redditionnelle. Une proportion importante de ces fonds a été consacrée au renforcement des capacités et des compétences des fonctionnaires dans des domaines comme l'évaluation des situations d'urgence, l'analyse, la passation des marchés et la livraison des produits alimentaires. Le PAM a construit des installations d'entreposage en prévision de situations d'urgence, constitué des stocks et élaboré des directives concernant la planification d'interventions en cas d'urgence, la conception participative des programmes et le suivi et l'évaluation, également grâce aux fonds versés par le Royaume-Uni.
33. **Programme de perfectionnement des compétences de gestion:** Le PAM a étendu son programme de formation à la gestion à tous ses agents du cadre organique. Ainsi, plus de 1 000 fonctionnaires (recrutés aussi bien sur le plan national qu'international) ont été formés au siège, dans les bureaux régionaux et dans les bureaux de pays aux compétences d'encadrement, de communication et de gestion ainsi qu'au traitement des données sur le système WINGS. Cette formation a beaucoup contribué à améliorer les compétences techniques des fonctionnaires et à leur faire mieux comprendre les valeurs, les méthodes opérationnelles et les politiques du PAM.
34. **Formation à distance via Internet:** Le PAM étudie actuellement de nouvelles approches de la formation. En 2001, un projet pilote de formation à distance par Internet a été lancé, nouvelle approche "en ligne" de l'apprentissage sur ordinateur. Le PAM a également commencé à produire des matériels autodidactiques sur CD-ROM. Ces deux projets aideront les fonctionnaires en poste dans des lieux d'affectation éloignés de perfectionner leurs compétences.



## AMÉLIORATION DE L'OBLIGATION REDDITIONNELLE ET DE LA GOUVERNANCE

35. **Gestion axée sur les résultats:** Le cadre stratégique des nouvelles méthodes de gestion axée sur les résultats est maintenant en place. Afin d'établir les mécanismes internes de planification et de rapports nécessaires pour suivre les performances et rendre compte des résultats, une équipe spéciale chargée du suivi des résultats et des rapports a été constituée pour identifier les méthodes de collecte de données et les indicateurs nécessaires au système WINGS pour l'élaboration des rapports sur les performances et les résultats que le PAM présente au Conseil d'administration.
36. **Services de contrôle:** En 2001, le Directeur exécutif a décidé d'accroître la coordination et la synergie entre les fonctions de contrôle en créant une nouvelle division des services de contrôle, qui regroupe les services de l'évaluation, de la vérification interne des comptes et de l'Inspecteur général.
37. **Le Bureau de l'Inspecteur général (OEDI)** a joué un rôle vital en réglant des cas de pertes de produits qui auraient pu être graves et en faisant enquête sur les cas de fraude et de mauvaise gestion. En 2001, l'OEDI s'est occupé de 35 affaires, a mené à bien sept enquêtes et a produit cinq rapports d'inspection consacrés à des questions comme le respect des directives applicables, les pertes de produits, la sécurité, la gestion du personnel, la gestion des entrepôts et la mauvaise gestion des liquidités. Des mesures pour faciliter la prévention et la détection des fraudes ont également été recommandées.
38. En 2001, le **Bureau de la vérification interne des comptes (OEDA)** a poursuivi ses vérifications intensives conformément à son programme de travail, fondé sur l'évaluation des risques. Outre plusieurs vérifications au siège, l'OEDA a vérifié les comptes de sept bureaux de pays et a réalisé une mission de suivi. À la demande du Comité de vérification interne du PAM, l'OEDA a organisé à la fin de chacune de ses missions de vérification des réunions consacrées à une discussion de l'obligation redditionnelle ainsi que du rôle des activités de contrôle et notamment de vérification interne des comptes. L'OEDA s'est également tenu en rapport avec les directeurs des services concernés pour s'assurer que les recommandations issues des vérifications aussi bien internes qu'externes des comptes étaient bien appliquées.
39. **Le Bureau de l'évaluation et du suivi (OEDE)** a réalisé 17 évaluations, principalement de programmes de pays et d'IPSR, afin d'améliorer la conception et l'exécution des activités sur le terrain. Les informations retirées de ces évaluations et de celles qui ont été réalisées les années précédentes constitueront la base de deux évaluations thématiques sur les résultats donnés par les approches suivies par le PAM pour les programmes de pays et les IPSR.
40. **Création du Département de l'administration:** En 2001, le Directeur exécutif a créé un nouveau Département de l'administration et un nouveau poste de Sous-Directeur exécutif pour l'administration. Les attributions du nouveau Département portent essentiellement sur les domaines suivants: introduction du système WINGS; amélioration des politiques et pratiques en matière de gestion de la trésorerie; renforcement du Département des ressources humaines; mise en place des nouveaux types d'engagement pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international; élaboration de méthodes de politique de gestion de la sécurité; renforcement du rôle du PAM dans la coordination au niveau du système des Nations Unies, notamment pour ce qui est de la gestion des services et des locaux communs des Nations Unies et l'amélioration des systèmes des



coordonnateurs résidents/coordonnateurs humanitaires; et restructuration de la gestion de l'information et de la communication.

## APPROCHES NOVATRICES

41. Les innovations adoptées en 2001 ont aidé le PAM à livrer rapidement et efficacement une aide alimentaire aux pauvres et à ceux qui ont faim.
42. **Étude de l'utilisation de casseroles en fer:** L'on estime que les carences en micronutriments affectent quelque 2 milliards de personnes dans le monde entier et contribuent à élever l'incidence de la morbidité et de la mortalité chez les enfants, les adolescents et les femmes. Le PAM, en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), a mené une étude pour déterminer si l'utilisation de casseroles en fer pourrait réduire l'anémie due aux carences en fer chez les réfugiés. Les conclusions préliminaires de l'étude menée dans un camp de réfugiés dans l'ouest de la Tanzanie ont montré que l'utilisation de casseroles en fer constitue un moyen économique d'accroître l'apport en fer. Reste à savoir, cependant, si les ménages utiliseraient systématiquement de telles casseroles. Les résultats de l'étude seront reflétés dans les directives que le HCR doit élaborer concernant la distribution d'ustensiles de cuisine aux réfugiés.
43. **Formation des groupes exposés à l'infection par le VIH/SIDA:** En Éthiopie, plus de 2 000 chauffeurs de camion qui transportent les produits alimentaires du PAM en provenance de Djibouti ont été formés et ont reçu une formation sur le risque d'infection par le VIH/SIDA dans le but d'encourager les intéressés à adopter un comportement moins risqué et de promouvoir à leur tour la prévention de l'inspection le long de leur chemin. Des camionneurs volontaires suivent et appuient les chauffeurs formés pendant un an.
44. **Unité anti-avalanches:** Lorsque les fortes chutes de neige et les avalanches ont menacé d'interrompre les opérations de secours du PAM en Afghanistan, le PAM a constitué et déployé une unité anti-avalanches dont les trois membres, dont les services ont été financés par le Canada dans le cadre d'un accord conclu avec CARE Canada, ont été chargés de maintenir ouverts les itinéraires utilisés par les convois de vivres. Les membres de l'équipe, à ski ou à pied, ont grimpé dans les hautes terres du centre et de l'ouest du pays pour y évaluer la stabilité du couvert neigeux et élaborer et mettre en oeuvre des stratégies de maîtrise des avalanches.
45. **Système satellitaire "Argos" pour le suivi des activités d'alimentation scolaire.** Il a toujours été difficile pour le PAM et pour les gouvernements bénéficiaires de suivre et de rassembler des données exactes et récentes concernant les milliers d'écoles qui reçoivent une aide alimentaire de par le monde, en particulier lorsqu'elles sont situées dans des régions reculées. En 2001, il a été mis à l'essai avec succès dans 11 pays un système satellitaire à la fois économique et convivial. Des émetteurs simples et solides ont été installés dans plusieurs écoles et utilisés par le personnel scolaire pour transmettre par satellite, une fois par mois, des informations sur les inscriptions, l'assiduité et la distribution des produits aux services du PAM et aux organismes gouvernementaux de contrepartie. Il ressort des résultats obtenus jusqu'à présent que l'on peut rassembler à peu de frais des informations à jour auprès d'écoles situées même à grande distance. Le PAM a l'intention de procéder à de nouveaux essais pilotes à plus grande échelle en 2002 pour continuer d'évaluer la possibilité d'utiliser ce système pour suivre les projets d'alimentation scolaire qu'il réalise partout dans le monde.





# Section II: Les réalisations en 2001

## MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE RÉFORMES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DES DISPOSITIONS DE L'EXAMEN TRIENNAL DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE DÉVELOPPEMENT

### A. Structures et mécanismes

#### *Le PAM et le Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG)*

46. En 2001, l'un des principaux thèmes examinés par le Groupe des Nations Unies pour le développement a été la proposition tendant à améliorer l'harmonisation des procédures et des documents de programmation grâce à l'adoption par tous les organismes des Nations Unies d'un processus simplifié et normalisé de programmation par pays. La nécessité de continuer à harmoniser les systèmes de gestion financière, d'administration et de gestion du personnel a également été discutée. Le PAM a participé aux groupes de travail UNDG qui ont préparé le projet de cadre pour les schémas et documents de programmation par pays et ont travaillé sur l'harmonisation des politiques de gestion du personnel et de gestion financière. Une étude d'ensemble sur les procédures financières et opérationnelles a été entreprise dont les résultats seront utilisés pour préparer un plan d'action en 2002.
47. Le PAM a apporté une contribution aux efforts entrepris pour:
- établir un lien entre les stratégies et les résultats visés dans les bilans communs de pays et les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les objectifs reflétés dans la Déclaration du Millénaire;
  - incorporer la réduction de la faim aux objectifs de la Déclaration du Millénaire;
  - lancer le Fonds mondial pour la lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme; et
  - améliorer la coordination entre les programmes du système des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods, par exemple par le biais du Réseau d'apprentissage UNDG/Banque mondiale.

Par ailleurs, le Programme a également mis en relief la contribution que les activités de développement, qui atténuent la pauvreté et améliorent les conditions de vie des populations, peuvent apporter au rétablissement de la paix et à la prévention des conflits. Le PAM a continué de détacher un fonctionnaire de rang élevé auprès du Groupe des Nations Unies pour le développement.



48. Le PAM a contribué à l'élaboration de la stratégie des Nations Unies pour la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire en participant à la rédaction:
- d'une note d'information destinée aux équipes de pays des Nations Unies précisant les objectifs à intégrer à la formulation des plans et stratégies nationaux de développement, notamment aux stratégies de réduction de la pauvreté;
  - de la déclaration sur la lutte contre le VIH/SIDA publiée à la suite de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à ce problème; et
  - de trois manuels de formation sur les droits de l'homme, la lutte contre la pauvreté et les objectifs de la Déclaration du Millénaire.

#### ***Comité exécutif des Nations Unies pour les affaires humanitaires***

49. Le Comité exécutif des Nations Unies pour les affaires humanitaires a, une fois par mois, offert aux chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies une occasion d'échanger des informations et d'élaborer des stratégies communes à propos des crises humanitaires, plus particulièrement dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Guinée, en République démocratique du Congo, en Somalie et au Soudan. En outre, les membres du Comité exécutif se sont entendus sur la stratégie commune à suivre en Afghanistan, aussi bien avant qu'après les événements du 11 septembre. Au sein de cette instance, le PAM s'est attaché à centrer l'attention sur des questions comme les difficultés rencontrées dans les domaines du plaidoyer, de la mobilisation des ressources et de la sécurité du personnel et des bénéficiaires.

#### ***Comité exécutif sur la paix et la sécurité***

50. Le PAM s'est associé au Comité exécutif sur la paix et la sécurité en tant que membre ad hoc en septembre 2001 et a participé à ses réunions hebdomadaires à mesure que ce comité est devenu une instance de premier plan pour la planification et la coordination des efforts du système des Nations Unies en Afghanistan. Ces réunions ont facilité l'échange d'informations sur le rétablissement de la paix et l'application des recommandations figurant dans le rapport Brahimi entre 12 organismes des Nations Unies opérant dans les domaines politique, militaire et humanitaire et dans les domaines du développement et des droits de l'homme.

#### ***Travaux du Comité exécutif mixte***

51. En 2001, le PAM a participé, en qualité de membre, aux travaux du groupe du Comité exécutif mixte concernant les initiatives suivantes:
- l'équipe spéciale conjointe du Comité exécutif des Nations Unies pour les affaires humanitaires/UNDG, qui a élaboré un document reflétant la position commune des institutions intéressées sur les relations entre la Commission européenne et les organismes des Nations Unies;
  - une équipe spéciale conjointe UNDG/Comité exécutif des Nations Unies pour les affaires humanitaires/Comité exécutif sur la paix et la sécurité qui a élaboré un plan d'action tendant à intégrer les activités au rétablissement de la paix aux programmes de travail de tous les organismes des Nations Unies et à coordonner leur intervention dans les situations post-confliktuelles; et





- l'effort entrepris en collaboration par le Comité exécutif des Nations Unies pour les affaires humanitaires, le Comité exécutif sur la paix et la sécurité et le Groupe des Nations Unies pour le développement pour arrêter la position du système des Nations Unies lors des réunions des donateurs concernant l'Afghanistan et pour aider l'équipe de pays à élaborer une stratégie globale pour faciliter la transition des secours vers les activités de développement.

### ***Comité permanent interorganisations***

52. Le PAM a participé aux quatre sessions des groupes de travail et à sept des dix sous-groupes de travail. En 2001, le PAM a :
- fait approuver par le Comité permanent le concept de centres logistiques communs des Nations Unies préparé par le PAM, qui prévoit le déploiement de centres logistiques communs en vue d'une intervention dans des situations d'urgence à grande échelle afin de coordonner, en établissant un ordre de priorité, l'utilisation de moyens logistiques et de l'infrastructure des transports. Le Comité permanent a également adopté les plans élaborés par le PAM pour mettre en place les capacités nécessaires, en cas de besoin, pour appuyer le déploiement rapide des centres logistiques communs;
  - coordonné, avec l'UNICEF, la préparation à l'intention des équipes de pays d'un CD-ROM résumant les politiques, directives, listes de contrôle et pratiques optimales appliquées par les membres du Comité permanent et de l'Organisation pour promouvoir la parité hommes-femmes en situation d'urgence;
  - dirigé les efforts entrepris par le Comité permanent interorganisations pour élaborer les normes, procédures et approches à appliquer pour assurer la compatibilité des réseaux de télécommunications sur le terrain en situation d'urgence; les modèles élaborés ont été immédiatement mis en pratique en Afghanistan, où le PAM a été invité à coordonner les activités interorganisations dans les domaines de l'information et de la communication;
  - dirigé la mise au point, les essais sur le terrain et l'adoption de directives communes en vue de la planification interorganisations des interventions en cas d'urgence, qui contribueront à mettre tous les organismes humanitaires mieux à même d'intervenir rapidement partout dans le monde; et
  - participé à des études de cas interorganisations sur les personnes déplacées en Angola et en Colombie et à l'élaboration de matériels de formation concernant l'assistance aux personnes déplacées.

### ***Processus d'appels communs***

53. En 2001, le PAM a participé à la préparation de l'évaluation interorganisations du processus d'appels communs en tant que moyen de mobilisation de ressources qui doit être réalisé en 2002. L'un des problèmes chroniques à résoudre est le manque de financement pour les éléments non alimentaires des appels humanitaires, spécialement dans le cas d'opérations peu visibles. Le PAM a adopté des mesures internes pour accroître sa contribution au processus d'appels communs. Ainsi, il a été élaboré des procédures pour préciser et rationaliser les processus internes d'approbation des appels communs, et les bureaux de pays du PAM ont été priés de désigner un responsable dans chaque pays pour lequel il a été lancé un appel commun. En juin, le PAM a organisé un atelier à l'intention de ces responsables pour passer en revue les dernières mesures



adoptées par le Programme ainsi qu'au niveau interorganisations, discuter de la coordination avec les partenaires et mettre en place un réseau. Le PAM s'est également employé à intégrer ses Engagements en faveur des femmes aux processus d'appels communs.

#### Enseignements retirés et défis pour l'avenir

54. Les organismes des Nations Unies sont conscients de la nécessité de tenir compte, pour la planification et l'exécution des activités, de l'ensemble des questions de développement mais aussi des aspects humanitaires. Le PAM a pu contribuer à cette prise de conscience grâce à l'expérience qu'il a acquise des opérations d'urgence et des activités de développement. Il faudrait continuer d'élaborer sur le terrain des programmes de nature à faciliter la transition du conflit vers la paix.
55. Le PAM connaît bien la valeur de la collaboration interorganisations dans des domaines comme l'élaboration des politiques, la coordination des opérations, la formation, la planification des interventions en cas d'urgence, des télécommunications sur le terrain et les centres logistiques communs. Dans les domaines de la parité hommes-femmes, de la logistique et de la planification prévisionnelle en cas d'urgence, le PAM a été prié de continuer à jouer le rôle d'organisme chef de file. Il faudra faire preuve de vigilance pour ne pas alourdir ou éparpiller à l'excès les programmes de ces organes de coordination, de sorte que les initiatives puissent être menées à bien avant que d'autres soient entreprises.
56. Pour que l'intervention du système des Nations Unies en période de crise humanitaire ou de redressement en situations postconflituelles soit efficace, il importe d'appliquer une approche équilibrée conjuguant différents types de secours et de services, y compris des vivres, de l'eau, des médicaments, des semences et des outils. Or, il est devenu de plus en plus difficile de mobiliser des ressources suffisantes pour financer la fourniture de l'aide alimentaire et d'articles non alimentaires. Lors de l'opération qui a été organisée récemment pour faire face à la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, l'absence de fonds pour améliorer l'assainissement, l'approvisionnement en eau, la santé et la production agricole a compromis l'efficacité de tous les programmes de secours. Cela a réduit l'impact nutritionnel de l'aide alimentaire et entravé le rétablissement du mode de vie pastorale des populations. Il conviendra d'analyser cette question dans le contexte de l'évaluation du processus d'appels communs qui doit être réalisé sous la direction du Bureau pour la coordination des affaires humanitaires afin d'identifier les contraintes, trouver des solutions et améliorer ainsi le processus d'appels et les programmes de secours afin de faciliter un redressement durable à longue échéance après une crise.

## B. Financement et ressources

### *Mobilisation des ressources*

57. En 2001, le PAM a reçu 1,9 milliard de contributions, soit un chiffre record. Cette extraordinaire générosité a permis de couvrir 83 pour cent du volume total de produits requis<sup>2</sup> pour les projets du PAM en 2001.

<sup>2</sup> Ce pourcentage comprend les stocks reportés de l'année précédente.



58. C'est aux IPSR qu'est allée la plus forte proportion des contributions —quelque 510 millions de dollars— depuis que cette catégorie d'activités a été créée en 1999. Ces contributions records ont permis au PAM de couvrir 95 pour cent des besoins de produits pour ce type d'intervention. Les contributions reçues pour des opérations spéciales, qui se sont montées à 55 millions de dollars, ont représenté le niveau le plus élevé depuis 1995 et plus du double des contributions reçues en 2000. Cette augmentation a été imputable pour une large part à l'opération spéciale qui a été organisée en Afghanistan à un coût de 35 millions de dollars pour mettre en place et gérer l'infrastructure et les systèmes logistiques essentiels et pour fournir les services de transport aérien et de déminage. Par ailleurs, il a été reçu plus de 1 milliard de dollars pour les opérations d'urgence, soit presque exactement le même montant qu'en 2000. Environ 85 pour cent du volume total de produits nécessaires pour les opérations d'urgence ont été couverts. Les contributions aux efforts déployés par le PAM pour combattre la faim chronique au moyen de ses activités de développement ont atteint 270 millions de dollars, soit seulement 49 millions de dollars de plus qu'en 2000. Ce montant n'a permis de couvrir que 62 pour cent du volume total des produits requis pour les activités de développement.
59. Les contributions multilatérales au PAM se sont accrues de 24 pour cent pour atteindre au total 370 millions de dollars, soit 19 pour cent de l'ensemble des contributions au PAM. Les contributions multilatérales à emploi spécifique ont légèrement progressé pour représenter 81 pour cent du total. Par ailleurs, 57 millions de dollars ont été reçus au titre des services fournis par le PAM pour des projets bilatéraux à la demande des donateurs.

### **Donateurs**

60. Les États-Unis ont versé une contribution record de 1,2 milliard de dollars, soit le montant le plus élevé jamais reçu d'un donateur depuis la création du PAM et une progression de 52 pour cent par rapport à l'année précédente. Plusieurs autres importants donateurs ont également accru de plus 20 pour cent la valeur en dollars de leurs contributions au PAM, notamment la République de Corée (contribution plus de 28 fois supérieure à celle fournie en 2000), l'Italie (81 pour cent), le Luxembourg (44 pour cent), la France (37 pour cent), l'Allemagne (24 pour cent) et l'Espagne (21 pour cent). La contribution de l'Islande a représenté le septuple de celle des années précédentes. Beaucoup d'autres pays ont aussi fortement accru la valeur en monnaie locale de leurs contributions au PAM.
61. En 2001, les donateurs non habituels ont versé au PAM pour 16 millions de dollars de contributions, soit nettement moins que les 29 millions de dollars versés en 2000. Dans ce contexte, il y a lieu de mentionner tout particulièrement l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Chili, le Honduras, l'Indonésie, la République tchèque, la Slovaquie et la Thaïlande, qui ont très fortement accru leurs contributions pendant l'année.
62. Environ 3 millions de dollars des contributions reçues de donateurs non habituels sont venus du secteur privé. Le plus important, la société agro-industrielle alimentaire Archer Daniels Midland, a versé au PAM, depuis 2000, 2 millions de dollars à l'opération menée par le PAM en Angola.

### **Programmes sectoriels**

63. En 2001, les efforts de mobilisation de ressources du PAM ont porté principalement sur l'éducation et la lutte contre le VIH/SIDA. La campagne d'alimentation scolaire menée par le PAM, qui a pour but d'utiliser l'aide alimentaire pour encourager les



enfants à fréquenter l'école et pour les aider à mieux assimiler leurs leçons, a reçu pour plus de 98 millions de dollars de contributions des États-Unis, plus un montant de 2,3 millions de dollars pour l'alimentation scolaire de la Commission européenne, de la France, de l'Italie, de la Suisse et du secteur privé. En outre, il a été lancé une campagne de sensibilisation du public concernant le rôle de l'alimentation scolaire dans la lutte contre la pauvreté, et George McGovern, ancien Ambassadeur des États-Unis, a dirigé les efforts de plaidoyer dans ce domaine.

64. En 2001, le PAM a élaboré des projets en collaboration avec des organisations nationales et internationales pour essayer d'atténuer l'impact du VIH/SIDA sur la sécurité alimentaire et aider d'autres institutions dans leurs efforts de prévention du SIDA, spécialement au niveau des ménages. La première série de propositions de projet élaborées en Afrique, d'une valeur de 22,8 millions de dollars, a été soumise aux donateurs à la fin de 2001. L'Allemagne et l'Italie ont déjà répondu et ont confirmé pour 3,8 millions de dollars de contributions. D'autres propositions de projets seront lancées en 2002 pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine.

### ***Collaboration interorganisations en matière de financement***

65. Le PAM a continué en 2001 à participer à tous les appels communs qui ont été lancés et le Directeur exécutif a, en novembre 2001, organisé des appels communs pour la République populaire démocratique de Corée et la Corne de l'Afrique au nom de l'ensemble du système des Nations Unies.
66. Le PAM a réalisé pendant l'année une étude du rôle du processus d'appels communs dans l'organisation de ressources qui a constaté que c'est le Programme qui, parmi les organismes participants, a les plus gros besoins et qui dispose des plus grandes ressources. Il a également constaté que si le processus d'appels communs ne constitue l'élément déterminant des allocations de ressources que pour un petit nombre de donateurs, la plupart d'entre eux considèrent le processus comme utile. Il a été suggéré qu'il pourrait l'être encore plus si les documents, procédures d'appel et cycles de programmation étaient améliorés.
67. Le PAM, la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA) s'emploient, en collaboration avec l'initiative d'allègement de la dette prise par le Gouvernement italien, à aider le Gouvernement égyptien à convertir sa dette en projets de réduction de la pauvreté. Des négociations ont été entreprises en 2001 avec plusieurs pays pauvres très endettés pour élargir cette initiative.

### **Enseignements retirés et défis pour l'avenir**

68. **Prévisibilité:** En 2001, 65 pour cent environ des contributions au PAM ont été confirmées au cours du premier semestre, soit plus de 10 pour cent de plus qu'en 2000. Cette prévisibilité accrue a été extrêmement bienvenue. La crise en Afghanistan a démontré comment les contributions fournies pour l'opération existante de lutte contre la sécheresse avait permis au PAM d'intervenir immédiatement sans devoir attendre la confirmation de nouvelles contributions.
69. **Déficit de financement des opérations:** Bien que les contributions aient atteint un chiffre record en 2001, les ressources disponibles sont restées insuffisantes pour quelques opérations. Alors que les donateurs avaient très généreusement réagi pour faire face à la crise dans la Corne de l'Afrique en 2000, année pendant laquelle il a été reçu pour plus de 413 millions de dollars de contributions pour combattre la sécheresse, les ressources ont été extrêmement insuffisantes pour les opérations menées par le PAM dans certains



pays de la région en 2001, ce qui a entravé les efforts entrepris pour reconstituer les moyens de subsistance des populations. De même, si 95 pour cent des besoins de produits alimentaires pour les IPSR ont été couverts en 2001, les contributions ont été supérieures aux besoins de certaines opérations tandis qu'elles ont continué d'accuser un déficit chronique pour certaines autres, généralement de moindre envergure. Le PAM a eu recours à son site web, aux "Pages jaunes", aux consultations sur les ressources et aux médias pour rehausser la visibilité de ces "crises oubliées", mais il reste encore à faire pour encourager une plus grande souplesse afin de pouvoir couvrir les besoins pour toutes les opérations.

70. **Financement des activités de développement:** Les fonds reçus pour les activités de développement du PAM ont augmenté pour la première fois depuis 1998 mais demeurent bien inférieurs à ce qu'ils étaient il y a dix ans lorsque près de 1 milliard de contributions ont été mises à disposition pour ce type d'activités. Cette augmentation a été imputable presque exclusivement à la contribution fournie par le Gouvernement des États-Unis pour les activités d'alimentation scolaire. L'insuffisance du financement disponible pour les activités tendant à atténuer la faim chronique limite les capacités du PAM d'oeuvrer à la réalisation de l'objectif visé dans la Déclaration du Millénaire consistant à réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion des personnes qui souffrent de la faim. Le PAM encouragera les donateurs à déterminer comment ses programmes s'intègrent à leurs priorités, par exemple pour promouvoir l'éducation, lutter contre le VIH/SIDA, améliorer la situation nutritionnelle des femmes et des enfants et satisfaire les besoins des pauvres en milieu urbain.
71. **Élargissement de la base de donateurs du PAM:** En 2001, plus de 90 pour cent des contributions au PAM sont venus de dix donateurs seulement. Ce déséquilibre est très préoccupant et le Programme s'emploie à y remédier de deux façons, d'abord en resserrant ses relations avec ses 20 principaux donateurs grâce à une consultation et à un dialogue plus étroit et à la conclusions d'accords et, deuxièmement, en intensifiant les efforts pour accroître les contributions de donateurs non habituels. La création à Lima d'un bureau chargé du plaidoyer et de la mobilisation des ressources en Amérique latine et la création au budget de l'exercice biennal 2002-2003 d'un nouveau poste dont le titulaire sera chargé de promouvoir la collecte de fonds dans le secteur privé sont deux exemples des mesures qui ont été adoptées pour dégager de nouvelles sources de financement.

### C. Système de coordonnateurs résidents

72. En 2001, deux fonctionnaires du PAM ont été nommés coordonnateurs résidents en Afghanistan et en République populaire démocratique de Corée. Le PAM a présenté la candidature de quatre de ses fonctionnaires pour le programme d'évaluation du système de coordonnateurs résidents et a appuyé les mesures tendant à améliorer l'évaluation et la sélection des candidats à des postes de coordonnateurs résidents et de coordonnateurs humanitaires. Ces mesures ont notamment tenu à:
- repenser l'évaluation des compétences des candidats pour veiller à ce qu'elle soit axée principalement sur les aptitudes que doivent posséder les titulaires de postes de coordonnateurs résidents ou humanitaires;
  - élaborer une nouvelle méthode d'évaluation en "tour d'horizon" ("180°") de la façon dont les coordonnateurs résidents et les équipes de pays collaborent, méthode qui sera mise à l'essai en 2002; et



- recommander comment la sélection des coordonnateurs résidents et des coordonnateurs humanitaires pourrait être affinée pour garantir la sélection des meilleurs candidats et améliorer la répartition des postes par sexe et par organisation. Le PAM a appuyé l'idée que l'évaluation des compétences des candidats à des postes de coordonnateurs résidents devrait tendre à recruter au moins 50 pour cent de femmes.

#### Enseignements retirés et défis pour l'avenir

73. Les femmes qui occupent les postes de coordonnateurs résidents sont encore très peu nombreuses. Il faudra redoubler d'efforts pour former des femmes et les aider à acquérir les compétences nécessaires pour être nommées à des postes de coordonnateurs résidents ou coordonnateurs humanitaires. Une orientation devrait être fournie aux femmes pour les aider à parvenir dans leur carrière à des postes de responsabilités plus élevées. Les institutions devraient être encouragées à échanger des données d'expérience sur les mesures adoptées pour aider les candidates à accéder à de tels postes.

#### **D. Application du système des bilans communs de pays et de Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement**

74. Le PAM a contribué aux initiatives adoptées par le Groupe des Nations Unies pour le développement afin d'améliorer le processus d'élaboration des bilans communs de pays et des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, notamment en faisant la synthèse des enseignements retirés et des pratiques optimales à identifier grâce au Réseau d'apprentissage bilans communs de pays/plans-cadres. Le PAM a participé à l'atelier d'évaluation du système des plans-cadres et a contribué à la préparation du rapport final de l'examen triennal des activités opérationnelles de développement. À la fin de 2001, 93 bilans communs de pays et 49 plans-cadres avaient été élaborés et 74 équipes de pays avaient été formées au processus d'élaboration de ces documents-cadres.
75. En 2001, les bureaux de pays du PAM ont participé à l'élaboration des plans-cadres au Bhoutan, en Gambie, au Ghana, au Honduras, au Mozambique, au Rwanda et en Tanzanie. Le PAM a également participé aux groupes thématiques sur la sécurité alimentaire, le développement rural et l'atténuation des effets des catastrophes ou les a présidés. En Érythrée et au Honduras le PAM a présidé les groupes thématiques sur la sécurité alimentaire constitués en vue de l'élaboration de plans-cadres. L'unité du PAM chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ACV) a fourni des informations sur les régions exposées à l'insécurité alimentaire des populations vulnérables en vue de la préparation des bilans communs de pays et des plans-cadres dans plusieurs pays, dont Cuba, le Kenya, l'Indonésie, la République démocratique populaire Lao, le Nicaragua et la Tanzanie.

#### Enseignements retirés et défis pour l'avenir

76. Le système des bilans communs de pays et des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement a resserré la collaboration entre les organismes des Nations Unies et a amélioré les analyses de situation utilisées dans le dialogue avec les gouvernements et les donateurs. Il a constitué pour les équipes de pays un tremplin qui leur permet de mieux contribuer à la mise en oeuvre des stratégies d'atténuation de la pauvreté élaborées par les gouvernements en collaboration avec la Banque mondiale et le FMI. Les analyses et les informations disponibles concernant la pauvreté aident les gouvernements à identifier la corrélation entre les politiques macroéconomiques et les



aspects sociaux de la pauvreté ainsi qu'à mettre au point des cadres pour réduire la pauvreté. Cependant, l'insuffisance des capacités de planification et de collecte et d'analyse des données dont disposent les gouvernements entrave la mise en oeuvre du système. En outre, la période de préparation a été plus longue que prévu, ce qui a exigé l'investissement d'un temps considérable de la part des organismes des Nations Unies et de leurs partenaires.

77. À l'avenir, les plans-cadres devront comporter des objectifs mesurables et des indicateurs afin de pouvoir suivre les résultats obtenus. Comme il ressort d'une évaluation externe du système des plans-cadres, un accent plus marqué devra être mis sur la durabilité des activités, les approches participatives et l'inclusion de la société civile. Il faudra pour cela déployer des efforts substantiels pour former le personnel des organismes des Nations Unies et de leurs partenaires aux approches participatives, au travail en équipe, à la réflexion axée sur les résultats et aux partenariats. Un défi majeur demeure l'implication des gouvernements dans le processus d'élaboration des plans-cadres et dans leurs résultats.

### **E. Harmonisation des programmes**

78. Comme prévu par le programme de réformes du Secrétaire général, le PAM s'est associé aux autres membres du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement —PNUD, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et UNICEF— pour harmoniser les systèmes de programmation dans tous les pays où il réalise des activités de développement. Ce processus a été mené à bien dans 89 pays en 2001 et, dans les autres pays, les discussions se sont poursuivies. En 2001, le Conseil d'administration du PAM a approuvé 16 programmes de pays pour lesquels les cycles de programmation ont été harmonisés ou des mesures ont été adoptées à cette fin dans le but de faciliter l'exécution des activités et la collaboration avec les autres partenaires de développement.
79. En 2001, un certain nombre de principes fondamentaux concernant l'harmonisation des programmes ont été discutés au sein du Groupe, et notamment: l'adoption d'un canevas commun, fondé sur les bilans communs de pays et les plans-cadres, pour la préparation des plans et des programmes de pays des organismes membres du Groupe des Nations Unies pour le développement; l'harmonisation des cycles de programmation par pays des membres du Groupe; et la simplification de leurs processus d'approbation des programmes de pays. Le PNUD et le FNUAP ont proposé des modalités détaillées en vue de l'application de ces principes. Le Conseil d'administration du PAM a manifesté son appui aux principes fondamentaux qui sous-tendent l'harmonisation des programmes, mais il sera peut-être nécessaire d'introduire des ajustements pour concilier les modalités proposées et les procédures et le calendrier actuels du Conseil. En 2002, il sera soumis à l'examen du Conseil un document sur l'harmonisation du programme et les options pouvant être envisagées pour qu'il puisse plus facilement adopter une décision à ce sujet.

### **Partenariat avec les institutions basées à Rome**

80. En 2001, 24 bureaux de pays du PAM ont collaboré avec la FAO pour exécuter ou préparer des projets conjoints dont ont directement bénéficié plus de 3,1 millions de personnes. Ces projets ont tendu notamment à distribuer des aliments en échange d'une formation aux techniques agricoles; à distribuer des produits alimentaires en même temps que des semences, dans le contexte des opérations de redressement, pour faire en sorte que les semences ne soient pas mangées; et à obtenir une assistance technique pour le



développement de l'infrastructure communautaire comme potagers scolaires, pépinières et ouvrages de conservation des sols et de l'eau.

81. L'unité ACV du PAM collabore avec la FAO à l'élaboration d'une base de données qui contiendra des informations géographiques complètes qui serviront aux évaluations de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité. Cette base de données permettra de gérer électroniquement les données précédemment archivées sur papier. Elle sera harmonisée avec les activités du Groupe de travail sur l'information géographique de l'Organisation des Nations Unies, et le PAM et la FAO seront ainsi au premier plan des efforts d'élaboration de systèmes novateurs d'échange et d'utilisation d'informations géographiques pour faciliter la compréhension des aspects complexes des problèmes liés à la sécurité alimentaire.
82. Le PAM a participé au Groupe de travail interorganisations sur les systèmes d'information et de cartographie de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité (SICIAV), qui est parvenu à un consensus, déjà appliqué, touchant l'application de nouvelles méthodes d'évaluation de la sécurité alimentaire.
83. Le FIDA et le PAM ont conclu des accords de collaboration dans 14 pays pour la réalisation de projets tendant à atténuer la faim et la pauvreté; ces projets concernent notamment la remise en état de l'infrastructure rurale et agricole ainsi qu'une formation à l'épargne, au crédit et aux activités génératrices de revenu. Ces activités conjointes ont aidé 1,9 million de bénéficiaires directs à participer plus activement à l'économie locale. Dans le cadre de leur partenariat, le FIDA et le PAM réalisent également ensemble des activités d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité pour identifier les régions vers lesquelles les projets doivent être orientés en priorité et pour faciliter un suivi conjoint des résultats. Les deux institutions ont collaboré à la réalisation d'enquêtes nutritionnelles devant servir de référence aux évaluations futures des projets de développement rural appuyés par des activités vivres pour la formation dans le cadre des programmes de formation à l'épargne, au crédit et aux activités génératrices de revenu parrainés par le FIDA en Chine.
84. Au siège, le FIDA, la FAO et le PAM ont collaboré pour susciter une prise de conscience du problème causé par la diminution des ressources disponibles pour les programmes de développement rural et d'atténuation de la faim. Les trois institutions ont contribué ensemble à la préparation de la Conférence sur le financement du développement et ont notamment rédigé une déclaration et des observations communes sur le projet de document final. Ensemble, elles s'efforcent de mettre en relief le rôle vital que jouent le développement rural, l'alimentation et l'agriculture dans la lutte contre la pauvreté et la faim et à faire en sorte que ces trois éléments occupent une place de choix dans les stratégies de réduction de la pauvreté.

#### Enseignements retirés et défis pour l'avenir

85. En resserrant leur collaboration au siège et sur le terrain, les trois institutions basées à Rome confirment une fois de plus leur volonté d'oeuvrer ensemble à la réalisation de l'objectif commun du système des Nations Unies qui est de réduire de 50 pour cent d'ici à 2015 la proportion des personnes qui souffrent de la pauvreté et de la faim. Les efforts dans ce sens ont cependant été compromis par la baisse continue des ressources disponibles pour les activités de développement, et surtout pour celles visant à accroître la production agricole et à renforcer la sécurité alimentaire. Entre autres problèmes qu'il reste à résoudre au niveau des pays, il y a lieu de citer les différences qui caractérisent les critères de ciblage géographique et de ciblage des bénéficiaires, le déphasage des





cycles des projets et l'insuffisance des moyens de suivi de la qualité, de la synergie et de l'efficacité des activités conjointes. La solution de ces problèmes exigera des investissements supplémentaires de la part des trois institutions.

### **Autres formes de collaboration au sein du système des Nations Unies**

86. **Conseil de coordination des chefs de secrétariat (CCS) (précédemment Comité administratif de coordination [CAC]):** Le Directeur exécutif a participé aux réunions ordinaires du CCS qui ont eu lieu en avril et octobre 2001. Le PAM a appuyé les efforts tendant à réformer ce qu'était alors le Comité administratif de coordination afin d'en améliorer l'utilité et l'efficacité.
87. **Comité de haut niveau sur la gestion:** En 2001, le PAM a dirigé les discussions du Comité de haut niveau sur la gestion concernant la formulation de politiques de gestion de la sécurité du personnel au niveau de l'ensemble du système des Nations Unies. Un accord est intervenu sur une formule de répartition entre les organismes du système des Nations Unies des coûts afférents aux mesures communes de sécurité. Ce dialogue a débouché sur le déploiement des 92 responsables de la sécurité sur le terrain dans le cadre du système commun de gestion de la sécurité du personnel des Nations Unies administré par le Bureau du Coordonnateur des mesures de sécurité des Nations Unies (UNSECOORD) et sur l'approbation par l'Assemblée générale, en décembre, de la création de huit nouveaux postes de responsables de la sécurité. Le PAM consulte une fois par semaine, à la lumière de l'évolution de la situation de la sécurité sur le terrain, les autres organismes des Nations Unies qui opèrent sur le terrain et le Bureau du Coordonnateur au sujet du déploiement des 100 responsables de la sécurité sur le terrain.
88. Le PAM a défendu au Comité de haut niveau sur la gestion l'adoption de pratiques standard concernant l'emploi des conjoints des fonctionnaires du système des Nations Unies. Le PAM est l'une des institutions qui s'emploient le plus activement à faciliter l'emploi des conjoints professionnellement qualifiés des fonctionnaires du cadre organique. Le Programme a élaboré une politique en la matière et aide les conjoints de ses fonctionnaires à trouver un emploi en organisant des ateliers de promotion de l'emploi et en distribuant leur curricula vitae aux gestionnaires du PAM et des autres institutions basées à Rome.
89. **Comité de haut niveau sur les programmes:** En 2001, le Comité de haut niveau sur les programmes s'est occupé surtout du suivi de la réalisation des objectifs visés dans la Déclaration du Millénaire ainsi que du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Tous les organismes des Nations Unies ont été invités à revoir leurs programmes en faveur de l'Afrique et à trouver des moyens plus constructifs de promouvoir la réalisation des objectifs prioritaires du NEPAD et d'œuvrer en faveur du développement de l'Afrique. Ils ont été priés d'établir un ordre de priorité et de centrer leur attention sur les besoins de l'Afrique. En 2001, le PAM a consacré à l'Afrique 50 pour cent de ses dépenses totales et, en 2002, collaborera avec les gouvernements africains à l'élaboration de propositions d'activités pouvant être appuyées par une aide alimentaire dans le cadre du NEPAD, et en particulier de la Campagne mondiale en faveur de l'alimentation scolaire.



90. **Centres logistiques communs des Nations Unies:** Selon le système des Centres logistiques communs, les moyens logistiques et les moyens de transport nécessaires aux interventions en cas d'urgence sont mis en commun et gérés par un organe de coordination qui représente les différentes institutions intéressées. Le PAM a dirigé le processus interorganisations qui a débouché sur l'application de cette approche et a travaillé avec les autres organismes intéressés à l'élaboration des systèmes d'appui nécessaires pour gérer les informations concernant les secours et aux évaluations des capacités logistiques.
91. En 2001, le PAM a créé et géré tous les Centres logistiques communs lors des inondations au Mozambique, des conflits civils et des déplacements de populations en République démocratique du Congo et de la crise en Afghanistan. Dans ce dernier pays, le PAM a mis en place fin septembre un de ces Centres pour coordonner l'utilisation des couloirs routiers et aériens servant au transport des secours alimentaires et des articles non alimentaires, éliminer les goulets d'étranglement logistiques et coordonner l'utilisation des avions utilisés à l'appui des opérations humanitaires.
92. **Collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR):** Le PAM et le HCR, qui sont les deux principales institutions qui fournissent des vivres et un abri aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées partout dans le monde collaborent depuis longtemps. Selon une enquête réalisée en 2001, le PAM, en collaboration avec le HCR, a secouru plus de 6 millions de personnes dans 32 pays: 3,26 millions de réfugiés et de rapatriés, 1,36 million de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et 1,47 million d'autres personnes. Pendant l'année, les deux institutions ont revu le mémorandum d'accord qu'elles avaient conclu en 1997 à la lumière de l'évolution récente de leurs relations de travail et de l'intervention du système des Nations Unies visant à secourir les personnes déplacées. Un mémorandum d'accord révisé sera probablement conclu en 2002.
93. **Sous-Comité de la nutrition:** Le Directeur exécutif adjoint du PAM a été élu Président du Sous-Comité de la nutrition en 2001 et, en mai, il a présidé la vingt-huitième session du Comité, organisée par le PAM à Nairobi (Kenya). Dans le cadre de cette session, le PAM a organisé un colloque sur la nutrition et le VIH/SIDA à l'occasion duquel le Programme et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) ont présenté un document conjoint sur le VIH/SIDA et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces réunions ont permis de resserrer encore plus la collaboration sur le terrain entre les organismes des Nations Unies qui s'emploient à lutter contre le VIH/SIDA et à améliorer la nutrition.
94. Les groupes de travail du Sous-Comité de la nutrition ont recommandé qu'un accent plus marqué soit mis sur les stratégies de nutrition, comme les programmes de déparasitage, pour améliorer l'impact des programmes d'éducation, et qu'il soit créé un groupe d'experts pour appuyer l'élaboration de programmes efficaces de nutrition et de santé dans les écoles. Le PAM a communiqué régulièrement des nouvelles du terrain pour une publication trimestrielle du Sous-Comité de la nutrition qui met en relief les besoins les plus pressants des réfugiés et des personnes déplacées qui souffrent de problèmes nutritionnels et de santé.



#### Enseignements retirés et défis pour l'avenir

95. En 2001, le PAM a continué d'assurer des services communs de transport aérien, par exemple en Angola, au Burundi, en Géorgie et en Sierra Leone, et a discuté avec ses partenaires de la possibilité de fournir d'autres services logistiques pendant les situations d'urgence. Les modalités définitives de ces arrangements n'ont pas encore été arrêtées. Il faudra entreprendre des études approfondies et des analyses des coûts et des avantages pour déterminer quand et dans quelles conditions le PAM pourrait fournir de tels services.

#### **Collaboration avec les organisations non gouvernementales**

96. Le PAM travaille avec plus de 1 100 ONG internationales, nationales et locales du monde entier. En 2001, en sa qualité de membre du Groupe de travail du Comité permanent interorganisations, le PAM a suggéré un certain nombre d'options qui permettraient d'améliorer la collaboration entre le système des Nations Unies et les ONG en matière de sécurité sur le terrain et il a élaboré une série de recommandations à cet effet. Les recommandations du PAM, que le Groupe de travail du Comité permanent interorganisations a approuvées en mai 2001, tendaient notamment à:
- inviter les ONG et le Mouvement de la Croix-Rouge à participer, en qualité de membres de droit, aux travaux de l'équipe de gestion de la sécurité du personnel des Nations Unies;
  - proposer que le fonctionnaire désigné coordonne les décisions en matière de sécurité avec les organismes n'appartenant pas au système des Nations Unies, lorsqu'il y a lieu; et
  - mettre en place des réseaux de télécommunications interorganisations et des procédures de communication normalisées sur le terrain.
97. Le PAM a établi un cadre de partenariat avec des ONG qui a été approuvé par le Conseil d'administration en mai 2001. Il a défini les éléments de sa collaboration avec les ONG, proposé la réalisation d'activités conjointes pour renforcer les capacités et les efforts de plaidoyer et a mis en relief la nécessité d'accroître la participation des ONG locales aux activités sur le terrain.
98. Sachant qu'il est absolument indispensable de tenir compte des vues des partenaires participant à l'exécution des activités dans la conception et l'exécution de ses programmes, le PAM organise au siège, depuis 1994, des consultations annuelles avec les principales ONG associées à l'exécution des activités. La septième consultation annuelle PAM/ONG, en octobre 2001, a mis en relief la nécessité de systématiser l'échange d'informations sur la filière d'acheminement des produits avec les partenaires; d'élaborer des méthodes communes d'évaluation des besoins; de renforcer la participation des ONG aux missions d'évaluation des besoins; et de faire en sorte que les ONG associées soient couvertes par les programmes de sécurité du PAM et du système des Nations Unies. Le PAM a incorporé plusieurs de ces points à la version révisée de l'accord de collaboration sur le terrain entre le PAM et les ONG qui doit être finalisé au début de 2002.
99. Reconnaissant la contribution que des partenariats à long terme peuvent apporter au succès des activités sur le terrain, le PAM a signé en 2001 des mémorandums d'accord avec la Fédération suisse pour le déminage et CONCERN Worldwide, ce qui a porté à 18 le nombre de ces accords conclus avec des ONG.



#### Enseignements retirés et défis pour l'avenir

100. En 2000, une évaluation thématique des relations entre le PAM et les ONG a recommandé un renforcement de ce type de partenariat. Les ONG ont été des partenaires efficaces car leur capacité d'action au niveau communautaire permet au PAM d'élargir ses activités. Souvent, les ONG, et surtout les ONG locales, ne disposent pas du personnel de gestion et d'administration des projets qui serait nécessaire pour être des partenaires à part entière du PAM. Pour pouvoir resserrer ses relations avec des ONG locales, le Programme aura besoin de ressources pour renforcer leurs capacités, par exemple dans les domaines de l'évaluation de la problématique hommes-femmes, du suivi et des rapports, conformément à la structure des coûts du PAM.

#### F. Intégration aux programmes de la problématique hommes-femmes

101. Les Engagements du PAM en faveur des femmes (1996–2001) constituent le fondement de la politique de promotion de la parité hommes-femmes que suit le Programme depuis la Conférence mondiale sur les femmes de Beijing, en 1995. Pendant l'année, de nouvelles mesures ont été adoptées pour mieux intégrer la problématique hommes-femmes aux activités du PAM, parmi lesquelles il convient de citer les suivantes:

- Une circulaire du Directeur exécutif, intitulée *L'accès des femmes aux avoirs, y compris la terre, dans les activités appuyées par le PAM*, a été publiée en novembre 2001. La circulaire stipule que les activités réalisées avec l'appui du PAM pour créer des avoirs doivent comporter une analyse sexospécifique des systèmes locaux d'allocation, de propriété et de contrôle des avoirs, et en particulier de la terre, et que les bureaux de pays du PAM doivent s'employer à créer des avoirs qui bénéficient également aux femmes et aux hommes ou, lorsque cela n'est pas possible, sélectionner d'autres activités faisant une plus large place aux femmes.
- Des bases de données sur les bénéficiaires, ventilées par sexe et par âge, ont été créées sur une base pilote en 2000 dans le cadre du nouveau système de gestion de l'information du PAM. Ce système est devenu pleinement opérationnel en 2001. De plus en plus, la problématique hommes-femmes est intégrée aux analyses de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire réalisées par le PAM.

102. En 2001, le PAM a entrepris des consultations tendant à réviser les Engagements en faveur des femmes pour pouvoir formuler pour la période 2003–2007 une nouvelle stratégie de promotion de la parité hommes-femmes qui sera soumise à l'approbation du Conseil d'administration en octobre 2002. Cette stratégie sera fondée sur l'expérience tirée de la mise en oeuvre des Engagements en faveur des femmes.

#### Enseignements retirés et défis pour l'avenir

103. L'expérience acquise par le PAM montre que ses Engagements en faveur des femmes ont conservé toute leur validité dans le contexte de ses opérations et de l'objectif consistant à intégrer la problématique hommes-femmes aux activités du système des Nations Unies. Les enseignements retirés de la mise en oeuvre de ces engagements sont les suivants:

- Fixer des objectifs quantitatifs a été un moyen très utile de négocier avec les partenaires et de déterminer un étalon permettant d'évaluer les résultats obtenus. Le PAM doit revoir les objectifs qu'il fixe pour s'assurer qu'ils peuvent contribuer au mieux à autonomiser les femmes.



- Les informations sexospécifiques concernant chaque pays devraient être intégrées dans les analyses de situation, l'ACV et les évaluations des besoins.
  - Il est plus difficile de mettre en oeuvre les Engagements en faveur des femmes dans les situations d'urgence en raison de la brièveté des projets, de l'insécurité et de l'absence d'indication quant à la marche à suivre eu égard aux circonstances.
  - Certaines initiatives, notamment dans le domaine du recrutement, ont été entreprises mais il faut redoubler d'efforts pour intégrer la problématique hommes-femmes aux politiques, programmes, efforts de plaidoyer et décisions concernant la dotation en personnel, et tous les directeurs devront être tenus pour responsables des résultats obtenus en matière de promotion de la parité hommes-femmes.
104. Il reste bien des problèmes à résoudre. Le PAM doit analyser, dans le contexte de chaque pays, les informations disponibles concernant les causes et les effets de l'inégalité entre hommes et femmes. Il faudra apprendre aux fonctionnaires à jouer un rôle efficace de plaidoyer dans les situations sociales et politiques diverses. Il faudrait en outre élaborer des directives pour faciliter le dialogue avec les gouvernements et avec les partenaires. Un plus grand nombre d'hommes, et notamment de fonctionnaires du PAM, d'agents des institutions associées et de bénéficiaires, devraient être encouragés à participer activement aux discussions et aux interventions visant à promouvoir l'égalité entre les sexes.

### **G. Équilibre entre les sexes**

105. En 2001, le PAM a continué d'avancer sur la voie de l'objectif fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies pour parvenir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans le personnel. La proportion de fonctionnaires de sexe féminin par rapport au nombre total de postes pourvus par recrutement international a plus que doublé, passant de 18 pour cent en 1992 à 37 pour cent en 2001. Aux échelons supérieurs de la direction du PAM (postes de classe D-2 et au-dessus), 29 pour cent des fonctionnaires sont des femmes. Bien que le PAM ne soit pas encore parvenu à une situation d'équilibre pour ce qui est du nombre de fonctionnaires, son objectif a été atteint en matière de recrutement, dans la mesure où 49 pour cent des fonctionnaires du cadre organique recrutés sur le plan international entre 1999 et 2001 ont été des femmes. Depuis 1996, les fonctionnaires du cadre organique de sexe féminin ont été promues en mêmes proportions que les hommes. L'écart entre hommes et femmes se creuse cependant aux échelons supérieurs de cette catégorie, où le nombre de femmes qui occupent des postes de responsabilité, comme ceux de directeur de pays, sont relativement peu nombreuses.



**FONCTIONNAIRES TITULAIRES D'ENGAGEMENTS CONTINUS OU D'UNE DURÉE DÉTERMINÉE ÉGALE OU SUPÉRIEURE À UN AN**

| Catégorie                                                                     | Nombre total de fonctionnaires | Nombre de femmes | Pourcentage de femmes |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|------------------|-----------------------|
| Catégories supérieures (D-2 et au-dessus)                                     | 28                             | 8                | 29                    |
| Cadre organique (P-1 à D-1)                                                   | 830                            | 307              | 37                    |
| <b>Total partiel</b>                                                          | <b>858</b>                     | <b>315</b>       | <b>37</b>             |
| Administrateurs auxiliaires                                                   | 74                             | 52               | 70                    |
| Volontaires des Nations Unies                                                 | 129                            | 50               | 39                    |
| Administrateurs nationaux                                                     | 187                            | 75               | 40                    |
| <b>Total, fonctionnaires du cadre organique et des catégories supérieures</b> | <b>1 248</b>                   | <b>492</b>       | <b>39</b>             |
| Agents des services généraux                                                  | 1 319                          | 607              | 46                    |
| <b>TOTAL DES EFFECTIFS DU PAM<sup>2</sup></b>                                 | <b>2 567</b>                   | <b>1 099</b>     | <b>43</b>             |

*Notes*

<sup>1</sup> Les anciennes catégories d'engagement de fonctionnaires du cadre organique (service unifié, spécialistes, personnel des projets, de base et autres que de base) ont été remplacées et redistribuées selon le type d'engagement, c'est-à-dire de durée indéfinie, continu et de durée déterminée. Ce chiffre reflète le nombre total de fonctionnaires du cadre organique recrutés sur le plan international (P-1 à D-1) titulaires de ces trois types d'engagement.

<sup>2</sup> Ce chiffre exclut le personnel temporaire titulaire d'engagements de moins de 12 mois.

Source: PAM, Division des ressources humaines, 2002.

106. En novembre 2001, le PAM a publié des *Directives visant à améliorer l'équilibre entre hommes et femmes parmi le personnel recruté localement dans les bureaux de pays* pour promouvoir une plus grande parité entre hommes et femmes parmi le personnel national. À l'heure actuelle, 26 pour cent seulement des agents recrutés localement sont des femmes. Selon ces directives, les bureaux de pays où les femmes représentent moins de 50 pour cent du personnel doivent veiller qu'au moins 75 pour cent des nouvelles recrues soient des femmes. Les résultats obtenus sur la voie de cet objectif seront au nombre des considérations au regard desquelles seront jugées les performances des directeurs de pays.

107. En décembre 2001, le PAM a publié une circulaire intitulée *Directives du PAM en matière d'allaitement maternel*, aux termes de laquelle les fonctionnaires ayant des enfants de moins de 1 an peuvent prendre chaque jour sur leurs horaires de travail le temps d'allaiter leurs enfants.

**Enseignements retirés et défis pour l'avenir**

108. Si les objectifs fixés pour améliorer l'équilibre entre hommes et femmes parmi le personnel ont pu être atteints, c'est parce que le recrutement des femmes est un des points sur lesquels sont jugées les performances des directeurs. Il faudra redoubler d'efforts pour parvenir à un équilibre entre hommes et femmes à tous les niveaux et pour toutes les attributions. À cette fin, il faudra notamment offrir aux fonctionnaires de sexe féminin des possibilités de progresser dans leur carrière grâce à l'évaluation, à la sélection et à la formation de candidates appropriées pouvant occuper des postes de direction.



## **H. Renforcement des capacités**

109. En 2001, le PAM a dispensé une formation et des services connexes au personnel des organismes de contrepartie pour renforcer leurs capacités dans des domaines comme la production locale d'aliments enrichis, le stockage et le suivi des produits, l'analyse et l'évaluation de la vulnérabilité et le suivi et l'évaluation.

### ***Analyse de la vulnérabilité et évaluation des besoins***

110. En 2001, le personnel des organismes nationaux de contrepartie de plusieurs pays — dont le Cambodge, le Kenya, la République démocratique populaire Lao, la République fédérale de Yougoslavie et le Soudan— a été formé à l'évaluation de la vulnérabilité pour que ces organismes soient mieux à même d'évaluer les besoins alimentaires et identifier les populations exposées à l'insécurité alimentaire. Au Kenya, l'unité ACV du PAM a dispensé une formation de base à ses partenaires, notamment aux agents gouvernementaux, concernant l'évaluation des besoins alimentaires d'urgence, le suivi de l'impact de l'aide alimentaire et la mesure de la sécurité alimentaire en situation d'urgence. Des agents de différents organismes des Nations Unies, d'ONG associées et du Gouvernement soudanais ont été formés aux techniques de collecte de données agrométéorologiques pour faciliter le suivi de la sécheresse et l'analyse de la vulnérabilité ainsi qu'aux méthodes rudimentaires d'évaluation des besoins alimentaires.

### ***Production locale d'aliments enrichis***

111. Pour aider les personnes qui souffrent de carences en micronutriments, dont le nombre est estimé à quelque 2 milliards dans le monde, le PAM s'est attaché à renforcer les capacités des organismes nationaux de contrepartie et des entreprises locales de 13 pays de fabriquer, de stocker et de distribuer des aliments enrichis. Le PAM, l'UNICEF et le HCR ont fourni un appui technique et financier, des apports matériels et une formation à la fabrication d'aliments mélangés enrichis en vitamines et en minéraux comme fer, iode et vitamine A. En développant la capacité du secteur privé de produire des aliments mélangés enrichis, le PAM espère encourager les gouvernements à utiliser ces produits dans le cadre de leurs filets de sécurité alimentaire. En 2001, à la suite des efforts déployés par le PAM, le Gouvernement indien a décidé d'adopter la formule des aliments enrichis comme base de sa stratégie de réduction des carences en micronutriments.

### **Enseignements retirés et défis pour l'avenir**

112. Le renforcement des capacités est un élément essentiel à l'efficacité des programmes, mais l'insuffisance des ressources dont disposent les bureaux de pays à cette fin demeure un problème important. De ce fait, il sera difficile de mettre en oeuvre de nouvelles initiatives, comme la promotion d'approches participatives et de méthodes de suivi qualitatif orientées vers les résultats. Il faudra également garantir la durabilité des efforts de renforcement des capacités une fois que le PAM cesse de fournir un appui direct. Il faudra à cette fin déployer des efforts de plaidoyer et fournir un appui technique.

## **I. Locaux et services communs**

113. Le PAM continue de participer au Sous-Groupement UNDG sur les locaux et services communs et, depuis l'inauguration de cinq nouvelles maisons des Nations Unies par le Secrétaire général, en 2001, est maintenant présent dans 11 des 46 maisons des Nations Unies qui existent partout dans le monde.



114. Pendant l'année écoulée, le PAM a pris part au Programme de services communs lancé par le Royaume-Uni et coordonné par le UNDG, qui a pour but de faciliter la fourniture de services communs, d'encourager le travail en équipe sur le terrain et de transformer les concepts de services communs en programmes de travail concrets.
115. En novembre, à Turin, un atelier a été organisé à l'intention d'un certain nombre de fonctionnaires spécialisés dans l'administration et les opérations interorganisations pour former 12 responsables de l'information et 16 représentants des 8 pays pilotes dans lesquels le Programme de services communs doit être appliqué. Des fonctionnaires du PAM participent à ce programme en qualité de membres des groupes de responsables de l'information.

#### Enseignements retirés et défis pour l'avenir

116. L'utilisation de locaux et de services communs peut aider à maîtriser les coûts tout en garantissant des locaux appropriés. Le coût des locaux communs comprend souvent un élément d'achat réparti sur plusieurs années, de sorte que les loyers sont plus élevés au début du cycle. La décision stratégique d'emménager dans des locaux communs doit par conséquent tenir compte aussi d'éléments de valeur ajoutée comme l'amortissement du coût d'acquisition et de maintenance et la durée prévue de l'occupation des locaux.

#### J. Coopération avec la Banque mondiale

117. En 2001, le PAM a collaboré avec la Banque mondiale pour fournir une assistance directe à près de 1 million de personnes en Albanie, au Bangladesh, en Bolivie, au Cambodge, en Égypte, au Ghana, en République démocratique populaire Lao, à Madagascar, au Nicaragua et au Sénégal. Les activités réalisées de concert ont notamment porté sur l'éducation et la formation, des programmes de traitement des séropositifs et des tuberculeux et le relèvement de l'infrastructure rurale. En Bolivie, au Cambodge et au Nicaragua, le PAM a distribué des repas scolaires tandis que la Banque a financé des programmes de formation des maîtres et la production de matériels pédagogiques. Il a commencé à préparer un partenariat mondial avec la Banque mondiale et d'autres organisations pour satisfaire les besoins nutritionnels des femmes et des filles désavantagées. Des activités communautaires de nutrition à Madagascar et au Sénégal ont fait l'objet d'un suivi conjoint en 2001 pour aider à formuler et à mettre en oeuvre les futurs efforts de collaboration.
118. Afin de resserrer ses relations avec les institutions de Bretton Woods, le PAM a continué, en 2001, de détacher un haut fonctionnaire du PAM à Washington en qualité de représentant auprès de ces institutions. Conformément aux objectifs fixés dans la Déclaration du Millénaire, le PAM s'est employé à encourager les institutions de Bretton Woods à appuyer les programmes réalisés dans des domaines comme la réduction des disparités entre les sexes en matière d'éducation, la santé et la nutrition, la prévention des conflits et des investissements en période postconflictuelle, la lutte contre le VIH/SIDA et les filets de sécurité sociale.
119. Les efforts que le PAM mène auprès des institutions de Bretton Woods ont pour but de mettre en relief la corrélation qui existe entre sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté et notamment le rôle d'autonomisation que peut jouer l'aide alimentaire en élargissant les possibilités de développement qui s'offrent aux pauvres qui ont faim. En 2001, le PAM a diffusé des informations sur la faim et la sécurité alimentaire en vue de l'élaboration des stratégies nationales préparées avec l'appui de ces institutions dans le





cadre des stratégies de réduction de la pauvreté en Bolivie, au Cambodge, en Éthiopie, au Kenya, au Nicaragua et en Tanzanie.

#### Enseignements retirés et défis pour l'avenir

120. Le dialogue entre les organismes des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods a débouché sur un renforcement de l'appui commun fourni pour la réalisation des buts et objectifs fixés lors du Sommet du Millénaire. Lesdites institutions se sont engagées à consacrer une attention et des ressources accrues à la réduction de la pauvreté et se montrent maintenant beaucoup plus disposées à préparer des programmes à cette fin. Toutefois, il est apparu évident que les pays bénéficiaires hésitent souvent à demander à ces institutions un appui pour des investissements sociaux car ils préfèrent des dons plutôt que des prêts destinés à des activités qui ne donnent de résultats qu'après longue échéance. Il faudra, à l'avenir, étudier de nouveaux moyens de combiner une aide alimentaire et des articles non alimentaires pour accroître l'efficacité des programmes d'investissement dans le domaine social. Si ce type de programmation conjointe donnait de meilleurs résultats, les pays associés seraient encouragés à demander plus souvent un tel appui aux institutions de Bretton Woods et les donateurs appuieraient davantage les activités de développement du PAM.

#### K. Suivi et évaluation

121. En 2001, le Bureau de l'évaluation et du suivi (OEDE) s'est employé à renforcer les activités de suivi et d'évaluation et à en améliorer l'impact et la visibilité.
- *Élaboration de normes tendant à renforcer le suivi et l'évaluation.* Le PAM a continué de travailler à l'élaboration d'une nouvelle politique de suivi et d'évaluation orientée vers les résultats et à rédiger et mettre à l'essai des directives détaillées dans ce domaine. Cette politique sera soumise à l'examen du Conseil d'administration à sa session annuelle de 2002 et les directives seront publiées vers le milieu de l'année. Un glossaire de la terminologie du suivi et de l'évaluation et des procédures standard pour l'évaluation des IPSR ont été établis.
  - *Amélioration de l'impact et de la visibilité du suivi et de l'évaluation.* Des informations sur les activités de suivi et d'évaluation et sur les enseignements qui en ont été tirés ont été diffusées grâce au nouveau site web de l'OEDE, à l'élargissement du réseau de points focaux sur le terrain et à la publication d'un bulletin trimestriel d'information. Un appui a également été fourni pour l'utilisation de l'approche du cadre logique pour l'élaboration des programmes de pays et des IPSR ainsi que pour l'établissement d'indicateurs de performance et d'un cadre de résultats au niveau de l'ensemble de l'Organisation.
122. Le PAM s'est attaché à renforcer les capacités des organismes gouvernementaux de contrepartie en matière de suivi. En 2001, grâce au financement disponible dans le cadre du Partenariat pour la stratégie institutionnelle, un appui technique a été fourni et des programmes de formation organisés concernant les cadres logiques, les indicateurs de suivi et la collecte de données des équipes de fonctionnaires du PAM et d'agents de contrepartie dans 12 pays. Les programmes de formation sont conçus de sorte que les fonctionnaires du PAM et le personnel des organismes de contrepartie utilisent des outils et méthodes conformes à la nouvelle politique et aux nouvelles directives de suivi et d'évaluation.



### Enseignements retirés et défis pour l'avenir

123. Les évaluations réalisées en 2001 ont aidé les bureaux de pays à refondre et à améliorer les opérations en cours, particulièrement dans des domaines comme le ciblage, la gestion des projets et le suivi. Elles ont permis d'identifier les points sur lesquels les systèmes de suivi et d'évaluation du PAM devront être améliorés à l'avenir. Il faudra par conséquent continuer à mettre au point des mécanismes d'établissement de rapports sur le terrain qui soient pratiques et simples et qui permettent de suivre les activités et les résultats en évitant toute complexité excessive. Des ressources devraient être dégagées pour suivre comme il convient les activités opérationnelles et former le personnel sur le terrain.
124. Il ressort des évaluations des programmes de pays réalisées jusqu'à présent que la programmation par pays s'est traduite dans la plupart des pays par une approche plus stratégique du développement et en particulier par un rapprochement des plans nationaux de développement et des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. Il faudra s'employer plus activement à identifier des partenaires appropriés qui puissent appuyer la réalisation des objectifs et des activités du PAM.

---

## SUIVI DE CONFÉRENCES INTERNATIONALES

### Sommet du Millénaire

125. Les activités entreprises par le PAM pour éliminer la pauvreté, protéger et améliorer l'éducation et la nutrition des populations vulnérables, surtout des femmes et des enfants, et satisfaire les besoins particuliers de l'Afrique contribuent directement à la réalisation des objectifs fixés par le Sommet du Millénaire.
- La politique visant à favoriser le développement adoptée en 1999 a renforcé les activités de développement du PAM de manière qu'elle réponde mieux aux objectifs du Sommet, par exemple en étant mieux ciblée sur les populations les plus pauvres et sur celles dont l'insécurité alimentaire est la plus grave.
  - Par ses opérations d'urgence et ses IPSR, qui ont été menées dans 76 pays à un coût de 1,4 milliard de dollars en 2001, le PAM contribue directement à promouvoir la réalisation des objectifs de paix et de sécurité définis par le Sommet.
  - La suite donnée par le PAM au Rapport Brahimi, et notamment la mise en place d'un système interorganisations d'appui logistique et de mécanismes tendant à améliorer la préparation sur le terrain grâce à l'élaboration de plans d'intervention d'urgence, est une autre contribution encore à la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire.
126. Dans sa résolution 55/162, du 14 décembre 2000, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de préparer un "plan de campagne" à long terme pour la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire et de le lui soumettre à sa cinquante-sixième session. En sa qualité de membre du Comité exécutif pour les affaires humanitaires et du Groupe des Nations Unies pour le développement, le PAM a participé à la rédaction de ce rapport du Secrétaire général. Comme décrit dans les sections ci-après, le PAM a consolidé les résultats obtenus sur la voie des objectifs de la Déclaration du Millénaire en 2001 en continuant de donner suite aux grandes conférences internationales.



### Jomtien +10: Forum sur l'éducation dans le monde

127. Conformément aux engagements qu'il a pris de promouvoir l'éducation pour tous et grâce à une contribution substantielle des États-Unis, le PAM a élargi ses programmes d'alimentation scolaire pendant l'année écoulée et a lancé sa Campagne mondiale en faveur de l'alimentation scolaire. Les activités entreprises dans le cadre de ses programmes ont été étendues à sept autres pays, ce qui a porté le nombre de leurs bénéficiaires à 15 millions d'élèves dans 57 pays, dont un grand nombre de filles et d'orphelins, auxquels il a été distribué des repas à l'école et des rations à emmener à la maison pour les encourager à fréquenter l'école et à poursuivre leurs études. En 2001, ces rations ont été distribuées à 1,4 million de filles dans 20 pays, ce qui s'est traduit dans les régions où les distributions ont eu lieu par une augmentation de 50 pour cent à 313 pour cent des taux de scolarisation des filles.
128. Le PAM et l'OMS, en collaboration avec les Ministères nationaux de l'éducation et de la santé, ont élargi les programmes de déparasitage réalisés dans les écoles appuyées par le PAM dans sept pays d'Afrique. Il est essentiel de réduire l'incidence des vers intestinaux pour garantir que les enfants absorbent les nutriments que contiennent les aliments distribués par le PAM. Trois ateliers organisés par la Banque mondiale et l'OMS et financés en partie par le Canada ont été organisés en Afrique pour faire connaître les programmes de déparasitage, dispenser une formation et encourager les pays participants à présenter des propositions de projets pilotes. Le PAM a pris part, en collaboration avec l'UNESCO, l'UNICEF, l'OMS, la Banque mondiale et *Education International*, à une initiative interorganisations tendant à centrer les ressources sur les efforts de promotion de la santé dans les écoles. Cette initiative a pour but de sensibiliser les éducateurs et d'élaborer des normes techniques et des politiques concernant la santé, l'hygiène et la nutrition à l'école.
129. Pour identifier les circonstances qui empêchent les enfants de fréquenter l'école, le PAM a réalisé des enquêtes pilotes en El Salvador, en Gambie, au Ghana, au Népal, au Nicaragua et en Ouganda. Les résultats de ces études permettront de définir les méthodes à adopter à l'avenir pour améliorer la scolarisation et l'assiduité scolaire.

### Beijing+5: Le Sommet sur les femmes

130. En 1995, lors de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, le PAM a lancé une série d'Engagements en faveur des femmes (1996–2001) afin de réduire l'inégalité entre les sexes. Des objectifs quantitatifs et qualitatifs ont été fixés pour autonomiser les femmes grâce à la participation à la gestion des produits alimentaires, et à la création d'avoirs matériels et humains et d'emplois. L'on constate déjà d'importants progrès sur la voie de la réalisation de ces objectifs.
- Dans plus de 80 pour cent des bureaux de pays, le PAM collabore avec les femmes dans le cadre de comités chargés d'identifier les bénéficiaires, de gérer l'aide alimentaire et de sélectionner les activités vivres-contre-travail et les avoirs à créer, soit une progression de 72 pour cent depuis 1996.
  - Dans 66 pour cent des comités de gestion de l'aide alimentaire et des avoirs, les femmes représentent désormais entre le tiers et la moitié des membres.
  - Près de la moitié des bureaux du PAM dans les pays où l'écart entre hommes et femmes est important ciblent 60 pour cent ou plus de leurs ressources sur les femmes et les filles dans leurs activités de développement.



- Les deux tiers des activités appuyées par le PAM tendent à remédier aux carences en micronutriments grâce à la distribution d'aliments mélangés enrichis, spécialement aux femmes, aux enfants et aux autres groupes vulnérables.
131. De ce fait, le ciblage s'est amélioré, la distribution des produits alimentaires est plus efficace, un plus grand nombre de femmes reçoivent une aide alimentaire, les taux de scolarisation des filles ont augmenté et il a été réalisé un plus grand nombre d'activités visant à améliorer la condition de la femme, spécialement dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la nutrition.
132. **Discrimination à l'égard des femmes et des filles en Afghanistan.** Malgré l'insécurité et l'interdiction du travail des femmes décrétée par l'ancien gouvernement des Talibans, le PAM a adopté des mesures résolues pour garantir que les femmes reçoivent directement l'aide alimentaire et puissent travailler pour le Programme. Pendant la majeure partie de l'année, les femmes ont participé à des activités vivres-contre-travail (boulangeries, fabrication de couvertures et de pâtes alimentaires et garderies d'enfants). Le bureau du PAM dans le pays a continué d'employer des femmes et a plaidé auprès des responsables gouvernementaux pour que l'interdiction de l'emploi des femmes soit levée. Le PAM étudie actuellement comment il pourrait avoir plus directement accès aux femmes qui bénéficient de son assistance et améliorer l'environnement de travail des femmes qu'il emploie dans le pays.

### Sommet mondial de l'alimentation

133. Au cours de l'année écoulée, le PAM a collaboré étroitement avec la FAO et le FIDA pour préparer le "Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après" qui doit maintenant se tenir en juin 2002. En particulier, il a participé à une table ronde organisée à l'occasion de la session de mai du Comité sur la sécurité alimentaire, et il doit prendre part à la Réunion de haut niveau sur la mobilisation de ressources pour le renforcement de la sécurité alimentaire qui doit se tenir en juin.
134. Par le volume de son assistance et son ciblage par pays, le PAM contribue à la réalisation de l'objectif du Sommet consistant à réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes souffrant de la faim.
- Plus de 75 pour cent du total des dépenses opérationnelles du PAM, soit plus de 1,3 milliard de dollars, ont été destinées à des activités entreprises dans les 50 pays où, selon le *Rapport sur la situation de l'insécurité alimentaire dans le monde* publié par la FAO en 2001, le pourcentage de la population qui souffre de la faim est le plus élevé.
  - Les unités ACV qui opèrent dans 44 pays ont affiné leurs évaluations de la vulnérabilité de sorte que les activités sont maintenant mieux ciblées au plan infranational et tiennent compte d'éléments comme les variations saisonnières, la distribution des aliments au niveau du ménage et la diversité des stratégies de survie. En outre, tous les nouveaux programmes de développement ont été appuyés par des analyses détaillées des unités ACV. Au Sénégal, une de ces analyses a fait apparaître que la pauvreté et l'insécurité alimentaire étaient concentrées dans les régions méridionales du pays plutôt que dans le nord, plus exposé à la sécheresse, comme on le pensait précédemment. En 2001, le programme de pays a été reciblé sur ces régions et sur les activités sociales: éducation, alphabétisation, santé et nutrition.



- Le PAM a aidé les agriculteurs, les agro-entreprises et le secteur privé des pays en développement en achetant dans ces pays pour près de 166 millions de dollars de produits alimentaires, soit 56,4 pour cent du total de ses achats. Hormis la Banque mondiale, le PAM est le plus gros acheteur de biens et de services du système des Nations Unies dans ces pays.

### **Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)**

135. Lors de la session extraordinaire que l'Assemblée des Nations Unies a consacré au VIH/SIDA, en juin 2001, les participants ont pris l'engagement d'intensifier et de coordonner leur action pour endiguer la propagation du VIH/SIDA et des autres maladies infectieuses et pour aider les populations affectées. Suite à cet appel, le PAM participe avec les autres organismes des Nations Unies, y compris le Programme ONUSIDA, le HCR, l'OMS et la Banque mondiale, à la lutte menée contre le VIH/SIDA et la tuberculose.

- L'on a commencé à préparer un cadre de coopération avec le Programme ONUSIDA pour identifier les domaines de collaboration et les modalités de celle-ci.
- En collaboration avec la FAO, le FIDA et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, le PAM a organisé au cours de la session extraordinaire de l'Assemblée générale, en juin 2001, une table ronde sur la faim, la pauvreté et le VIH/SIDA, à l'occasion de laquelle il a réaffirmé le rôle capital que jouent la nutrition et la sécurité alimentaire dans la lutte contre cette épidémie.
- Le PAM a signé avec l'OMS une lettre d'intention concernant l'élaboration de stratégies conjointes de programmation des activités de lutte contre le VIH/SIDA, qui aura lieu dans un premier temps au Mozambique, en Ouganda, au Rwanda et en Tanzanie.
- Des activités de prévention ainsi que de soins et d'appui aux séropositifs et à leurs familles ont été incorporées aux programmes du PAM dans 13 pays, soit sous forme d'activités nouvelles, soit grâce à l'élargissement des activités existantes.
- Les bureaux de pays du PAM se tiendront en contact avec le réseau élargi de groupes thématiques des Nations Unies dans tous les pays où sont réalisées des activités de lutte contre le VIH/SIDA, et ils collaboreront avec des conseillers ONUSIDA pour l'élaboration des programmes de pays.

### **Enseignements retirés et défis pour l'avenir**

136. Le Sommet du Millénaire a amélioré la cohérence des programmes du système des Nations Unies et les a mieux ciblés en intégrant les engagements pris au cours des dix dernières années pour combattre la faim, la pauvreté, l'inégalité entre hommes et femmes et le manque d'éducation dans un cadre global et multisectoriel. Ainsi, l'accent a été mis sur la corrélation fondamentale qui existe entre la pauvreté et la faim ainsi que sur d'autres domaines d'activités essentiels, dont l'éducation, la santé maternelle et infantile, l'environnement, la parité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, autant d'éléments indispensables à la solution des problèmes de la pauvreté et de la faim.



137. Il reste néanmoins à résoudre des problèmes redoutables. Le recul en termes réels des ressources disponibles pour les activités de développement enregistré pendant les années 90 a limité la capacité des organismes des Nations Unies et de leurs partenaires de mettre en oeuvre ces engagements mondiaux. Les activités de développement et les activités connexes visant à consolider la paix tendent encore à être abordées dans le contexte du mandat et des attributions de chaque institution. Il faudrait continuer de resserrer la collaboration pour mettre en oeuvre les rapprochements multisectoriels et traduire les engagements pris en une action concrète au niveau des pays.

## **SECOURS HUMANITAIRES ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE**

138. En 2001, le PAM a consolidé les résultats donnés par une série d'initiatives tendant à renforcer ses capacités de préparation et d'intervention.

### **Personnel d'intervention en cas d'urgence**

139. Le PAM dispose maintenant d'un personnel d'intervention en cas d'urgence qui compte 121 spécialistes des programmes, de la logistique, de l'information, des finances, des achats, des ressources humaines, de la sécurité et de l'administration, et 94 d'entre eux ont été formés aux interventions en cas d'urgence pour pouvoir être déployés en cas de besoin en 48 heures seulement. Des fonctionnaires de l'UNICEF, du HCR et du Bureau pour la coordination des affaires humanitaires ont participé à cette formation. En 2001, 28 fonctionnaires ont été déployés pour appuyer des opérations d'urgence au Burundi, en Guinée, en Inde, au Kosovo et en République démocratique du Congo ainsi que dans la région de l'Afghanistan, ce qui a permis au PAM d'intervenir plus rapidement et plus efficacement. Le PAM a continué de recevoir un appui de l'Agence suédoise de services de secours pour l'organisation et le perfectionnement de cette formation. Il ressort de l'évaluation qui en a été faite que la formation aux interventions en cas d'urgence est un outil d'apprentissage efficace et réaliste.
140. En 2001, le PAM a activé à plus de 40 occasions les accords conclus avec différents partenaires aux termes desquels ces derniers peuvent mettre à sa disposition du personnel ou des services dans un délai de 72 heures. L'Agence suédoise de services de secours a établi des bases et déblayé la neige pour les opérations du PAM en Afghanistan tandis que le Conseil norvégien pour les réfugiés a fourni un appui logistique. En Guinée, un spécialiste de la gestion du parc automobiles du Conseil danois pour les réfugiés et des Volontaires des Nations Unies (VNU) ont appuyé les opérations du PAM. Au Mozambique, l'Agence danoise pour le développement international et le Conseil norvégien pour les réfugiés ont fourni des services d'experts de la logistique aérienne pour appuyer les opérations de secours après les inondations. Le PAM a conclu de tels accords avec neuf organisations, dont des organismes gouvernementaux, des ONG, une entreprise commerciale et le Programme de Volontaires des Nations Unies.

### **Services de gestion en cas d'urgence**

141. Le PAM a modernisé les moyens dont il dispose pour suivre l'évolution des situations de crise dans le monde et gérer ses opérations d'urgence et a créé à cette fin une nouvelle salle de contrôle au siège et des centres d'opération stand-by dans les bureaux régionaux. La nouvelle salle de contrôle est dotée des moyens d'information et du matériel de cartographie et de communication les plus modernes pour faciliter les échanges d'informations entre les opérations du PAM sur le terrain, les services du siège, les



autres organismes des Nations Unies et les ONG. Ces centres sont essentiels si l'on veut pouvoir mener à bien rapidement, de façon efficace et cohérente, des opérations d'urgence dans un environnement décentralisé. Pour les opérations en Afghanistan, la salle de contrôle a permis une communication et un échange constant d'informations entre le siège et le terrain. Pour 2002, il est prévu de mettre en place un système de communication par vidéoconférences entre la salle de contrôle et les centres régionaux d'opérations et d'utiliser plus efficacement les données recueillies par satellite et par le système d'informations géographiques.

### **Dépôt des Nations Unies pour les interventions humanitaires**

142. Le Dépôt pour les interventions humanitaires que le PAM a créé à Brindisi (Italie) à la demande du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a permis au Programme de déployer rapidement des secours pour appuyer ses propres opérations d'urgence et celles des autres institutions participantes. Ainsi, il a distribué des biscuits à forte teneur en calories, des fournitures médicales, des tentes et du matériel d'appui pour équiper les services sur le terrain. Ont notamment participé aux opérations le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires, l'OMS, le HCR, le Gouvernement italien et plusieurs ONG. Pendant l'année, le PAM a procédé à 86 expéditions aérienne, maritimes ou terrestres et a livré quelque 1 500 tonnes de secours à 23 pays. Les opérations du Dépôt ont été facilitées par l'appui fourni par plusieurs donateurs, en particulier par le Gouvernement italien, qui a pris à sa charge l'intégralité des dépenses de gestion, et les Gouvernements des États-Unis, du Luxembourg, de la Norvège et du Royaume-Uni. Le PAM a constitué des dépôts régionaux au Cambodge, en Gambie, au Nicaragua et en Ouganda, qui seront gérés par les bureaux régionaux.

### **Planification des interventions en cas d'urgence**

143. En 2001, le PAM a élaboré, mis à l'essai et publié des directives pour aider le personnel sur le terrain et les directeurs de programmes à analyser les situations de crise potentielles et à s'y préparer. Ces directives indiquent les règles à suivre pour identifier et décrire les scénarios de crise et définir le type, l'envergure et les modalités des interventions du PAM et la façon dont celles-ci seront mobilisées. L'atelier pilote de formation à la planification des interventions en cas d'urgence a été organisé en Amérique latine avec la participation de fonctionnaires du PAM, d'agents gouvernementaux et d'ONG associées pour que les bureaux de pays du PAM commencent à élaborer leurs plans. Le PAM a dirigé les efforts entrepris au niveau interorganisations pour intégrer la planification des interventions en cas d'urgence aux activités du système des Nations Unies à des ONG en établissant des directives communes qui ont été approuvées par le Comité permanent interorganisations.

### **Formation à la sécurité**

144. Pendant l'année écoulée, le PAM a continué de s'employer à améliorer la sécurité du personnel, et, en 2001, n'ont été promus que les fonctionnaires qui avaient suivi une formation à la sécurité. À la fin de l'année, 9 160 agents temporaires et fonctionnaires permanents avaient reçu une formation à la sécurité, et 14 fonctionnaires supplémentaires ont été préparés à dispenser cette formation dans les bureaux de pays. Le PAM a contribué à l'élaboration des normes minimums de sécurité applicables aux opérations et aux télécommunications que le Comité administratif de coordination a approuvées en octobre pour garantir la sécurité du personnel.



### Évaluations des besoins

145. Le PAM a affiné et normalisé ses méthodes d'évaluation des besoins de secours d'urgence à la lumière de l'expérience acquise sur le terrain grâce aux techniques ACV et aux techniques de l'économie alimentaire, entre autres. Sur la base des pratiques optimales identifiées et des enseignements retirés, il a été préparé un nouveau modèle de formation à l'évaluation des besoins de secours d'urgence qui a été mis à l'essai lors d'ateliers organisés dans les nouveaux bureaux du Cameroun et du Sénégal. Les autres bureaux recevront cette formation en 2002. Il a été procédé à une analyse de l'expérience tirée de la création et de la gestion d'unités d'évaluation des besoins et de promotion de la sécurité alimentaire dans des environnements opérationnels comme l'Afghanistan, le Burundi, la Somalie et le sud du Soudan. Les résultats de cette étude sont maintenant appliqués dans le cadre des nouvelles opérations, et c'est ainsi que le PAM a créé en Afghanistan une Unité de renforcement de la sécurité alimentaire.

### Évaluations des capacités logistiques

146. Le PAM a réalisé des évaluations de ses capacités logistiques dans 27 pays pour faciliter les opérations en cours et les nouvelles interventions. Les informations dégagées seront incorporées à la base de données logistiques du PAM pour disposer d'informations à jour sur l'infrastructure des transports, les capacités des transporteurs commerciaux et d'autres aspects de la logistique essentiels à l'organisation rapide d'opérations d'urgence.

### Aide alimentaire en situations de conflit

147. En septembre, le PAM a organisé un atelier sur l'aide alimentaire en périodes de conflit qui a rassemblé à Rome des fonctionnaires des bureaux extérieurs et du siège, des représentants d'organismes associés de l'extérieur et des universitaires pour analyser les modalités de la fourniture et de la distribution de secours alimentaires dans des situations d'urgence complexes. Les participants ont identifié un certain nombre de domaines dans lesquels des indications plus précises auraient aidé les fonctionnaires du PAM à mieux résoudre les problèmes comme ceux découlant de difficultés d'accès, de l'insécurité, de détournements, de mandats contradictoires et de dilemmes éthiques dans des situations de conflit prolongé. Ils ont étudié la possibilité d'utiliser l'aide alimentaire pour consolider la paix, renforcer les moyens de subsistance et promouvoir le relèvement en périodes de conflit.

### Enseignements retirés et défis pour l'avenir

148. L'intervention en Afghanistan, dont l'envergure, la complexité et la visibilité sont sans précédent pour le PAM et pour la communauté humanitaire internationale, a mis en relief les possibilités qu'offrent l'organisation et la gestion d'une intervention humanitaire massive et très visible dans un contexte décentralisé mais aussi les difficultés que cela suppose. Le PAM a réussi à atteindre les objectifs qu'il s'était fixé en matière de livraison de secours alimentaires, mais il est apparu clairement qu'il fallait conserver au siège, tout au moins dans un premier temps, certaines tâches de gestion et de coordination tout en renforçant simultanément les capacités des bureaux régionaux et des bureaux de pays.





149. Le PAM a appris qu'il importait de faire comprendre à la communauté humanitaire et à l'opinion publique en général la stratégie sur laquelle repose son intervention et d'expliquer le "pourquoi" ainsi que le "comment" de ses interventions de secours alimentaire. Il faudra, dans le cas d'opérations d'urgence de grande envergure, élaborer des stratégies de communication qui rejettent une image plus claire et mieux intégrée des activités du PAM.

## RECOMMANDATIONS

150. Dans sa résolution 56/201 relative à l'examen triennal des activités opérationnelles de développement, l'Assemblée générale a demandé que les rapports d'activités qui sont présentés chaque année aux organes directeurs des organismes des Nations Unies décrivent les mesures adoptées pour mettre en oeuvre la résolution et contiennent des recommandations appropriées (par. 91). Lorsqu'il a examiné le rapport annuel du Programme pour 2000 lors de sa session annuelle de mai 2001 (WFP/EB.A/2001/3), le Conseil d'administration a demandé qu'un nombre limité de recommandations prioritaires soient soumises au Conseil économique et social. Conformément à ces demandes, les recommandations ci-après au Conseil économique et social sont soumises à l'examen du Conseil d'administration.

### **Mise en oeuvre du programme de réformes du Secrétaire général et des dispositions de la résolution 56/201 de l'Assemblée générale relative à l'examen triennal des activités opérationnelles de développement**

151. Le Conseil d'administration voudra peut-être:
- encourager les organismes des Nations Unies qui participent au processus d'élaboration des bilans communs de pays et des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement à continuer de coordonner leur action et de collaborer pour garantir une programmation conjointe liée aux programmes nationaux d'atténuation de la pauvreté et notamment aux stratégies sur la réduction de la pauvreté;
  - inviter la communauté des donateurs à continuer d'accroître les contributions multilatérales et de confirmer sans tarder les contributions annoncées pour améliorer la flexibilité, la fiabilité et l'efficacité des opérations du PAM, ainsi que demander aux donateurs de prendre note des disparités qui caractérisent le financement des opérations et de verser des contributions pour couvrir les besoins des opérations de moindre visibilité; et
  - prier tous les organismes des Nations Unies de partager des données d'expérience, pratiques optimales et informations pour promouvoir l'équilibre entre les sexes dans leur personnel, et échanger notamment des informations sur le recrutement, la fidélisation et le développement des carrières des fonctionnaires du cadre organique de sexe féminin, y compris dans le contexte des opérations humanitaires.



### **Suivi des conférences internationales: résolutions 55/162 de l'Assemblée générale et 2001/35 du Conseil économique et social**

152. Le Conseil d'administration voudra peut-être faire le nécessaire pour que les conférences internationales mettent en relief la nécessité d'agir et de dégager des ressources pour combattre la faim et la malnutrition et promouvoir ainsi le développement durable des pays pauvres. Il faudra notamment pour cela renforcer les efforts de plaidoyer et l'appui aux mesures tendant à développer les programmes réalisés dans des domaines comme la santé maternelle et infantile, l'alimentation scolaire, l'enrichissement des aliments, l'éducation nutritionnelle, l'approvisionnement en eau et l'assainissement.

### **Secours humanitaires et secours en cas de catastrophe: résolutions 56/201 de l'Assemblée générale et 2001/35 du Conseil économique et social**

153. Le Conseil d'administration voudra peut-être:

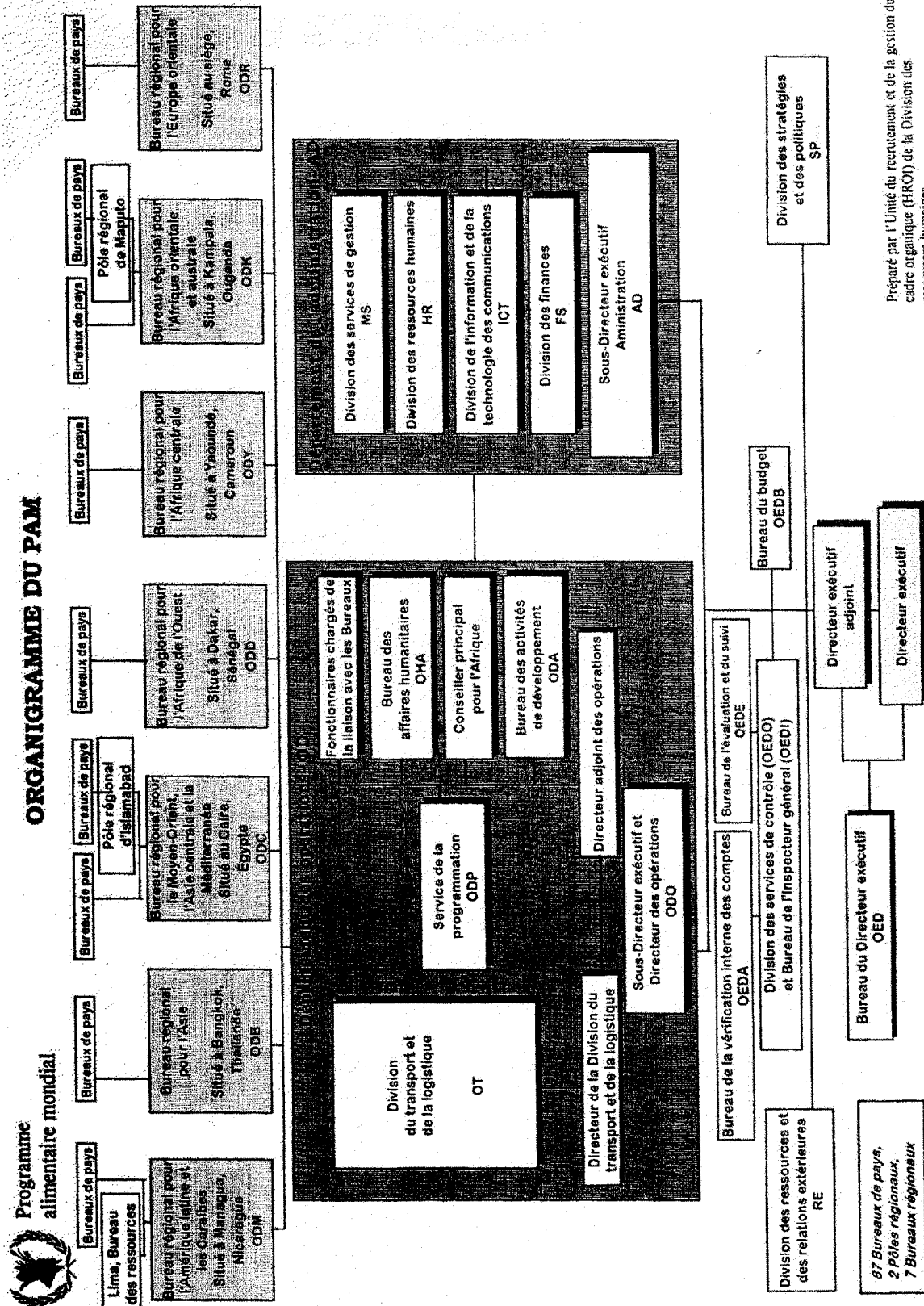
- encourager les organismes des Nations Unies à mettre l'accent sur les initiatives de développement à longue échéance touchant la gestion des terres et des eaux, les possibilités d'emplois et les politiques de peuplement dans la programmation de leur assistance aux régions exposées à la sécheresse et aux catastrophes;
- engager instamment les donateurs à fournir un financement adéquat pour l'achat d'articles non alimentaires nécessaires à l'appui des opérations de secours et de relèvement en période post-conflictuelle. Les contributions au titre des articles non alimentaires qui s'emploient à améliorer l'assainissement, l'approvisionnement en eau, l'éducation et les soins de santé revêtent une importance capitale si l'on veut sauver des vies humaines et accroître l'impact de l'aide alimentaire sur les bénéficiaires;
- appuyer les efforts déployés par les organismes des Nations Unies et par les donateurs pour revoir le processus d'appels communs afin d'identifier les ajustements à y apporter pour accroître l'efficacité des appels communs en tant que méthodes de planification et de mobilisation des ressources; et
- engager instamment les États membres à traduire en justice les auteurs d'actes de violence commis dans leurs pays contre les agents humanitaires.



# Annexes et cartes



ANNEXE I



Préparé par l'Unité du recrutement et de la gestion du cadre organique (HRO) de la Division des ressources humaines



|                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------|
| <b>ANNEXE II: PROFIL DE L'AIDE ALIMENTAIRE DANS LE MONDE 1996-2001*</b> |
|-------------------------------------------------------------------------|

|                                                                                    | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001* |
|------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|-------|
| <b>Aide alimentaire (en millions de tonnes)</b>                                    |      |      |      |      |      |       |
| 1) Total                                                                           | 7,2  | 7,3  | 8,4  | 15,0 | 11,3 | 11,0  |
| Céréales                                                                           | 6,2  | 6,5  | 7,4  | 13,3 | 9,8  | 9,5   |
| Produits autres que les céréales                                                   | 1,0  | 0,8  | 1,0  | 1,7  | 1,5  | 1,5   |
| <b>Pourcentage de l'aide alimentaire mondiale</b>                                  |      |      |      |      |      |       |
| 2) Achats dans les pays en développement                                           | 16,8 | 19,3 | 16,0 | 7,7  | 13,7 | 10,5  |
| 3) Livraisons, par modalité                                                        |      |      |      |      |      |       |
| Aide bilatérale                                                                    | 44,9 | 30,1 | 41,2 | 54,8 | 35,3 | 25,1  |
| Aide multilatérales                                                                | 35,6 | 41,8 | 31,9 | 26,8 | 35,9 | 41,7  |
| ONG                                                                                | 19,5 | 28,0 | 26,9 | 18,3 | 28,8 | 33,2  |
| 4) Livraisons d'aide alimentaire par catégorie d'activités                         |      |      |      |      |      |       |
| Programmes                                                                         | 39,5 | 24,2 | 34,8 | 53,9 | 28,0 | 24,7  |
| Secours                                                                            | 36,9 | 44,6 | 35,4 | 30,4 | 48,4 | 50,0  |
| Projets                                                                            | 23,6 | 31,2 | 29,8 | 15,6 | 23,6 | 25,2  |
| 5) Livraisons d'aide alimentaire par région                                        |      |      |      |      |      |       |
| Afrique subsaharienne                                                              | 35,5 | 33,1 | 32,8 | 18,7 | 35,1 | 31,5  |
| Sud et est de l'Asie                                                               | 27,9 | 38,4 | 40,9 | 34,0 | 28,3 | 38,4  |
| Europe et CEI                                                                      | 18,2 | 14,5 | 10,3 | 36,0 | 20,0 | 12,5  |
| Amérique latine et Caraïbes                                                        | 10,6 | 8,9  | 11,8 | 8,1  | 7,4  | 9,4   |
| Afrique du Nord et Moyen-Orient                                                    | 7,9  | 5,1  | 4,2  | 3,2  | 9,2  | 8,3   |
| 6) Livraisons au:                                                                  |      |      |      |      |      |       |
| Pays en développement                                                              | 97,5 | 98,3 | 98,8 | 69,7 | 87,6 | 97,5  |
| PFRDV                                                                              | 80,2 | 90,1 | 87,9 | 61,9 | 75,8 | 82,6  |
| PMA                                                                                | 46,0 | 47,5 | 43,6 | 30,5 | 38,6 | 41,5  |
| 7) Livraisons totales d'aide alimentaire sous forme de céréales en pourcentage:    |      |      |      |      |      |       |
| De la production mondiale de céréales                                              | 0,3  | 0,3  | 0,4  | 0,7  | 0,5  | 0,5   |
| Des importations mondiales de céréales                                             | 2,9  | 3,0  | 3,4  | 5,7  | 4,2  | 4,0   |
| 8) Livraisons d'aide alimentaire sous forme de céréales aux PFRDV, en pourcentage: |      |      |      |      |      |       |
| De la production de céréales des PFRDV                                             | 0,7  | 0,7  | 0,8  | 1,1  | 1,0  | 1,0   |
| Des importations de céréales des PFRDV                                             | 7,6  | 7,3  | 8,9  | 11,6 | 10,6 | 10,8  |

Les principales tendances en 2001 ont été les suivantes:

- Les livraisons mondiales d'aide alimentaire en 2001 ont représenté 11 millions de tonnes, soit une diminution de près de 3 pour cent par rapport aux 11,3 millions de tonnes livrées en 2000.
- L'aide alimentaire fournie sur une base bilatérale de gouvernement à gouvernement a diminué de plus de 15 pour cent, tombant de 3,2 à 2,7 millions de tonnes.
- Les livraisons d'aide alimentaire d'urgence se sont maintenues au même niveau qu'en 2000; les livraisons d'aide projet ont légèrement augmenté par rapport à 2000 avec la mise en oeuvre des activités d'alimentation scolaire.
- En 2001, les secours alimentaires fournis aux populations affectées par des situations d'urgence provoquées par l'homme ou par la nature ont représenté près de la moitié de l'aide alimentaire livrée.



- En comparaison de 2000, les secours alimentaires d'urgence ont augmenté passant de 36 pour cent à 42 pour cent en 2001.
- En 2001, les principaux pays bénéficiaires de l'aide alimentaire ont été la République populaire démocratique de Corée, l'Éthiopie, le Bangladesh, le Pakistan et le Kenya.
- Les États-Unis ont, cette année encore, été le plus gros donateur, fournissant plus de 60 pour cent du total mondial.
- La principale région bénéficiaire a été le sud et l'est de l'Asie, qui a reçu environ 38 pour cent du total des livraisons d'aide alimentaire en 2001, contre 28 pour cent en 2000.
- La diminution de l'aide alimentaire fournie dans le contexte de programmes bilatéraux s'est traduite par une augmentation de la part de l'aide alimentaire totale fournie comme aide ciblée. Il est important d'observer qu'en 2001 quelque 27 pour cent des livraisons d'aide-projet ont été monétisées.



**ANNEXE III TABLEAU 1: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM<sup>1</sup> PAR RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1998-2001**  
(en milliers de dollars)

|                                         | 1998             |            | 1999             |            | 2000 (prov.)     |            | 2001 (prov.)     |   |
|-----------------------------------------|------------------|------------|------------------|------------|------------------|------------|------------------|---|
|                                         | Dépenses         | %          | Dépenses         | %          | Dépenses         | %          | Dépenses         | % |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                    | <b>1 237 310</b> | <b>100</b> | <b>1 429 570</b> | <b>100</b> | <b>1 158 283</b> | <b>100</b> | <b>1 744 074</b> |   |
| DÉVELOPPEMENT                           | 254 318          | 21         | 246 449          | 17         | 184 966          | 16         | 225 118          |   |
| SECOURS                                 | 915 439          | 74         | 1 089 295        | 76         | 920 310          | 79         | 1 397 233        |   |
| Urgence                                 | 696 994          |            | 797 379          |            | 576 873          |            | 995 305          |   |
| IPS/IPSR                                | 218 445          |            | 291 916          |            | 343 438          |            | 401 928          |   |
| OPÉRATIONS SPÉCIALES                    | 34 111           | 3          | 34 147           | 2          | 25 856           | 2          | 29 160           |   |
| FONDS FIDUCIAIRES <sup>2</sup>          | 26 680           | 2          | 55 369           | 4          | 19 705           | 2          | 44 635           |   |
| AUTRES <sup>3</sup>                     | 6 762            | 1          | 4 311            | 0          | 746              | 0          | 47 928           |   |
| <b>AFRIQUE SUBSAHARIENNE</b>            | <b>647 441</b>   | <b>100</b> | <b>633 456</b>   | <b>100</b> | <b>637 459</b>   | <b>100</b> | <b>863 728</b>   |   |
| Pourcentage pour l'ensemble des régions | 52               |            | 44               |            | 55               |            | 50               |   |
| DÉVELOPPEMENT                           | 81 035           | 13         | 83 658           | 13         | 55 286           | 9          | 95 235           |   |
| SECOURS                                 | 538 524          | 83         | 509 442          | 80         | 558 077          | 88         | 744 209          |   |
| Urgence                                 | 371 067          |            | 317 097          |            | 348 512          |            | 451 847          |   |
| IPS/IPSR                                | 167 457          |            | 192 345          |            | 209 565          |            | 292 362          |   |
| OPÉRATIONS SPÉCIALES                    | 19 101           | 3          | 11 646           | 2          | 13 042           | 2          | 18 304           |   |
| FONDS FIDUCIAIRES <sup>2</sup>          | 8 781            | 1          | 28 709           | 5          | 11 055           | 2          | 5 980            |   |



ANNEXE III TABLEAU 1: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM<sup>1</sup> PAR RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1998-2001

(en milliers de dollars)

|                                         | 1998           |            | 1999           |            | 2000 (prov.)   |            | 2001 (prov.)   |   |
|-----------------------------------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|---|
|                                         | Dépenses       | %          | Dépenses       | %          | Dépenses       | %          | Dépenses       | % |
| <b>ASIE</b>                             | <b>402 427</b> | <b>100</b> | <b>480 392</b> | <b>100</b> | <b>338 669</b> | <b>100</b> | <b>555 395</b> |   |
| Pourcentage pour l'ensemble des régions | 33             |            | 34             |            | 29             |            | 32             |   |
| <b>DÉVELOPPEMENT</b>                    | <b>102 010</b> | <b>25</b>  | <b>100 803</b> | <b>21</b>  | <b>79 514</b>  | <b>23</b>  | <b>79 158</b>  |   |
| <b>SECOURS</b>                          | <b>294 208</b> | <b>73</b>  | <b>370 183</b> | <b>77</b>  | <b>252 092</b> | <b>74</b>  | <b>463 886</b> |   |
| Urgence                                 | 251 680        |            | 308 152        |            | 157 781        |            | 405 362        |   |
| IPS/PSR                                 | 42 528         |            | 62 031         |            | 94 311         |            | 58 524         |   |
| OPÉRATIONS SPÉCIALES                    | 1 064          | 0          | 5 317          | 1          | 3 517          | 1          | 10 347         |   |
| FONDS FIDUCIAIRES <sup>2</sup>          | 5 145          | 1          | 4 089          | 1          | 3 546          | 1          | 2 005          |   |
| <b>EUROPE ORIENTALE ET CEI</b>          | <b>57 161</b>  | <b>100</b> | <b>139 077</b> | <b>100</b> | <b>84 011</b>  | <b>100</b> | <b>165 267</b> |   |
| Pourcentage pour l'ensemble des régions | 5              |            | 10             |            | 7              |            | 9              |   |
| <b>SECOURS</b>                          | <b>56 099</b>  | <b>98</b>  | <b>136 055</b> | <b>98</b>  | <b>86 186</b>  | <b>100</b> | <b>152 903</b> |   |
| Urgence                                 | 56 099         |            | 122 645        |            | 66 124         |            | 127 470        |   |
| IPS/PSR                                 | -              |            | 13 410         |            | 20 061         |            | 25 433         |   |
| OPÉRATIONS SPÉCIALES                    | 641            | 1          | 4 012          | 3          | -2 212         |            | 493            |   |
| FONDS FIDUCIAIRES <sup>2</sup>          | 421            | 1          | -989           |            | 39             | 0          | 11 872         |   |





**ANNEXE III TABLEAU 1: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM<sup>1</sup> PAR RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1998-2001**  
(en milliers de dollars)

|                                         | 1998          |            | 1999           |            | 2000 (prov.)  |            | 2001 (prov.)  |   |
|-----------------------------------------|---------------|------------|----------------|------------|---------------|------------|---------------|---|
|                                         | Dépenses      | %          | Dépenses       | %          | Dépenses      | %          | Dépenses      | % |
| <b>AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES</b>      | <b>64 443</b> | <b>100</b> | <b>117 830</b> | <b>100</b> | <b>42 030</b> | <b>100</b> | <b>57 466</b> |   |
| Pourcentage pour l'ensemble des régions | 5             |            | 8              |            | 4             |            | 3             |   |
| <b>DÉVELOPPEMENT</b>                    | <b>49 259</b> | <b>76</b>  | <b>37 995</b>  | <b>32</b>  | <b>29 583</b> | <b>70</b>  | <b>38 547</b> |   |
| <b>SECOURS</b>                          | <b>11 324</b> | <b>18</b>  | <b>67 559</b>  | <b>57</b>  | <b>12 302</b> | <b>29</b>  | <b>18 910</b> |   |
| Urgence                                 | 11 324        |            | 50 779         |            | 566           |            | 7 651         |   |
| IPS/IPSR                                | -             |            | 16 780         |            | 11 737        |            | 11 259        |   |
| <b>FONDS FIDUCIAIRES<sup>2</sup></b>    | <b>3 859</b>  | <b>6</b>   | <b>12 276</b>  | <b>10</b>  | <b>145</b>    | <b>0</b>   | <b>-</b>      |   |
| <b>MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD</b>  | <b>59 076</b> | <b>100</b> | <b>54 504</b>  | <b>100</b> | <b>48 667</b> | <b>100</b> | <b>54 036</b> |   |
| Pourcentage pour l'ensemble des régions | 5             |            | 4              |            | 4             |            | 3             |   |
| <b>DÉVELOPPEMENT</b>                    | <b>22 014</b> | <b>37</b>  | <b>23 993</b>  | <b>44</b>  | <b>20 584</b> | <b>42</b>  | <b>12 179</b> |   |
| <b>SECOURS</b>                          | <b>15 284</b> | <b>26</b>  | <b>6 055</b>   | <b>11</b>  | <b>11 654</b> | <b>24</b>  | <b>17 325</b> |   |
| Urgence                                 | 6 824         |            | -1 295         |            | 3 889         |            | 2 976         |   |
| IPS/IPSR                                | 8 460         |            | 7 350          |            | 7 765         |            | 14 349        |   |
| <b>OPÉRATIONS SPÉCIALES</b>             | <b>13 305</b> | <b>23</b>  | <b>13 172</b>  | <b>24</b>  | <b>11 509</b> | <b>24</b>  | <b>-</b>      |   |
| <b>FONDS FIDUCIAIRES<sup>2</sup></b>    | <b>8 473</b>  | <b>14</b>  | <b>11 284</b>  | <b>21</b>  | <b>4 920</b>  | <b>10</b>  | <b>24 352</b> |   |

<sup>1</sup> À l'exclusion des dépenses d'administration et d'appui aux programmes. Dans ce tableau, de 1998 à 2000, les dépenses au titre des articles non alimentaires figurent sous la rubrique "Fonds fiduciaires".

<sup>2</sup> De 1998 à 2000, les dépenses au titre des Fonds fiduciaires comprennent les opérations bilatérales, les programmes des administrateurs auxiliaires et d'autres fonds fiduciaires. En 2001, seulement les opérations bilatérales sont incluses.

<sup>3</sup> Les dépenses opérationnelles telles que les coûts d'assurance, qui ne peuvent être ventilées par projet/opération. En 2001 elles incluent les autres fonds. Les montants négatifs représentent les ajustements financiers.



**ANNEXE III TABLEAU 2: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM<sup>1</sup> PAR PAYS,  
RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1998-2001**  
(en milliers de dollars)

|                                  | 1998               |                  |                  |                |         | 1999               |                  |                  |                |        | 2000 <sup>2</sup>  |                  |                  |                |         | 2001 <sup>2</sup>  |                  |                  |                |         |  |
|----------------------------------|--------------------|------------------|------------------|----------------|---------|--------------------|------------------|------------------|----------------|--------|--------------------|------------------|------------------|----------------|---------|--------------------|------------------|------------------|----------------|---------|--|
|                                  | Dévelop-<br>pement | Secours<br>spéc. | Fonds<br>fiduc.8 | Opér.<br>spéc. | Total   | Dévelop-<br>pement | Secours<br>spéc. | Fonds<br>fiduc.8 | Opér.<br>spéc. | Total  | Dévelop-<br>pement | Secours<br>spéc. | Fonds<br>fiduc.8 | Opér.<br>spéc. | Total   | Dévelop-<br>pement | Secours<br>spéc. | Fonds<br>fiduc.8 | Opér.<br>spéc. | Total   |  |
|                                  |                    |                  |                  |                |         |                    |                  |                  |                |        |                    |                  |                  |                |         |                    |                  |                  |                |         |  |
| <b>AFRIQUE SUBSAHARIENNE</b>     |                    |                  |                  |                |         |                    |                  |                  |                |        |                    |                  |                  |                |         |                    |                  |                  |                |         |  |
| Angola                           | 833                | 27 954           | 9 366            | 348            | 38 601  | 1 530              | 87 721           | 4 065            | 900            | 94 216 | 4                  | 72 321           | 4 940            | 2 015          | 79 281  | 10                 | 86 597           | 6 891            | 535            | 94 033  |  |
| Bénin                            | 4 555              | -                | -                | 255            | 4 810   | 820                | -38              | -                | 77             | 859    | 1 745              | -                | -                | 73             | 1 818   | 1 287              | -                | -                | -              | 1 287   |  |
| Botswana                         | 2                  | -                | -                | -              | 2       | 3                  | -                | -                | -              | 3      | 2                  | -                | -                | -              | 2       | -                  | -                | -                | -              | 0       |  |
| Burkina Faso <sup>6</sup>        | 7 340              | 27               | -                | 766            | 8 133   | 5 058              | -27              | -                | 22             | 6 052  | 564                | 104              | -                | 79             | 7 477   | 1 368              | 435              | -                | 2              | 1 805   |  |
| Burundi <sup>3</sup>             | 211                | 168              | -                | -308           | 71      | 2 533              | 106              | -                | 319            | 2 958  | 398                | 2 530            | -                | 250            | 3 178   | 1 843              | 21 575           | 768              | 35             | 24 221  |  |
| Cameroun                         | 67                 | 2 685            | -                | 14             | 2 766   | 4 008              | 1 493            | -                | -2             | 5 498  | 394                | -122             | -                | 19             | 290     | 773                | 313              | -                | -              | 1 086   |  |
| Cap-Vert                         | 1 935              | -                | -                | 40             | 1 975   | 96                 | -                | -                | 1              | 97     | 851                | -                | -                | -1             | 850     | 649                | -                | -                | -              | 649     |  |
| République centrafricaine        | 766                | 0                | -                | 39             | 805     | 1 163              | -4               | -                | 29             | 1 178  | 1 069              | 63               | -                | -              | 1 133   | 660                | 51               | -                | -              | 711     |  |
| Tchad <sup>7</sup>               | 2 490              | 1 985            | -                | 86             | 4 561   | 2 721              | -431             | -                | 1              | 2 291  | 2 693              | 619              | -                | 43             | 3 365   | 1 862              | 8 457            | -                | -              | 10 339  |  |
| Comores                          | -                  | -                | -                | -              | -       | -                  | 150              | -                | -              | 150    | -                  | 7                | -                | -              | 7       | -                  | -                | -                | -              | 0       |  |
| Congo <sup>3</sup>               | -                  | -                | -                | -              | -       | 0                  | 5 008            | -                | -              | 5 008  | -                  | 3 221            | -                | -              | 3 221   | -                  | 2 608            | -                | -              | 2 608   |  |
| Congo, Rép. dém. du <sup>3</sup> | 338                | 198              | -                | 77             | 612     | 1 479              | 11 912           | -                | 957            | 14 348 | 107                | 12 591           | -                | 349            | 13 047  | 17                 | 30 032           | 910              | 611            | 31 570  |  |
| Côte d'Ivoire <sup>4</sup>       | 832                | -                | -                | 1 401          | 2 233   | 878                | -                | -                | 2 112          | 2 990  | 953                | -                | -120             | -              | 833     | 1 246              | 21               | -                | 2 720          | 3 987   |  |
| Djibouti                         | 225                | 1 150            | -                | 9              | 1 384   | -15                | 2 257            | -                | 1              | 2 242  | 40                 | 2 900            | 1 522            | -              | 4 481   | 149                | 6 585            | 950              | -              | 7 684   |  |
| Guinée équatoriale               | -                  | -                | -                | -              | -       | 3                  | -                | -                | -              | 3      | -                  | -                | -                | -              | -       | -                  | -                | -                | -              | -       |  |
| Érythrée                         | -                  | 71               | -                | 253            | 324     | -                  | 2 375            | -                | 70             | 2 444  | -                  | 32 424           | 276              | 397            | 33 087  | -                  | 45 501           | 545              | -              | 46 046  |  |
| Éthiopie                         | 16 553             | 54 355           | -                | 1 090          | 71 998  | 28 796             | 56 970           | -                | 3 350          | 89 117 | 15 660             | 159 694          | -                | 4 526          | 179 890 | 26 809             | 137 962          | 1 536            | 2 071          | 168 378 |  |
| Gabon                            | 2 617              | -                | -                | -              | 2 617   | 1 250              | -                | -                | -              | 1 250  | 1 503              | -                | -                | -              | 1 603   | 1 872              | 96               | -                | -              | 1 968   |  |
| Gambie <sup>7</sup>              | 1 475              | -                | -                | 142            | 1 617   | 1 123              | 132              | -                | 88             | 1 344  | 1 427              | 4                | -                | 5              | 1 435   | 1 109              | -                | -                | -              | 1 109   |  |
| Guinée <sup>4</sup>              | 1 301              | 681              | -                | -              | 1 982   | 508                | 4 944            | -                | -              | 5 452  | 1 348              | -281             | -                | -              | 1 067   | 119                | 8 660            | 216              | -              | 8 985   |  |
| Guinée-Bissau                    | -46                | 3 589            | -                | -              | 3 543   | -408               | 6 976            | -                | -              | 6 568  | -20                | 825              | -                | -              | 804     | -                  | 1 251            | -                | -              | 1 251   |  |
| Kenya                            | 3 910              | 31 516           | 1 875            | 572            | 37 873  | 3 286              | 12 066           | 0                | 20 364         | 35 716 | 2 209              | 79 612           | -                | 3 321          | 85 142  | 4 155              | 118 099          | -                | -              | 122 264 |  |
| Lesotho                          | 2 881              | 3                | -                | 9              | 2 893   | 1 477              | -2               | -                | 286            | 1 762  | 750                | -5               | -                | -19            | 726     | 872                | -                | -                | -              | 872     |  |
| Libéria <sup>4</sup>             | 1 010              | 40 370           | 2 031            | 279            | 43 689  | 9                  | 43 856           | 1 793            | -              | 45 658 | -                  | 29 006           | -828             | 4              | 28 182  | 1 243              | 11 479           | -                | -              | 12 722  |  |
| Madagascar                       | 2 770              | 134              | -                | 26             | 2 930   | 1 138              | 68               | -                | 117            | 1 322  | 1 612              | 2 406            | 1 027            | 65             | 5 130   | 4 145              | 686              | 217              | -              | 5 056   |  |
| Malawi                           | 1 996              | 1 592            | -                | 210            | 3 798   | 2 165              | 8 902            | -                | 28             | 11 095 | 1 770              | -125             | -                | 37             | 1 683   | 6 010              | 10 40            | -                | -              | 7 050   |  |
| Mali <sup>6</sup>                | 1 823              | 3 027            | -                | 170            | 5 020   | 1 563              | 674              | -                | -67            | 2 169  | 1 902              | 976              | -                | 45             | 2 922   | 3 102              | 1 033            | -                | -              | 4 135   |  |
| Mauritanie <sup>6,7</sup>        | 2 621              | 98               | -                | 156            | 2 874   | 1 820              | -701             | -                | 1 752          | 2 872  | 1 638              | -2               | -                | -3             | 1 631   | 3 417              | 55               | -                | -              | 3 472   |  |
| Maurice                          | 2                  | -                | -                | -              | 2       | 63                 | -                | -                | -              | 63     | -                  | -                | -                | -              | -       | -                  | -                | -                | -              | -       |  |
| Mozambique                       | 4 861              | 4 803            | -                | 1 809          | 11 373  | 3 263              | 1 664            | -                | -1 347         | 3 600  | 2 412              | 17 219           | 5 277            | 377            | 25 286  | 6 978              | 7 551            | 3 360            | -              | 17 890  |  |
| Namibie                          | -                  | -                | -                | -              | -       | 0                  | 502              | -                | -              | 502    | -                  | 531              | -                | -              | 531     | -                  | 1 094            | -                | -              | 1 094   |  |
| Niger <sup>6,7</sup>             | 6 082              | -                | -                | 271            | 6 363   | 1 813              | -                | -                | -6             | 1 907  | 3 210              | -                | -                | -3             | 3 207   | 5 440              | 1 028            | -                | -              | 6 486   |  |
| Rwanda <sup>3</sup>              | -171               | 108 128          | 3 898            | 6              | 111 861 | 985                | 89 407           | 300              | -324           | 90 388 | 394                | 52 869           | -547             | -85            | 82 820  | 975                | 19 009           | 822              | -              | 20 606  |  |



**ANNEXE III TABLEAU 2: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM<sup>1</sup> PAR PAYS,  
RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1998-2001**  
(en milliers de dollars)

|                                                 | 1998             |                |               |                | 1999             |                |               |                | 2000 <sup>2</sup> |                |               |               | 2001 <sup>2</sup> |               |                |               |                |
|-------------------------------------------------|------------------|----------------|---------------|----------------|------------------|----------------|---------------|----------------|-------------------|----------------|---------------|---------------|-------------------|---------------|----------------|---------------|----------------|
|                                                 | Dévelop- Secours |                | Opér.         |                | Dévelop- Secours |                | Opér.         |                | Dévelop- Secours  |                | Opér.         |               | Dévelop- Secours  |               | Opér.          |               |                |
|                                                 | pement           | spéc.          | Fonds fiduc.8 | spéc. fiduc.8  | pement           | spéc.          | Fonds fiduc.8 | spéc. fiduc.8  | pement            | spéc.          | Fonds fiduc.8 | spéc. fiduc.8 | pement            | spéc.         | Fonds fiduc.8  | spéc. fiduc.8 |                |
| Sao Tomé-et-Principe                            | 528              | -              | -             | -              | 188              | -              | -             | -              | 1 081             | -              | -             | -             | 499               | -             | -              | -             | 499            |
| Sénégal <sup>4</sup>                            | 3 057            | -              | 343           | 3 399          | 3 920            | 6 419          | 108           | 12 447         | 2 800             | 8 284          | -13           | 11 071        | 1 752             | 718           | -              | 11 071        | 2 470          |
| Sierra Leone <sup>4</sup>                       | 0                | 23 742         | 38            | 23 831         | 39               | 1 351          | 2 086         | 3 582          | -                 | 1 837          | 1 582         | 28            | 3 427             | 14 708        | 2 000          | 5             | 15 714         |
| Somalie                                         | -                | 22 536         | 589           | 23 936         | -                | 15 149         | 174           | 15 111         | -                 | 10 531         | -1 432        | 159           | 9 287             | 6 115         | 87             | -             | 9 202          |
| Soudan                                          | 3 972            | 160 526        | 1 303         | 165 205        | 2 541            | 127 846        | 3 179         | 133 492        | 1 953             | 50 507         | 1 115         | 93            | 53 668            | 8 513         | 110 263        | 1             | 118 807        |
| Swaziland                                       | -                | -16            | -             | -16            | -                | 14             | -             | 14             | -                 | -              | -             | -             | -                 | -             | -              | -             | -              |
| Tanzanie <sup>3</sup>                           | 943              | 13 529         | -             | 13 862         | 506              | 6 142          | 50            | 6 887          | 1 647             | -1 184         | -             | -679          | -225              | 2 245         | 52 956         | -             | 55 201         |
| Ouganda <sup>3</sup>                            | 216              | 30 123         | -             | 30 349         | 1 756            | 13 083         | 45            | 14 894         | 1 401             | 15 257         | 72            | 18 730        | 2 885             | 24 459        | -              | -             | 27 344         |
| Zembie                                          | 2 930            | 5 585          | -             | 8 499          | 5 469            | 1 447          | 20            | 6 935          | 1 771             | 2 873          | 107           | 12            | 4 762             | 3 210         | 9 578          | -             | 12 788         |
| Zimbabwe                                        | -                | 165            | -             | 165            | -                | -              | -             | -              | -                 | 13             | -             | -             | 13                | 1 240         | -              | -             | 1 240          |
| Interventions régionales, Afrique subsaharienne | -                | -              | -             | -              | -                | -              | -             | -              | -                 | -              | -             | -             | -                 | 12 652        | -              | -             | 12 652         |
| Non spécifiés                                   | -                | -              | -             | -              | -                | -              | -             | -              | -                 | -              | 23            | -             | 23                | -             | -              | -             | 0              |
| <b>TOTAL POUR LA RÉGION</b>                     | <b>83 033</b>    | <b>638 824</b> | <b>19 101</b> | <b>678 141</b> | <b>86 667</b>    | <b>509 442</b> | <b>11 648</b> | <b>633 466</b> | <b>65 286</b>     | <b>588 077</b> | <b>13 042</b> | <b>11 085</b> | <b>637 459</b>    | <b>95 235</b> | <b>744 207</b> | <b>16 303</b> | <b>893 724</b> |
| <b>ASIE</b>                                     |                  |                |               |                |                  |                |               |                |                   |                |               |               |                   |               |                |               |                |
| Afghanistan                                     | 3                | 18 401         | -             | 18 101         | -                | 41 918         | -             | 41 918         | -                 | 43 389         | -             | 6             | 43 394            | -             | -              | -             | 119 050        |
| Bangladesh                                      | 36 782           | 30 947         | -             | 70 204         | 26 787           | 32 200         | -544          | 61 422         | 16 008            | 177            | -             | 1 517         | 17 702            | 28 785        | 16 689         | 356           | 45 922         |
| Bhoutan                                         | 1 321            | -              | 229           | 1 550          | 1 336            | -              | -15           | 1 321          | 1 434             | -              | -             | 14            | 1 448             | 1 990         | -              | -             | 1 990          |
| Cambodge                                        | -                | 11 857         | -             | 12 072         | -                | 13 824         | -             | 13 824         | 2 036             | 19 287         | -             | 55            | 21 377            | 1 172         | 24 035         | -             | 25 207         |
| Chine                                           | 15 324           | 9 205          | -             | 24 528         | 14 054           | 42 455         | 2 961         | 59 488         | 14 610            | 299            | -             | -869          | 14 040            | 11 613        | -              | -             | 12 495         |
| Timor oriental                                  | -                | -              | -             | -              | -                | 4 298          | 4 946         | 9 244          | -                 | 16 488         | 4 433         | -             | 20 922            | 3 875         | 2 613          | -             | 6 488          |
| Inde                                            | 23 761           | -              | 132           | 23 893         | 27 049           | 168            | 166           | 27 383         | 26 432            | 1 177          | 138           | 27 746        | 17 302            | 3 639         | 605            | -             | 21 646         |
| Indonésie                                       | -                | 81 554         | -             | 81 554         | 16               | 13 396         | -             | 13 411         | -                 | 52 131         | -             | -             | 82 131            | 15 830        | -              | -             | 16 830         |
| Corée, RPD de                                   | -                | 125 807        | -             | 125 807        | -                | 214 079        | -18           | 214 062        | -                 | 112 262        | -             | 1 038         | 113 300           | 230 859       | -              | -             | 230 859        |
| Laos, Rép. dém. pop. du                         | -                | 2 084          | -             | 2 084          | -                | -228           | -74           | -302           | 489               | 180            | -             | 12            | 881               | 822           | 1 801          | -             | 2 623          |
| Myanmar                                         | -                | -              | -             | -              | -                | -              | -             | -              | -                 | -              | -             | -             | -                 | -             | -              | -             | -              |
| Népal                                           | 4 592            | 6 606          | -             | 11 362         | 7 252            | 3 922          | 182           | 11 366         | 2 464             | 3 559          | -             | 84            | 6 117             | 10 831        | 5 712          | -             | 16 543         |
| Pakistan                                        | 8 013            | 1 363          | 982           | 10 320         | 10 051           | 2 250          | 379           | 12 630         | 4 411             | 910            | -916          | 62            | 4 487             | 5 825         | 4 565          | -             | 10 390         |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée                       | -                | -              | -             | -              | -                | -              | -8            | -8             | -                 | -              | -             | -             | -                 | -             | -              | -             | -              |
| Sri Lanka                                       | 869              | 2 404          | -             | 3 901          | 2 649            | 2 046          | 17            | 4 712          | 1 948             | 1 963          | -             | -0            | 3 910             | 637           | 2 911          | -             | 3 546          |
| Thaïlande                                       | -                | 3 812          | -             | 3 812          | -                | -124           | -             | -124           | -                 | 101            | -             | 173           | 273               | -             | -              | -             | 0              |
| Viet Nam                                        | 11 245           | 169            | -             | 11 412         | 6 630            | 181            | -8            | 6 802          | 9 682             | 158            | -             | 5             | 9 848             | 182           | 12             | -             | 194            |
| Interventions régionales, Asie                  | -                | -              | -             | -              | -                | -              | -             | -              | -                 | -              | -             | -             | -                 | 34 603        | 6 774          | -             | 41 377         |
| <b>TOTAL POUR LA RÉGION</b>                     | <b>102 010</b>   | <b>294 206</b> | <b>1 064</b>  | <b>402 427</b> | <b>100 803</b>   | <b>370 163</b> | <b>5 317</b>  | <b>408 632</b> | <b>79 514</b>     | <b>292 092</b> | <b>3 517</b>  | <b>3 546</b>  | <b>336 689</b>    | <b>79 159</b> | <b>463 886</b> | <b>10 348</b> | <b>565 399</b> |



**ANNEXE III TABLEAU 2: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM<sup>1</sup> PAR PAYS,  
RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1998-2001**  
(en milliers de dollars)

|                                                                              | 1998             |               |               |                | 2000 <sup>2</sup> |                |               |               | 2001 <sup>2</sup> |               |                |               |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------|---------------|----------------|-------------------|----------------|---------------|---------------|-------------------|---------------|----------------|---------------|
|                                                                              | Dévelop- Secours |               | Opér. spéc.   |                | Dévelop- Secours  |                | Opér. spéc.   |               | Dévelop- Secours  |               | Opér. spéc.    |               |
|                                                                              | paiement         | Fonds fiduc.8 | Total         | Fonds fiduc.8  | Total             | paiement       | Fonds fiduc.8 | Total         | paiement          | Fonds fiduc.8 | Total          |               |
| <b>EUROPE ORIENTALE ET CEI</b>                                               |                  |               |               |                |                   |                |               |               |                   |               |                |               |
| Albanie                                                                      | -                | -             | 396           | -              | -86               | -              | -             | 1             | -                 | -             | 1 663          | -             |
| Arménie                                                                      | 6 084            | -14           | 6 070         | 4 776          | 20                | 4 796          | 4 980         | -             | 4 980             | -             | 11 332         | -             |
| Azerbaïdjan                                                                  | 3 442            | -             | 3 442         | 8 119          | -                 | 8 119          | 3 196         | -             | 3 196             | -             | 5 653          | -             |
| Bosnie-Herzégovine                                                           | -                | -1            | -1            | -              | -                 | -              | -             | -             | -                 | -             | -              | -             |
| Georgie                                                                      | 2 989            | -             | 2 989         | 6 363          | -                 | 6 363          | 3 554         | -             | 3 554             | -             | 20 814         | 467           |
| Macédoine, Rép. (éd. de Yougoslavie)                                         | -                | -             | -             | -              | -                 | -              | -             | -             | -                 | -             | 829            | -             |
| Fédération de Russie                                                         | -11              | -             | -11           | 238            | -                 | 238            | 7 399         | -             | 7 399             | -             | 11 811         | -             |
| Tadjikistan                                                                  | 8 211            | -             | 8 211         | 9 652          | 1                 | 9 653          | 9 295         | -             | 9 295             | -             | 37 869         | -             |
| Turkménistan                                                                 | -                | -             | -             | -              | -                 | -              | -             | -             | -                 | -             | -              | -             |
| Yougoslavie, Rép. (éd. de interventions régionales, Europe orientale et CEI) | 34 988           | 436           | 35 424        | 105 992        | 4 077             | 110 069        | 57 751        | -184          | 57 567            | 12            | 58 228         | 26            |
| Non spécifiés                                                                | 583              | -             | 583           | -              | -85               | -85            | -2 028        | -             | -2 028            | -             | 4 929          | -             |
| <b>TOTAL POUR LA RÉGION</b>                                                  | <b>88 089</b>    | <b>421</b>    | <b>88 510</b> | <b>136 055</b> | <b>4 012</b>      | <b>140 067</b> | <b>86 186</b> | <b>-2 212</b> | <b>83 974</b>     | <b>39</b>     | <b>162 902</b> | <b>493</b>    |
| <b>AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES</b>                                           |                  |               |               |                |                   |                |               |               |                   |               |                |               |
| Bélice                                                                       | -                | -             | -             | -              | -                 | -              | -             | -             | -                 | -             | -              | -             |
| Bonine                                                                       | 4 438            | -             | 4 438         | 4 984          | -                 | 4 984          | 5 634         | -             | 5 634             | -             | 5 647          | 203           |
| Brazil                                                                       | 9                | -             | 9             | -              | 1 295             | 1 295          | -             | -             | -                 | 33            | 354            | -             |
| Colombie                                                                     | 1 594            | -             | 1 594         | 1 785          | 942               | 2 727          | 1 067         | 3 005         | -                 | -             | 597            | 4 120         |
| Cuba                                                                         | 2 236            | 1 391         | 3 627         | 4 262          | 757               | 5 019          | 2 293         | 14            | 5 033             | 5             | 2 799          | 162           |
| République dominicaine                                                       | 5 009            | -             | 5 009         | 1 019          | 3 743             | 4 762          | 6 11          | 257           | -1                | -1            | 2 048          | 876           |
| Équateur                                                                     | 4 879            | 165           | 5 044         | 3 086          | 3                 | 3 089          | 2 450         | 47            | 2 507             | 75            | 2 122          | 154           |
| El Salvador <sup>5</sup>                                                     | 5 320            | -             | 5 320         | 2 863          | -                 | 2 863          | 922           | -             | 922               | 4             | 4 584          | 3 649         |
| Guatemala <sup>4</sup>                                                       | 4 101            | 275           | 4 376         | 4 413          | 53                | 4 466          | 3 095         | 1             | 3 096             | 24            | 1 848          | 417           |
| Guyane                                                                       | 815              | -             | 815           | 1 005          | -                 | 1 005          | 45            | -             | 45                | -             | -              | -             |
| Haïti                                                                        | 3 224            | 476           | 3 700         | 3 370          | -15               | 3 355          | 5 406         | -94           | 5 361             | -20           | 5 165          | -             |
| Honduras <sup>1</sup>                                                        | 5 287            | -             | 5 287         | 2 570          | 217               | 2 787          | 694           | 131           | 825               | -5            | 4 840          | -             |
| Jamaïque                                                                     | -13              | -             | -13           | 0              | -                 | -              | -7            | -             | -7                | -             | -              | -             |
| Nicaragua <sup>5</sup>                                                       | 5 965            | 8 994         | 14 959        | 2 555          | 61 810            | 64 365         | 2 969         | 8 422         | 48                | 11 438        | 8 303          | 3 433         |
| Panama                                                                       | 276              | -             | 276           | -5             | -                 | -5             | -             | -             | -                 | -             | -              | -             |
| Pérou                                                                        | 6 006            | -             | 6 006         | 6 067          | -                 | 6 067          | 4 103         | -             | 4 103             | -17           | 2 980          | 173           |
| Saint Kitts-et-Nevis                                                         | -                | -             | -             | -              | 49                | 49             | -             | -             | -                 | -             | -              | -             |
| Venezuela                                                                    | -                | -             | -             | -              | -                 | -              | -             | 476           | -                 | -             | 10             | -             |
| Interventions régionales, Amérique latine                                    | -                | -             | -             | -              | -                 | -              | -             | -             | -                 | -             | 617            | -             |
| <b>TOTAL POUR LA RÉGION</b>                                                  | <b>49 268</b>    | <b>11 324</b> | <b>60 592</b> | <b>37 995</b>  | <b>67 689</b>     | <b>105 684</b> | <b>39 633</b> | <b>12 302</b> | <b>42 035</b>     | <b>145</b>    | <b>18 808</b>  | <b>0</b>      |
|                                                                              |                  |               |               |                |                   |                |               |               |                   |               |                | <b>67 467</b> |



**ANNEXE III TABLEAU 2: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM<sup>1</sup> PAR PAYS,  
RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1998-2001**  
(en milliers de dollars)

|                                        | 1998               |                           |                  | 2000 <sup>2</sup> |                    |                           | 2001 <sup>2</sup> |                  |                    |                           |                  |               |                  |
|----------------------------------------|--------------------|---------------------------|------------------|-------------------|--------------------|---------------------------|-------------------|------------------|--------------------|---------------------------|------------------|---------------|------------------|
|                                        | Dévelop-<br>pement | Secours<br>Opér.<br>spéc. | Fonds<br>fiduc.8 | Total             | Dévelop-<br>pement | Secours<br>Opér.<br>spéc. | Fonds<br>fiduc.8  | Total            | Dévelop-<br>pement | Secours<br>Opér.<br>spéc. | Fonds<br>fiduc.8 | Total         |                  |
| <b>MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD</b> |                    |                           |                  |                   |                    |                           |                   |                  |                    |                           |                  |               |                  |
| Algérie                                | -                  | 4 517                     | 507              | 5 024             | -                  | 2 161                     | 572               | 2 733            | -                  | 3 162                     | -                | 38            | 3 201            |
| Égypte                                 | 4 226              | -                         | 1 170            | 5 396             | 3 690              | -                         | 60                | 3 749            | 8 594              | -                         | -                | -             | 8 599            |
| Iran                                   | -                  | 3 299                     | -                | 3 299             | -                  | 896                       | -                 | 896              | -                  | 1 011                     | -                | -             | 1 011            |
| Irak <sup>3</sup>                      | -                  | 6 778                     | 13 305           | 20 083            | -                  | 1 193                     | 13 172            | 10 648           | -                  | 1 934                     | 4 849            | -             | 18 292           |
| Jordanie                               | 1 991              | -                         | -                | 1 991             | 2 592              | 296                       | -                 | 2 889            | 1 198              | 2 513                     | -                | -             | 3 711            |
| Maroc                                  | 407                | -                         | -                | 407               | 2 617              | -                         | -                 | 2 617            | 2 245              | -                         | -                | 2             | 2 247            |
| Territoire palestinien                 | 4 551              | 6                         | 0                | 4 557             | 2 470              | 118                       | -                 | 2 588            | 15                 | 1 062                     | -                | -             | 1 074            |
| République arabe syrienne              | 5 756              | -                         | -                | 5 756             | 5 854              | 452                       | 0                 | 6 306            | 4 473              | 1 408                     | -                | -             | 5 881            |
| Tunisie                                | -89                | -                         | -                | -89               | 8                  | -                         | -                 | 8                | -                  | -                         | -                | -             | -                |
| Yémen                                  | 5 171              | 684                       | -                | 5 855             | 6 761              | 939                       | 5                 | 7 706            | 4 058              | 564                       | 39               | -             | 4 661            |
| <b>TOTAL POUR LA RÉGION</b>            | <b>22 014</b>      | <b>16 284</b>             | <b>13 305</b>    | <b>51 603</b>     | <b>23 983</b>      | <b>6 055</b>              | <b>13 172</b>     | <b>11 284</b>    | <b>20 584</b>      | <b>11 654</b>             | <b>11 509</b>    | <b>4 920</b>  | <b>48 667</b>    |
| <b>ENSEMBLE DES RÉGIONS</b>            | <b>256 316</b>     | <b>915 439</b>            | <b>34 111</b>    | <b>1 205 866</b>  | <b>248 448</b>     | <b>1 089 295</b>          | <b>34 147</b>     | <b>55 369</b>    | <b>184 966</b>     | <b>920 310</b>            | <b>25 866</b>    | <b>19 706</b> | <b>1 150 837</b> |
| <b>AUTRE<sup>4</sup></b>               |                    |                           |                  | <b>6 762</b>      |                    |                           |                   | <b>4 311</b>     |                    |                           |                  |               | <b>7 446</b>     |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                   |                    |                           |                  | <b>1 239 308</b>  |                    |                           |                   | <b>1 431 569</b> |                    |                           |                  |               | <b>1 168 283</b> |
|                                        |                    |                           |                  |                   |                    |                           |                   |                  |                    |                           |                  |               | <b>1744 072</b>  |

<sup>1</sup> À l'exclusion des dépenses d'administration et d'appui aux programmes. Dans ce tableau, les dépenses au titre des articles non alimentaires figurent sous la rubrique "Fonds fiduciaires".

<sup>2</sup> Chiffres provisoires.

<sup>3</sup> De 1998 à 2000, les dépenses imputées au Rwanda couvrent également les dépenses de l'opération d'urgence des Grands Lacs africains au Burundi, au Congo, dans la République démocratique du Congo, en Tanzanie et en Ouganda.

<sup>4</sup> De 1998 à 2000, les dépenses imputées au Libéria couvrent également les dépenses de l'opération régionale Libéria pour les réfugiés en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée et en Sierra Leone.

<sup>5</sup> De 1998 à 2000, les dépenses imputées au Nicaragua couvrent également les dépenses de l'opération régionale d'urgence en El Salvador, au Guatemala et au Honduras.

<sup>6</sup> De 1998 à 2000, les dépenses imputées au Mali couvrent également les dépenses de l'intervention régionale de secours prolongé au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger.

<sup>7</sup> De 1998 à 2000, les dépenses imputées au Sénégal couvrent également les dépenses de l'intervention pour la sécheresse dans le Sahel, au Tchad, en Gambie, en Mauritanie et au Niger.

<sup>8</sup> De 1998 à 2000, les dépenses au titre des Fonds fiduciaires comprennent les opérations bilatérales, les programmes des administrateurs auxiliaires et les autres fonds fiduciaires.

<sup>9</sup> Les dépenses opérationnelles telles que les coûts d'assurance qui ne peuvent être ventilées par projet/opération.

Les montants négatifs représentent les ajustements financiers.

(\*) Les chiffres soulignés représentent des fonds dans le cadre de la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies relative à l'accord "pétrole contre nourriture".



**ANNEXE III TABLEAU 3.A: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM<sup>1</sup> POUR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET LES OPÉRATIONS DE SECOURS PAR CATÉGORIE DE PAYS ET RÉGION, 1998-2001**  
(en milliers de dollars)

|                                           | 1998              |               |                            | 1999              |               |                            | 2000 <sup>2</sup> |               |                            | 2001 <sup>2</sup> |               |                            |
|-------------------------------------------|-------------------|---------------|----------------------------|-------------------|---------------|----------------------------|-------------------|---------------|----------------------------|-------------------|---------------|----------------------------|
|                                           | Dépenses<br>total | % du<br>total | Dollars<br>par<br>habitant | Dépenses<br>total | % du<br>total | Dollars<br>par<br>habitant | Dépenses<br>total | % du<br>total | Dollars<br>par<br>habitant | Dépenses<br>total | % du<br>total | Dollars<br>par<br>habitant |
| <b>ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES</b>         | <b>1 203 868</b>  | <b>100,0</b>  | <b>0,28</b>                | <b>1 369 890</b>  | <b>100,0</b>  | <b>0,34</b>                | <b>1 131 132</b>  | <b>100,0</b>  | <b>0,27</b>                | <b>1 622 350</b>  | <b>100,0</b>  | <b>0,39</b>                |
| <b>PAR CATÉGORIE DE PAYS<sup>3</sup></b>  |                   |               |                            |                   |               |                            |                   |               |                            |                   |               |                            |
| Pays les moins avancés                    | 719 810           | 59,8          | 1,16                       | 707 265           | 51,6          | 1,11                       | 626 605           | 55,4          | 0,98                       | 922 982           | 56,9          | 1,39                       |
| Pays à faible revenu et à déficit vivrier | 1 069 148         | 88,8          | 0,29                       | 1 184 914         | 86,5          | 0,32                       | 986 573           | 87,2          | 0,26                       | 1 428 813         | 88,1          | 0,40                       |
| <b>PAR RÉGION/GROUPE DE PAYS</b>          |                   |               |                            |                   |               |                            |                   |               |                            |                   |               |                            |
| Afrique subsaharienne                     | 638 660           | 53,0          | 1,42                       | 604 747           | 44,1          | 1,32                       | 626 404           | 55,4          | 1,29                       | 839 444           | 51,7          | 1,74                       |
| Asie                                      | 397 282           | 33,0          | 0,14                       | 476 303           | 34,8          | 0,16                       | 335 123           | 29,6          | 0,11                       | 543 043           | 33,5          | 0,18                       |
| Europe orientale et CEI <sup>4</sup>      | 56 740            | 4,7           | 0,31                       | 140 066           | 10,2          | 0,76                       | 83 973            | 7,4           | 0,46                       | 152 902           | 9,4           | 0,81                       |
| Amérique latine et Caraïbes               | 60 583            | 5,0           | 0,19                       | 105 554           | 7,7           | 0,71                       | 41 885            | 3,7           | 0,24                       | 57 456            | 3,5           | 0,34                       |
| Moyen-Orient et Afrique du Nord           | 50 603            | 4,2           | 0,20                       | 43 220            | 3,2           | 0,17                       | 43 747            | 3,9           | 0,18                       | 29 504            | 1,8           | 0,11                       |

<sup>1</sup> A l'exclusion des dépenses d'administration et d'appui aux programmes. Les dépenses au titre des Fonds fiduciaires (non programmables) et les dépenses opérationnelles telles que les coûts d'assurance qui ne peuvent être ventilées par projet/opération sont exclues aussi.

<sup>2</sup> Chiffres provisoires.

<sup>3</sup> Classement réel pour chaque année.

<sup>4</sup> Secours uniquement.



**ANNEXE III TABLEAU 3.B: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM<sup>1</sup> POUR  
LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT PAR CATÉGORIE DE PAYS ET RÉGION, 1998-2001**  
(en milliers de dollars)

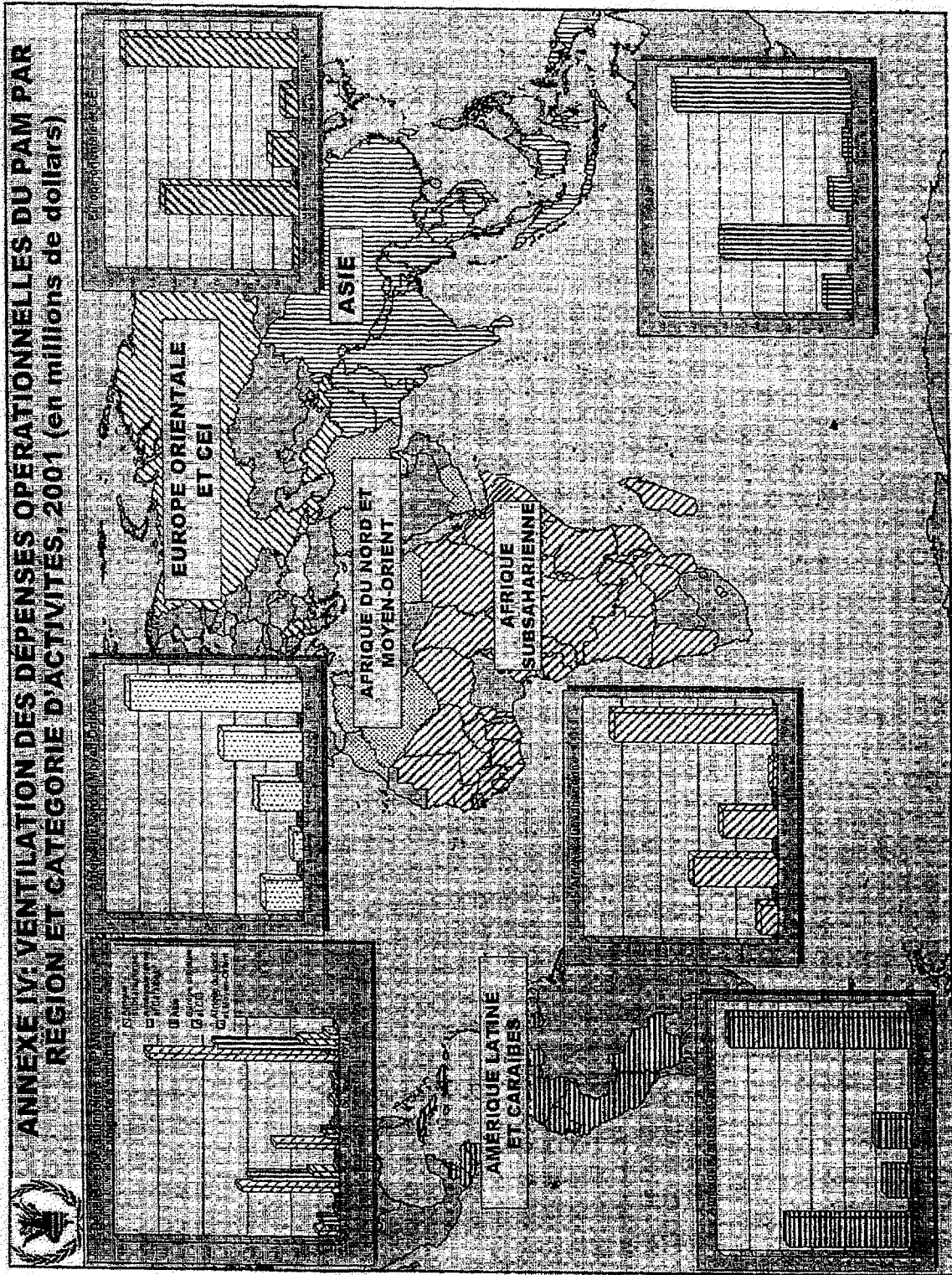
|                                           | 1998           |              |                      | 1999           |              |                      | 2000 <sup>2</sup> |              |                      | 2001 <sup>2</sup> |              |                      |
|-------------------------------------------|----------------|--------------|----------------------|----------------|--------------|----------------------|-------------------|--------------|----------------------|-------------------|--------------|----------------------|
|                                           | Dépenses       | % du total   | Dollars par habitant | Dépenses       | % du total   | Dollars par habitant | Dépenses          | % du total   | Dollars par habitant | Dépenses          | % du total   | Dollars par habitant |
| <b>ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES</b>         | <b>254 318</b> | <b>100,0</b> | <b>0,07</b>          | <b>246 449</b> | <b>100,0</b> | <b>0,07</b>          | <b>184 966</b>    | <b>100,0</b> | <b>0,05</b>          | <b>225 118</b>    | <b>100,0</b> | <b>0,07</b>          |
| <b>PAR CATÉGORIE DE PAYS<sup>3</sup></b>  |                |              |                      |                |              |                      |                   |              |                      |                   |              |                      |
| Pays les moins avancés                    | 127 335        | 50,1         | 0,20                 | 121 333        | 49,2         | 0,19                 | 79 501            | 43,0         | 0,12                 | 141 861           | 63,0         | 0,25                 |
| Pays à faible revenu et à déficit vivrier | 217 380        | 85,5         | 0,06                 | 218 181        | 88,5         | 0,06                 | 165 905           | 89,7         | 0,04                 | 209 672           | 93,1         | 0,06                 |
| <b>PAR RÉGION/GROUPE DE PAYS</b>          |                |              |                      |                |              |                      |                   |              |                      |                   |              |                      |
| Afrique subsaharienne                     | 81 035         | 31,9         | 0,19                 | 83 658         | 33,9         | 0,19                 | 55 286            | 29,9         | 0,12                 | 95 235            | 42,3         | 0,21                 |
| Asie                                      | 102 010        | 40,1         | 0,04                 | 100 803        | 40,9         | 0,04                 | 79 514            | 43,0         | 0,03                 | 79 158            | 35,2         | 0,03                 |
| Amérique latine et Caraïbes               | 49 259         | 19,4         | 0,16                 | 37 995         | 15,4         | 0,25                 | 29 583            | 16,0         | 0,19                 | 38 547            | 17,1         | 0,26                 |
| Moyen-Orient et Afrique du Nord           | 22 014         | 8,7          | 0,16                 | 23 993         | 9,7          | 0,17                 | 20 584            | 11,1         | 0,15                 | 12 179            | 5,4          | 0,09                 |

<sup>1</sup> À l'exclusion des dépenses d'administration et d'appui aux programmes. Les dépenses opérationnelles telles que les coûts d'assurance qui ne peuvent être ventilées par projet/opération sont exclues aussi.

<sup>2</sup> Chiffres provisoires.

<sup>3</sup> Classement réel pour chaque année.







**ANNEXE V, TABLEAU A: CONTRIBUTIONS TOTALES CONFIRMÉES POUR 2001 PAR DONATEUR**  
(en milliers de dollars)

|                                      | Développement  | RAIU             | CII           | IPSR           | Opérations<br>spéciales | Autres <sup>1</sup> | Total            |
|--------------------------------------|----------------|------------------|---------------|----------------|-------------------------|---------------------|------------------|
| Banque africaine de<br>développement |                | 500              |               |                |                         |                     | 500              |
| Andorra                              | 7              |                  |               |                |                         |                     | 7                |
| Angola                               |                |                  |               |                |                         | 5                   | 5                |
| Argentine                            |                | 250              | 7             |                |                         |                     | 257              |
| Australie                            | 22 374         | 7 725            | 163           | 5 301          | 130                     |                     | 35 692           |
| Autriche                             | 429            | 614              | 74            |                |                         |                     | 1 117            |
| Belgique                             |                | 2 943            | 0             | 2 111          |                         | 240                 | 5 294            |
| Canada                               | 23 196         | 9 812            | 1 998         | 2 426          | 654                     | 498                 | 38 584           |
| Chili                                |                | 10               |               |                |                         |                     | 10               |
| Chine                                | 1 150          |                  |               |                |                         |                     | 1 150            |
| Colombie                             | 15             |                  |               |                |                         |                     | 15               |
| Cuba                                 |                |                  | 23            |                |                         |                     | 23               |
| Chypre                               | 2              |                  |               |                |                         |                     | 2                |
| République tchèque                   |                | 94               |               |                |                         |                     | 94               |
| Danemark                             | 25 953         | 5 710            | 970           | 3 637          | 740                     | 2 376               | 39 385           |
| Commission européenne                | 882            | 51 733           |               | 60 984         | 4 762                   | 49                  | 118 411          |
| Équateur                             | 17             |                  |               |                |                         |                     | 17               |
| Égypte                               | 6              |                  |               |                |                         |                     | 200              |
| Finlande                             | 8 409          | 2 983            | 41            | 2 260          | 154                     | 621                 | 14 467           |
| France                               | 5 753          | 12 179           | 714           | 14 601         |                         | 2 682               | 35 929           |
| Allemagne                            | 21 024         | 26 754           |               | 8 154          | 1 002                   | 155                 | 58 088           |
| Honduras                             |                |                  |               | 328            |                         |                     | 328              |
| Hongrie                              | 65             |                  |               |                |                         |                     | 65               |
| Islande                              | 5              | 30               |               |                |                         |                     | 35               |
| Indonésie                            |                | 20               |               |                |                         |                     | 20               |
| Irlande                              | 115            | 3 143            | 386           | 2 720          | 62                      | 890                 | 7 317            |
| Israël                               |                | 4                |               |                |                         | 0                   | 4                |
| Italie                               | 10 592         | 14 928           | 13            | 3 858          | 2 277                   | 4 393               | 36 060           |
| Japon                                | 11 969         | 46 620           | 700           | 26 599         | 4 652                   | 600                 | 91 139           |
| Japon (ONG/Privé)                    | 93             | 479              | 19            | 64             | 75                      |                     | 731              |
| Jordanie                             |                | 42               |               |                |                         |                     | 42               |
| Kenya                                |                | 8 541            |               |                |                         |                     | 8 541            |
| Corée République de                  | 380            | 16 291           |               |                |                         | 85                  | 16 756           |
| Luxembourg                           |                | 1 313            |               | 422            |                         |                     | 1 735            |
| Népal                                |                |                  |               | 99             |                         |                     | 99               |
| Pays-Bas                             | 100            | 22 323           | 3 662         | 29 453         | 2 467                   | 1 476               | 59 481           |
| Nouvelle-Zélande                     | 362            |                  |               |                |                         |                     | 362              |
| Norvège                              | 20 778         | 2 884            | 2 298         | 5 360          | 4 107                   | 1 328               | 36 755           |
| Pologne                              |                | 200              |               |                |                         |                     | 200              |
| Portugal                             |                | 318              |               |                |                         |                     | 318              |
| Dons privés <sup>2</sup>             | 32             | 66               |               | 88             | 56                      |                     | 242              |
| Croix-Rouge                          |                |                  |               |                | 73                      |                     | 73               |
| Arabie saoudite                      | 1 789          | 367              |               |                |                         |                     | 2 156            |
| Slovaquie                            | 15             |                  |               |                |                         |                     | 15               |
| Slovénie                             | 57             |                  |               |                |                         |                     | 57               |
| Afrique du Sud                       |                | 63               |               | 140            |                         |                     | 203              |
| Espagne                              | 1 748          | 672              | 8             | 125            | 1 000                   | 392                 | 3 946            |
| Suède                                |                | 11 510           | 107           | 10 897         | 4 753                   | 444                 | 27 711           |
| Suisse                               | 387            | 8 572            | 909           | 7 087          | 1 324                   | 880                 | 19 158           |
| Thaïlande                            |                | 678              |               |                |                         |                     | 678              |
| The Hunger Site                      | 407            |                  |               |                |                         |                     | 407              |
| Ouganda                              |                |                  |               |                |                         | 1                   | 1                |
| Royaume-Uni                          | 1 449          | 16 683           | 283           | 1 551          | 6 624                   | 1 029               | 27 620           |
| Nations Unies                        | 0              | 336              | 19            | 203            |                         |                     | 558              |
| États-Unis                           | 110 201        | 758 304          |               | 319 609        | 20 233                  | 2 197               | 1 210 543        |
| Amis du PAM (États-Unis)             | 46             | 293              |               | 1 110          | 162                     | 29                  | 1 640            |
| <b>Total</b>                         | <b>270 001</b> | <b>1 035 985</b> | <b>12 383</b> | <b>510 185</b> | <b>65 307</b>           | <b>20 369</b>       | <b>1 904 241</b> |

Contributions bilatérales<sup>3</sup> 154 61 655 61 809

<sup>1</sup> Comprend les programmes des administrateurs auxiliaires, les contributions spéciales et les contributions multilatérales non confirmées.

<sup>2</sup> Les contributions de donateurs privés comprennent les contributions du secteur privé estimées à moins de 10 000 dollars.

<sup>3</sup> Comprend les contributions destinées à l'Iraq au titre de la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies relative à l'accord "pétrole contre vivres."



## ANNEXE V, TABLEAU B: PRINCIPAUX DONATEURS<sup>1</sup> DU PAM PAR TYPE DE CONTRIBUTION EN 2001 (en milliers de dollars)

| Rang | Donateur              | Développement   |         | RAIU                  |         | CII      |        | IPSR                     |         | Opérations spéciales  |        |
|------|-----------------------|-----------------|---------|-----------------------|---------|----------|--------|--------------------------|---------|-----------------------|--------|
|      |                       | Donateur        | Valeur  | Donateur              | Valeur  | Donateur | Valeur | Donateur                 | Valeur  | Donateur              | Valeur |
| 1    | États-Unis            | États-Unis      | 110 201 | États-Unis            | 758 304 | Pays-Bas | 3 662  | États-Unis               | 319 609 | États-Unis            | 20 233 |
|      | Commission européenne | Danemark        | 25 953  | Communauté européenne | 51 733  | Norvège  | 2 298  | Communauté européenne    | 60 984  | Royaume-Uni           | 6 624  |
| 3    | Japon                 | Canada          | 23 196  | Japon                 | 46 620  | Canada   | 1 998  | Pays-Bas                 | 29 453  | Communauté européenne | 4 762  |
| 4    | Pays-Bas              | Australie       | 22 374  | Allemagne             | 26 754  |          |        | Japon                    | 26 599  | Suède                 | 4 753  |
| 5    | Allemagne             | Allemagne       | 21 024  | Pays-Bas              | 22 323  |          |        | France                   | 14 601  | Japon                 | 4 652  |
| 6    | Danemark              | Norvège         | 20 778  | Royaume-Uni           | 16 683  |          |        | Suède                    | 10 897  | Norvège               | 4 107  |
| 7    | Canada                | Japon           | 11 969  | Corée, Rép. de        | 16 291  |          |        | Allemagne                | 9 154   | Pays-Bas              | 2 467  |
| 8    | Norvège               | Italie          | 10 592  | Italie                | 14 928  |          |        | Suisse                   | 7 087   | Italie                | 2 277  |
| 9    | Italie                | Finlande        | 8 409   | France                | 12 179  |          |        | Norvège                  | 5 360   | Suisse                | 1 324  |
| 10   | France                | France          | 5 753   | Suède                 | 11 510  |          |        | Australie                | 5 301   | Allemagne             | 1 002  |
| 11   | Australie             | Arabie saoudite | 1 789   | Canada                | 9 812   |          |        | Italie                   | 3 858   | Espagne               | 1 000  |
| 12   | Suède                 | Espagne         | 1 748   | Suisse                | 8 572   |          |        | Danemark                 | 3 637   |                       |        |
| 13   | Royaume Uni           | Royaume-Uni     | 1 449   | Kenya                 | 8 541   |          |        | Irlande                  | 2 720   |                       |        |
| 14   | Suisse                | Chine           | 1 150   | Australie             | 7 725   |          |        | Canada                   | 2 426   |                       |        |
| 15   | Corée Rép. de         |                 |         | Danemark              | 5 710   |          |        | Finlande                 | 2 260   |                       |        |
| 16   | Finlande              |                 |         | Irlande               | 3 143   |          |        | Belgique                 | 2 111   |                       |        |
| 17   | Kenya                 |                 |         | Finlande              | 2 983   |          |        | Royaume-Uni              | 1 551   |                       |        |
| 18   | Irlande               |                 |         | Belgique              | 2 943   |          |        | Amis du PAM (États-Unis) | 1 110   |                       |        |
| 19   | Belgique              |                 |         | Norvège               | 2 884   |          |        |                          |         |                       |        |
| 20   | Espagne               |                 |         | Luxembourg            | 1 313   |          |        |                          |         |                       |        |
| 21   | Arabie saoudite       |                 |         |                       |         |          |        |                          |         |                       |        |
| 22   | Luxembourg            |                 |         |                       |         |          |        |                          |         |                       |        |
|      | Amis du PAM           |                 |         |                       |         |          |        |                          |         |                       |        |
| 23   | (États-Unis)          |                 |         |                       |         |          |        |                          |         |                       |        |
| 24   | Chine                 |                 |         |                       |         |          |        |                          |         |                       |        |
| 25   | Autriche              |                 |         |                       |         |          |        |                          |         |                       |        |

<sup>1</sup> Donateurs ayant apporté au total une contribution de plus de un million de dollars.